

# SONDAGE AUPRÈS DES VISITEURS FRÉQUENTANT LES SITES D'OBSERVATION DES OISEAUX MIGRATEURS A BAIE-DU-FEBVRE.

*Projet de conservation et de mise en valeur du lac Saint-Pierre*



**SONDAGE AUPRÈS DES VISITEURS  
FRÉQUENTANT LES SITES D'OBSERVATION  
DES OISEAUX MIGRATEURS  
À BAIE-DU-FEBVRE.**

*Projet de conservation et de mise en valeur du lac Saint-Pierre*

ANDRÉ BARABÉ  
Professeur-chercheur

Département des Sciences du loisir  
Université du Québec à Trois-Rivières  
Trois-Rivières, mars 1991

## **LISTE DES COLLABORATEURS**

Les personnes suivantes ont participé  
à la réalisation de l'étude

### **MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE**

René Trudel	Coordonnateur ministériel pour le lac Saint-Pierre
Denis Bourret	Direction du marketing et des communications
Nicole Comeau	Direction régionale Mauricie--Bois-Francis
Bernard Garand	Direction régionale Mauricie--Bois-Francis
Yvon Lefebvre	Direction régionale Mauricie--Bois-Francis

### **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

François de Grandpré	Professionnel de recherche
Daniel Grenier	Assistant de recherche
Pierre Arseneault	Étudiant en récréologie
Chantal Carrier	Étudiante en récréologie
Mario Dubois	Étudiant en récréologie
Céline Dupont	Étudiante en récréologie
Marie Larochelle	Étudiante en récréologie
Line Potvin	Étudiante en récréologie

### **AUTRES COLLABORATEURS**

Jean-Claude Bourgeois	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Jean Caron	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Yvon Courchesne	SARCEL*
Jean David	Ministère des Transports
Daniel Dolan	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Louis Gagné	SARCEL
Christian Hart	SARCEL
René Houle	Conception graphique, MLCP
Chantal Royer	Saisie des données et étape de mise en page

\*Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre.

© Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1991

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Dépôt légal- 1<sup>er</sup> trimestre 1991  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN2-550-21766-7

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES COLLABORATEURS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
INTRODUCTION.....	1
1. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES SOUS-JACENTES À L'ÉTUDE.....	3
1.1 Le développement durable.....	3
1.2 L'utilisation non consommatrice de la faune.....	4
1.3 Mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre....	5
2. PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	8
2.1 Importance de la halte migratoire de Baie-du-Febvre.....	8
2.2 Importance des lieux pour les activités récréo-éducatives.....	9
2.3 Objectifs spécifiques de l'étude.....	12
3. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....	14
3.1 Recensement des visiteurs.....	14
3.2 Sondage téléphonique.....	17
4. FRÉQUENTATION DES SITES D'OBSERVATION AU PRINTEMPS 1990.....	18
4.1 Localisation et définition des sites d'enquête.....	18
4.2 Répartition des visiteurs selon les sites d'enquête.....	20
4.3 Répartition des visiteurs selon la période de visite.....	24
5. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉPONDANTS.....	27
5.1 Répartition des visiteurs selon le sexe.....	27
5.2 Répartition des visiteurs selon l'âge.....	28
5.3 Répartition des visiteurs selon l'occupation.....	29
5.4 Répartition des visiteurs selon le niveau de scolarité.....	30
5.5 Répartition des visiteurs selon le revenu familial brut.....	31
5.6 Répartition des visiteurs selon la provenance.....	32
6. CONTEXTE DE LA VISITE ET IMPACTS ÉCONOMIQUES.....	39
6.1 Connaissance des sites d'observation.....	39
6.2 Structure et composition des groupes.....	42
6.3 Contraintes et satisfaction par rapport aux expériences vécues...	45
6.4 Dépenses des visiteurs et retombées économiques.....	49

7. SEGMENTATION DES VISITEURS.....	56
7.1 Répartition entre nouveaux et anciens visiteurs.....	56
7.2 Répartition selon le niveau de pratique de l'activité.....	57
7.3 Répartition selon les équipements apportés.....	60
7.4 Répartition selon la fréquentation d'autres sites d'observation..	62
8. ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE FUTUR.....	64
8.1 Développement des activités et des services.....	64
8.2 Amélioration ou création des aménagements de base.....	66
8.3 Création d'aménagements majeurs.....	66
CONCLUSION.....	71
BIBLIOGRAPHIE.....	74
APPENDICE A: Fiche d'enquête utilisée pour le recensement.....	76
APPENDICE B: Questionnaire utilisé pour le sondage téléphonique.....	79
APPENDICE C: Rapport administratif de la firme CROP.....	90

## LISTE DES FIGURES

### NUMÉROS

1.	La région du lac Saint-Pierre: localisation et accessibilité.....	6
2.	La région du lac Saint-Pierre: pôles de récréation.....	10
3.	Localisation du pôle d'observation et d'interprétation faunique de Baie-du-Febvre.....	11
4.	Localisation des secteurs et des sites d'enquête.....	19
5.	Répartition de la fréquentation par sites délimités d'enquête.....	20
6.	Distribution des visiteurs: semaine, fin de semaine, jours fériés.....	24
7.	Distribution des visiteurs: avant, pendant et après Pâques.....	25
8.	Répartition des visiteurs selon les heures de fréquentation.....	26
9.	Répartition des répondants de 15 ans ou plus selon le sexe.....	27
10.	Répartition des répondants de 15 ans ou plus par catégorie d'âge.....	28
11.	Répartition des répondants de 15 ans ou plus selon l'occupation.....	29
12.	Répartition des répondants de 15 ans ou plus selon le dernier niveau d'études complété.....	30
13.	Revenu familial brut des visiteurs, avant impôts, en 1989.....	32
14.	Répartition des visiteurs par régions administratives.....	33
15.	Répartition des visiteurs pour la région Mauricie-Bois-Francs.....	34
16.	Répartition des visiteurs pour le grand Montréal et les régions périphériques.....	34
17.	Sources d'information ayant incité les visiteurs à venir à Baie-du-Febvre.....	40

18.	Distribution des visiteurs selon la durée de la visite.....	40
19.	Autres activités récréatives pratiquées sur le territoire du lac Saint-Pierre.....	42
20.	Répartition du nombre d'adultes de 15 ans ou plus par véhicule.....	43
21.	Répartition du nombre d'enfants de 14 ans ou moins par véhicule.....	43
22.	Composition des groupes formés de deux personnes ou plus.....	44
23.	Importance accordée par les visiteurs aux contraintes reliées au déplacement et aux conditions naturelles.....	46
24.	Importance accordée par les visiteurs aux contraintes reliées aux services et aux aménagements.....	47
25.	Catégories de visiteurs et taux moyen de récurrence au printemps 1990.....	57
26.	Niveau de pratique des visiteurs pour l'activité d'ornithologie.....	58
27.	Nombre moyen d'années de pratique des visiteurs pour l'activité d'ornithologie.....	59
28.	Typologie des observateurs et ornithologues.....	59
29.	Équipements habituels apportés par les visiteurs.....	60
30.	Autres sites d'observation visités par les répondants.....	62
31.	Degré de priorité accordé par les visiteurs au développement des activités et des services.....	65
32.	Degré de priorité accordé par les visiteurs à l'amélioration ou à la création des aménagements de base.....	67
33.	Degré de priorité accordé par les visiteurs à la création des aménagements majeurs.....	68

## LISTE DES TABLEAUX

### NUMÉROS

1. Nombre de questionnaires complétés sur les sites délimités d'enquête..16
2. Évolution de la fréquentation sur les sites délimités d'enquête.....21
3. Nombre de visiteurs comptés sur le territoire d'étude.....23
4. Répartition des visiteurs par municipalités régionales de comté.....36
5. Répartition des visiteurs selon les 18 principales municipalités de provenance des répondants.....38
6. Classement des contraintes énoncées selon le degré d'importance accordé par les répondants.....48
7. Dépenses moyennes des visiteurs fréquentant les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre, Dollars de 1990.....50
8. Dépenses globales des visiteurs fréquentant les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre, Dollars de 1990.....51
9. Impact économique pour le Québec des dépenses des visiteurs fréquentant les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre: dépenses totales.....53
10. Impact économique pour le Québec des dépenses des visiteurs fréquentant les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre: dépenses en biens durables.....54
11. Impact économique pour le Québec des dépenses des visiteurs fréquentant les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre: dépenses en coût direct.....55
12. Importance relative des équipements apportés par les visiteurs.....61
13. Classement des actions prioritaires selon le degré d'importance accordé par les répondants.....69

## INTRODUCTION

La région du lac Saint-Pierre s'impose comme une composante majeure de l'écosystème du fleuve Saint-Laurent. Par sa localisation stratégique au coeur du Québec habité; par l'attrait de ses paysages composés d'îles, de marais et d'une vaste étendue d'eau; par la diversité et la qualité de ses populations fauniques et de leurs habitats; par son immense potentiel pour la pratique du nautisme et des activités de plein air, la région du lac Saint-Pierre est considérée comme une zone prioritaire d'intervention pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Afin de donner une assise rigoureuse à ses interventions, ce ministère a produit, en 1987, un plan directeur visant la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre. La double mission du ministère y est bien actualisée: protection des zones prioritaires pour la faune et ses habitats, contribution au développement des potentiels récréatifs axés sur les activités de plein air. Dans la continuité de ce dernier mandat, s'appuyant sur les potentiels actuels et les équipements existants, sept pôles de développement récréatif ont été identifiés.

La présente étude porte spécifiquement sur l'un de ces sept pôles: Baie-du-Febvre. Le secteur Nicolet-Sud/Baie-du-Febvre forme un pôle ayant une fonction spécifique dominante: l'observation et l'interprétation faunique. La notoriété de ce secteur est fortement associée à la présence de la sauvagine. Ce pôle est reconnu nationalement pour sa halte migratoire printanière où séjournent les bernaches du Canada, les grandes oies blanches et les canards barboteurs. Jusqu'à ce jour, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a investi beaucoup de ressources afin de caractériser cette zone et son importance au niveau de la sauvagine. Par contre, on a accordé peu d'attention en tant que lieu de pratique d'activités récréo-éducatives axées sur l'observation et l'interprétation faunique. On reconnaît maintenant la nécessité de mieux comprendre les attentes et les besoins des clientèles fréquentant les sites d'observation des oiseaux migrants à Baie-du-Febvre. Il apparaît donc urgent de constituer une banque de données sur les utilisateurs afin d'atteindre un meilleur équilibre entre l'offre et la demande.

Ces considérations préliminaires ouvrent la voie à l'énoncé des principaux objectifs de la recherche. Le premier objectif consiste à mesurer la fréquentation sur le territoire d'étude. Le deuxième objectif se rapporte à l'analyse de la demande et vise à définir les caractéristiques socio-économiques et une segmentation des clientèles. Le troisième objectif a pour cible l'évaluation des dépenses associées aux excursions et aux voyages effectués pour l'observation des oiseaux migrants. Le quatrième objectif a pour dessein de connaître le degré

de priorité accordé par les visiteurs au développement de services et d'aménagements supplémentaires pour l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre.

Enfin, il serait inconvenant de passer sous silence la réussite d'un effort de concertation en matière de gestion d'étude. En effet, l'atteinte des objectifs précédemment énumérés tient en large partie au partenariat de recherche qui s'est établi entre l'Université du Québec à Trois-Rivières (professeur-chercheur et étudiants du département des Sciences du loisir) et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (direction régionale et service de la recherche et de l'analyse des marchés). Ce partenariat, par une mise en commun de ressources et d'expertise, a permis d'aller plus loin et plus rapidement, en créant un effet de synergie appréciable. De plus, cette concertation a été réalisée dans le respect des missions réciproques des partenaires. D'une part, les objectifs et la réalisation de l'étude répondent aux préoccupations stratégiques et opérationnelles du MLCP, qui a d'ailleurs largement supporté cette recherche. Les informations recueillies forment une banque de données utiles pour guider les prises de décisions en matière de promotion, de programmation d'activités et de priorisation des services et équipements à mettre en oeuvre pour le pôle de développement de Baie-du-Febvre. D'autre part, cette étude permet aussi de répondre à certaines préoccupations scientifiques reliées à l'avancement des connaissances théoriques et méthodologiques dans le domaine des sciences du loisir. Plus particulièrement, ces préoccupations visent l'analyse comparative du profil des observateurs d'oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre avec les cohortes canadiennes et québécoises pratiquant des activités récréatives sans prélèvement faunique. La validation d'une méthode d'évaluation des fréquentations récréatives en milieux ouverts et l'opérationnalisation d'un processus de monitoring associé représentent une autre voie d'investigation en cours. Enfin, l'élaboration d'un modèle prévisionnel des impacts économiques reliés à l'observation des oiseaux migrateurs représente un autre objectif terminal. Ces orientations de recherche plus fondamentale feront l'objet d'une publication ultérieure.

À plus court terme, en conformité avec les attentes immédiates du MLCP et des organismes du milieu, le contenu de ce rapport décrit et analyse les résultats du recensement des visiteurs effectué au printemps 1990, et les résultats du sondage téléphonique réalisé au début de juillet 1990. Le rapport est composé des principales parties suivantes: (1) orientations stratégiques sous-jacentes à l'étude, (2) problématique de l'étude, (3) méthodologie de l'étude, (4) fréquentation des sites d'observation au printemps 1990, (5) profil socio-économique des répondants, (6) contexte de la visite à Baie-du-Febvre, (7) segmentation des clientèles, (8) actions prioritaires pour le futur, (9) conclusion.

## 1. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES SOUS-JACENTES À L'ÉTUDE

Le contexte de l'étude est formé de trois idées-forces: le développement durable, l'utilisation non consommatrice de la faune, la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre.

### 1.1 Le développement durable

Les réflexions et les travaux des deux dernières décennies, consacrés à la recherche d'un équilibre harmonieux des rapports de l'homme avec son environnement, débouchent sur un même constat: la nécessité d'intégrer la conservation au développement. Voilà le message qui forme la toile de fond de la Stratégie mondiale de la conservation en vue de l'atteinte de l'objectif d'un développement durable (UICN, 1980; Rapport Bruntland, 1987). Déjà de nombreux pays se sont engagés dans cette voie et se préparent à mettre en oeuvre leur stratégie nationale de conservation. C'est précisément le cas du Canada et du Québec (Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie, 1987; Stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable, 1989).

Lancé par des organismes internationaux préoccupés par la qualité de l'environnement mondial, l'objectif du développement durable se répercute jusque dans les milieux nationaux, régionaux et locaux. Comme tout autre type de ressources, les environnements de loisir représentent des aménagements spatiaux qui doivent refléter ces valeurs sociales et politiques en émergence (Barabé, 1990a). Dans une perspective de développement durable, la pérennité des environnements de loisir repose largement sur le souci de gérer en fonction de la capacité de support des ressources. Le défi central posé aux gestionnaires et utilisateurs des environnements de loisir est le suivant: le maintien dans le temps de la qualité du milieu biophysique et de la qualité des expériences récréo-éducatives offertes au public (Barabé, 1990b).

Inspirée par ce modèle de développement, la présente étude vise précisément à contribuer à la mise en valeur rationnelle et durable de la zone récréo-éducative de Baie-du-Febvre. La conception et l'aménagement de ce pôle de développement pourrait devenir un modèle reflétant ce souci d'assurer la pérennité des ressources et des expériences. La protection et la mise en valeur de la sauvagine et de ses habitats devraient traduire cette double préoccupation. D'une part, les gestionnaires concernés par la mise en oeuvre doivent s'appliquer à procurer aux visiteurs une expérience d'observation et d'interprétation de qualité, tout en maximisant les retombées économiques auprès des collectivités locales et régionales d'aujourd'hui. Mais d'autre part, les gestionnaires responsables de la

pérennité du territoire doivent être vigilants afin que cette mise en valeur se fasse sans compromettre les perspectives d'utilisation des ressources fauniques pour les générations à venir.

## 1.2 L'utilisation non consommatrice de la faune

L'importance de la faune pour les Québécois et l'ensemble des Canadiens a été largement démontrée dans le cadre d'enquêtes nationales réalisées au cours des dix dernières années (Lacasse et al., MLCP, 1981; Fillion et al., Environnement Canada, 1981, 1987). L'enquête de 1987, effectuée par Statistique Canada à la demande d'organismes de conservation fédéraux et provinciaux, révèle que 18,3 millions de Canadiens (91,3%) ont participé à diverses formes d'activités reliées à la faune. Ces participants ont consacré au total 1,2 milliard de jours et 5,1 milliards de dollars à la pratique d'activités reliées à la faune. En plus du maintien et de la croissance potentielle des activités consommatrices de faune (chasse, pêche, piégeage), cette dernière enquête révèle l'émergence spectaculaire des activités de loisir non consommatrices de faune. Ainsi, 22,3% des répondants québécois ont déclaré avoir entrepris des déplacements d'intérêt faunique ayant spécifiquement pour but l'observation et la photographie des animaux sauvages. Ce taux de participation correspond à la moyenne nationale (22,0%). Par contre, en termes de pratique prospective des activités non consommatrices de faune, le Québec se démarque de façon frappante des tendances canadiennes. À titre d'illustration, prenons l'exemple de la différence mesurée entre le nombre réel de participants et le nombre de personnes intéressées à participer aux activités d'extérieur sans prélèvement faunique. À ce chapitre, les répondants québécois (18,1%) dépassent largement la moyenne nationale (11,3%) et placent le Québec en tête des provinces canadiennes. Cet écart révèle de façon éclatante l'immense potentiel d'accroissement de la demande québécoise pour les activités de loisir sans prélèvement.

La présente étude s'inscrit précisément dans ce nouveau créneau d'activités et de recherche. Ce champ d'intervention novateur bénéficie de l'appui des plus hautes instances concernées. Au cours de déclarations publiques récentes, on affirmait que les activités sans prélèvement reliées à la faune méritent d'être développées autant pour leur impact positif sur le plan de la protection de la faune, que pour les retombées socio-économiques qui en découlent (Secrétariat du Sommet québécois sur la faune et MLCP, 1987). À cet effet, rappelons que la région du lac Saint-Pierre forme un territoire exceptionnel pour la pratique d'activités de loisir non consommatrices de faune et que le pôle de Baie-du-Febvre présente un grand intérêt pour l'observation des oiseaux migrateurs au printemps.

L'examen de cette seconde orientation stratégique, axée sur l'utilisation non consommatrice de la faune, démontre la pertinence socio-politique et académique de notre étude. Dans une perspective de développement durable de la zone Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud, il apparaît prioritaire de connaître le nombre, les attentes et les besoins des visiteurs fréquentant les sites d'observation des oiseaux migrateurs sur le territoire de Baie-du-Febvre.

### 1.3 Mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre

La revalorisation des ressources biologiques et des potentiels récréo-touristiques dans l'axe du fleuve Saint-Laurent connaît une croissance continue. Les programmes d'intervention relèvent à la fois d'organismes privés (Fédération Québécoise de la faune, Fondation Héritage Faune, Canards Illimités Canada, COLASP<sup>1</sup>, SARCEL<sup>2</sup>, Société d'Ornithologie du Centre du Québec, Corporation de la Commune de Baie-du-Febvre, etc.) et d'organismes gouvernementaux (MLCP<sup>3</sup>, OPDQ<sup>4</sup>, Fondation de la faune du Québec, Habitat Faunique Canada, Service Canadien de la Faune, etc.).

À titre d'exemples, soulignons la création au cours des dernières années du Plan d'action Saint-Laurent: programme doté de 110 millions de dollars étalé sur cinq ans et visant à protéger, conserver et restaurer le fleuve Saint-Laurent. Encore plus récemment, au cours d'une allocution du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, on affirmait que le fleuve Saint-Laurent représente un axe prioritaire d'intervention et un dossier stratégique majeur. "Une priorité sera accordée dans les trois prochaines années au développement des parcs situés le long du fleuve Saint-Laurent parce que, d'une part, ils contribuent au développement des activités de loisir et, d'autre part, ils sont des outils essentiels pour sensibiliser l'ensemble des Québécois à l'importance du fleuve Saint-Laurent comme habitat faunique" (MLCP, Étude des crédits 1990-1991).

En somme, le fleuve Saint-Laurent est reconnu comme un milieu naturel remarquable pour la qualité et la diversité de ses potentiels. Entre autres, cette diversité provient de la présence de plusieurs écosystèmes régionaux de très grande valeur. Le territoire du lac Saint-Pierre forme l'un de ces écosystèmes remarquables (figure 1). De plus, ce territoire compte plusieurs lieux reconnus pour la sauvagine. C'est le cas de la halte migratoire printanière de Baie-du-Febvre.

- 
1. COLASP: Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre
  2. SARCEL: Société d'Aménagement Récréatif pour la Conservation de l'Environnement du lac Saint-Pierre.
  3. MLCP: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.
  4. OPDQ: Office de Planification et de Développement du Québec.

# LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

## Localisation et accessibilité

-  LIMITE DU TERRITOIRE
-  AUTOROUTES
-  ROUTES SECONDAIRES
-  AGGLOMÉRATIONS URBAINES

ÉCHELLE, 1 : 1 000 000

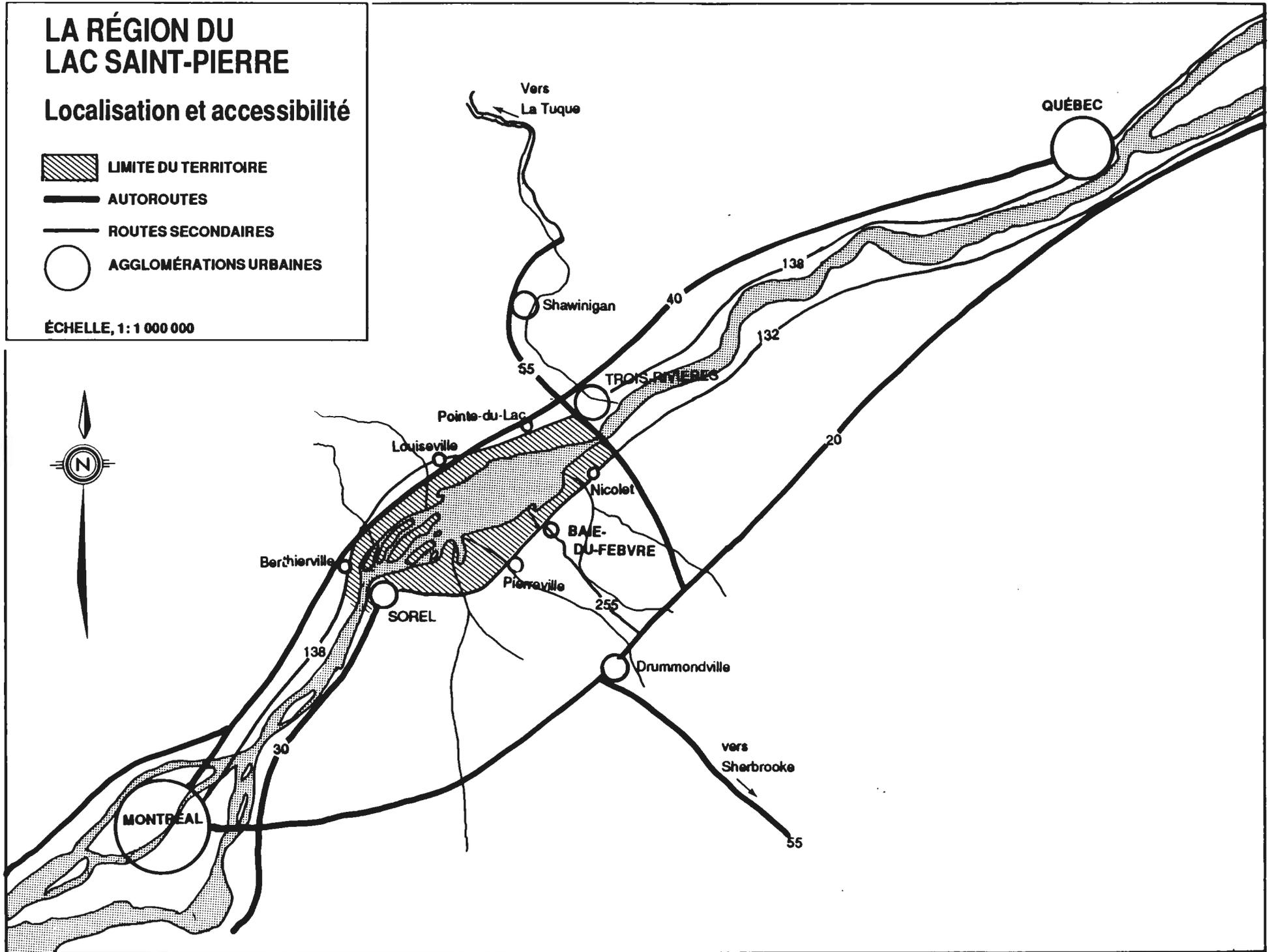


Figure 1 : La région du lac Saint-Pierre : localisation et accessibilité

Situées dans la plaine de débordement, les terres inondées sont très riches en ressources alimentaires et c'est dans ce milieu que les oiseaux peuvent se reposer et reconstituer leurs graisses afin de poursuivre leur migration.

En résumé, cette troisième orientation stratégique montre que le territoire d'étude retenu se localise dans l'axe prioritaire d'intervention du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre. Plus encore, on constate que le secteur de Baie-du-Febvre représente un lieu privilégié pour le "retour au fleuve" des Québécois par l'observation de la sauvagine. L'attrait des oiseaux migrateurs comme "spectacle faunique" draine une masse de visiteurs réceptifs aux explications se rapportant à l'interprétation de la vie faunique. Nous y trouvons une raison de plus pour étudier les attentes et les besoins des clientèles fréquentant le territoire de Baie-du-Febvre.

## 2. PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

En premier lieu, la problématique vise à faire ressortir le caractère exceptionnel de la halte migratoire de Baie-du-Febvre et l'importance d'y protéger les habitats de la sauvagine. En second lieu, la problématique a pour but de mettre en évidence l'attrait considérable que cette zone exerce sur les visiteurs au printemps, de même que les difficultés liées à l'achalandage qui en résulte. Enfin, cette mise en contexte des problèmes associés au développement durable de ce pôle récréo-éducatif débouche sur l'énoncé des objectifs spécifiques de la présente étude.

### 2.1 Importance de la halte migratoire de Baie-du-Febvre

"La plaine d'inondation du lac Saint-Pierre constitue la plus importante halte migratoire printanière de tout le fleuve Saint-Laurent. Plus de 150 000 oies, bernaches et canards s'y arrêtent chaque printemps, ce qui représente environ 50% des bernaches du Canada, 30% des canards barboteurs et 25% des grandes oies blanches utilisant la voie migratoire du Saint-Laurent. C'est dans la zone de Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud que l'on retrouve les plus grandes concentrations de sauvagine en migration printanière au Québec" (Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud, Projet d'aménagements faunique et agricole, 1989). Les terres basses inondées, situées dans ce secteur, accueillent la moitié des bernaches s'arrêtant dans la région à cette époque de l'année et constituent la première zone en importance de tout le Saint-Laurent pour cet oiseau (MLCP, Synthèse des connaissances, 1987).

Classé comme habitat prioritaire, ce secteur a été inclus dans l'Entente quinquennale pour l'acquisition et l'aménagement des habitats fauniques. Les participants à cette entente sont formés des organismes fauniques majeurs au pays: le MLCP, la Fondation de la faune du Québec, Habitat Faunique Canada, Canards Illimités Canada et le Service Canadien de la Faune.

En conclusion, nous pouvons affirmer que le territoire d'étude représente un habitat faunique exceptionnel, reconnu nationalement. En conséquence, eu égard à l'unicité et à la fragilité de ce secteur, la protection et la mise en valeur de ce territoire exigent une planification rationnelle et un développement durable.

## 2.2 Importance des lieux pour les activités récréo-éducatives

Le plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre propose une stratégie spécifique pour le développement des zones à fort potentiel récréatif. Cette stratégie consiste à concentrer les actions d'intervention sur un nombre limité de pôles récréatifs principaux et secondaires (figure 2). Pour chacun de ces pôles, les aménagements proposés découlent de l'analyse comparative du degré d'équipement actuel en fonction du potentiel récréatif estimé. Le concept préliminaire d'aménagement identifie sept pôles récréatifs: Pointe-du-Lac, Louiseville, Berthier, Sorel, Nicolet, Notre-Dame-de-Pierreville et Baie-du-Febvre (MLCP, Plan directeur, 1983 et 1987).

Précisément, le pôle récréo-éducatif de Baie-du-Febvre connaît présentement une phase de développement accélérée (figure 3). D'ici trois ans, le MLCP estime qu'il y aura des investissements d'environ trois millions de dollars dans ce secteur pour la conservation et la mise en valeur d'activités associées à la faune. Dans un contexte de mise en valeur rationnelle et durable de ce pôle récréo-éducatif, il est souhaitable que ces investissements massifs s'appuient sur une connaissance approfondie des ressources fauniques et des clientèles visées. Dans cette perspective, depuis quelques années, de nombreuses études ont été réalisées, par divers organismes afin de mieux connaître et caractériser la faune et les habitats du secteur Nicolet-Sud/Baie-du-Febvre. De ce point de vue, on dispose d'une base d'information substantielle pour guider les interventions (MLCP, Synthèse des connaissances, 1987). En contrepartie, la connaissance des clientèles actuelles et potentielles souffre d'un retard considérable.

En effet, les données disponibles, portant sur les observateurs d'oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre, apparaissent partielles et peu actualisées. Au printemps 1983, une enquête couvrant la période migratoire a permis d'évaluer à 3 959 personnes, le nombre de visiteurs ayant fréquenté Baieville (Hart, 1983). Au printemps 1986, une étude menée sur une période de 10 jours a permis d'établir à 5 561 personnes, le nombre de visiteurs ayant observé les oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre. Ce nombre initial, une fois pondéré pour rendre compte de toute la période migratoire, porte l'estimation des visiteurs au nombre de 10 101 personnes (Gosselin, 1986). La fiche de fréquentation utilisée, dans le cadre des deux études mentionnées, révélait les informations supplémentaires suivantes: nombre de personnes et de véhicules, lieu de provenance et durée de visite des observateurs, équipements apportés et type de clientèle scolaire.

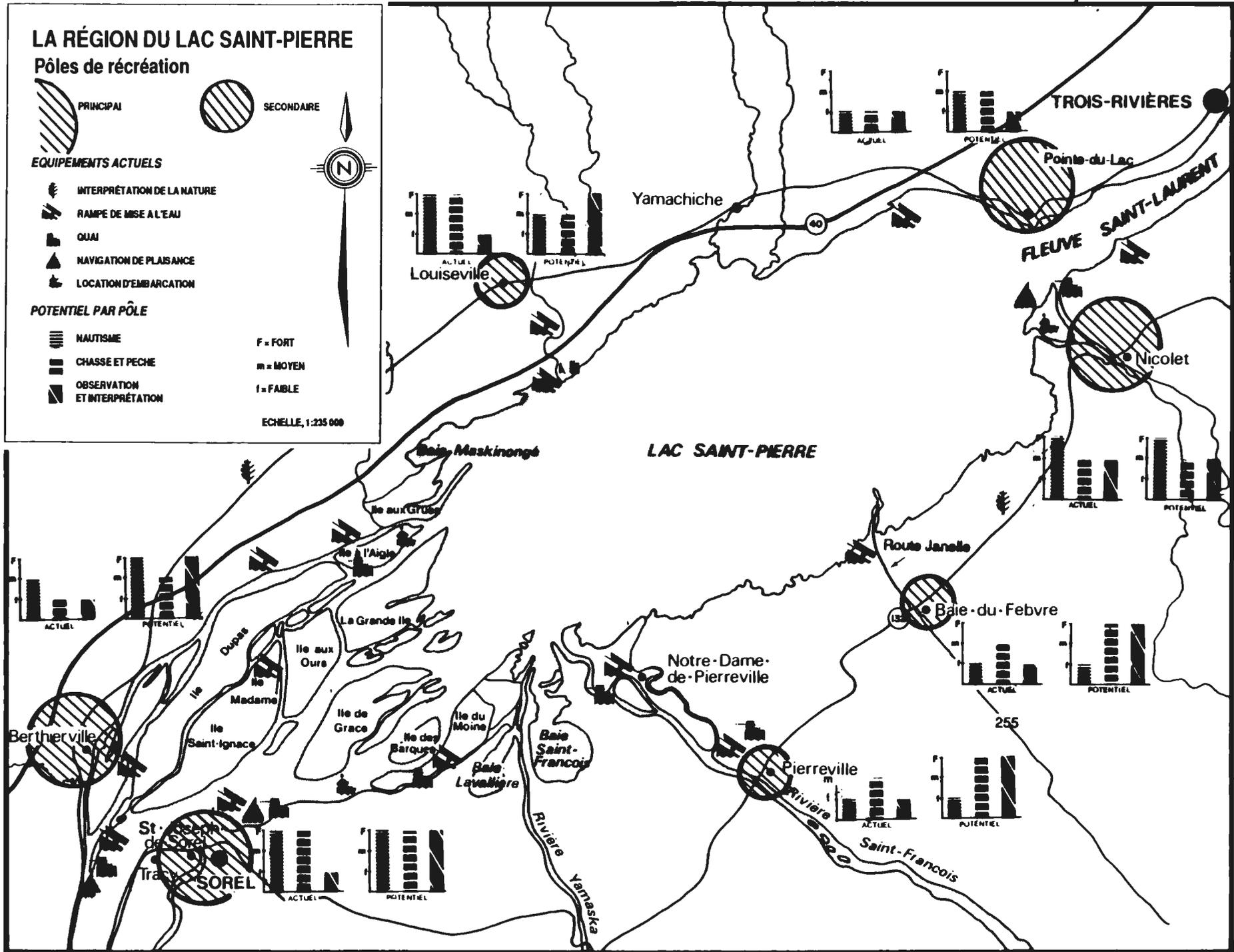


Figure 2 : La région du lac Saint-Pierre : pôles de récréation

# PÔLE DE BAIE-DU-FEBVRE

Localisation de la zone  
d'observation et  
d'interprétation faunique

ECHELLE, 1: 235 000

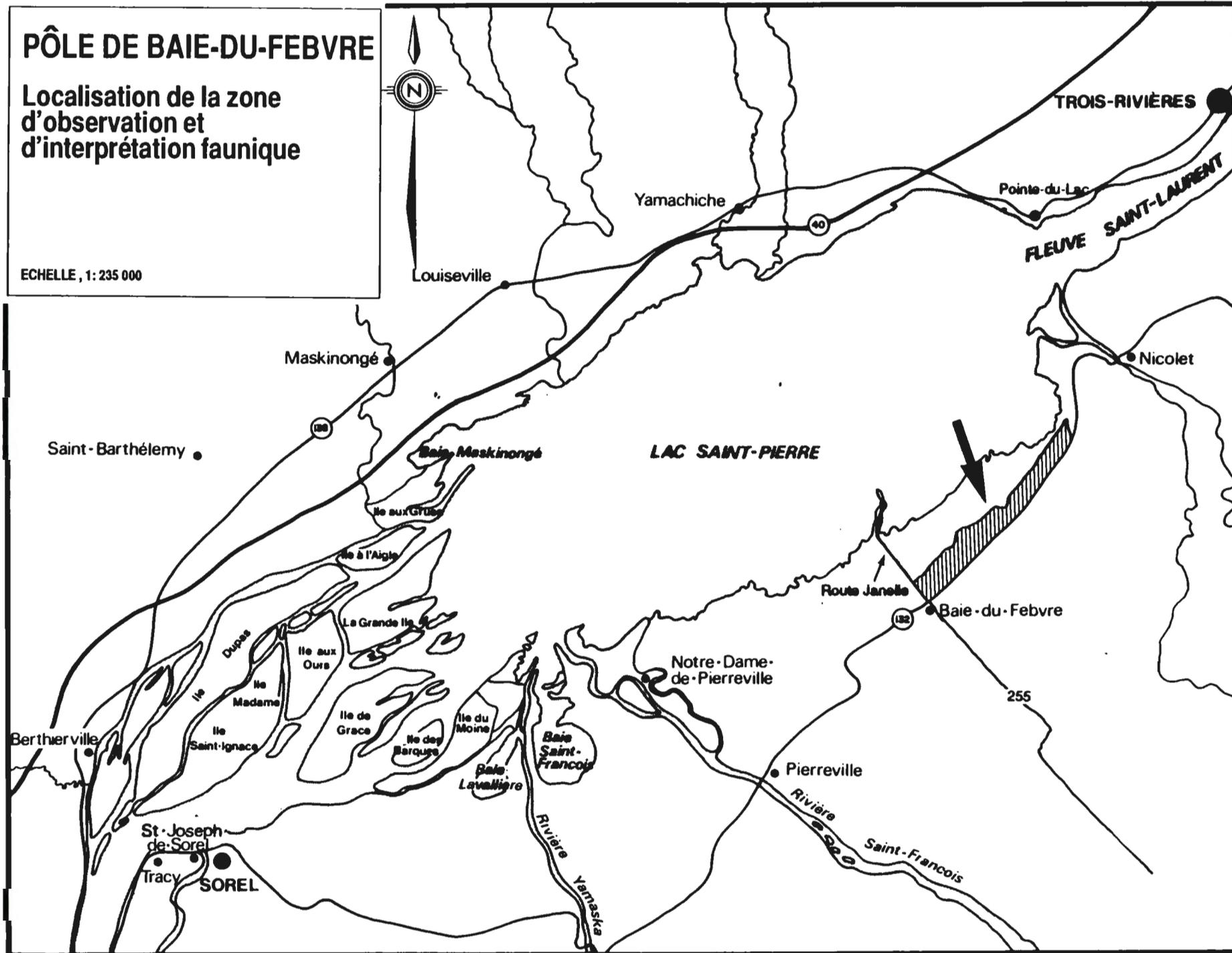


Figure 3 : Localisation du pôle d'observation et d'interprétation faunique de Baie-du-Febvre

De 1986 à 1990, les gestionnaires concernés ont remarqué une augmentation considérable de la fréquentation. En période de pointe, cette situation crée une congestion des sites occasionnant de multiples inconvénients pour les observateurs et une source de dérangement accrue pour les oiseaux. Cette surutilisation, essentiellement les fins de semaine, résulte d'une concentration des visiteurs dans le temps et dans l'espace. D'une part, il importe de rappeler que la période migratoire est courte (environ 40 jours). Cette caractéristique incontrôlable est responsable de la convergence des observateurs au cours des mêmes périodes. D'autre part, la présence des oiseaux sur le territoire est à la fois diffuse et concentrée. Le jour, les oiseaux se déplacent entre les basses-terres et les hautes-terres. Ils se dispersent sur un large territoire et les observateurs s'arrêtent à la vue des voiliers d'oiseaux disséminés dans les champs. Par contre, en fin de journée et tôt le matin, les oiseaux peuvent être observés à partir de lieux mieux délimités. Mais à mesure que les terres inondées s'assèchent, les oiseaux et les observateurs se concentrent dans des lieux plus restreints. C'est à ce moment que cette double concentration crée un achalandage problématique.

### 2.3 Objectifs spécifiques de l'étude

La problématique développée met en lumière la difficulté d'assurer un équilibre entre l'accessibilité au territoire et sa conservation. C'est pourquoi nous considérons la stratégie du développement durable comme la meilleure option susceptible d'assurer le maintien dans le temps de la qualité des ressources fauniques et de la qualité des expériences récréo-éducatives offertes au public. Cette orientation de gestion exige d'intégrer la conservation des habitats fauniques à la planification et au développement des projets récréatifs suscités par l'attrait de masse des voiliers d'oiseaux migrateurs.

Toutefois, cette gestion harmonieuse des ressources et des services aux utilisateurs s'avère impossible à accomplir sans une connaissance suffisante du nombre, des caractéristiques, des attentes et des impacts générés par les clientèles. C'est pourquoi les objectifs de cette étude apparaissent prioritaires:

1. Mesurer, le plus précisément possible, le nombre de visiteurs attirés par l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre;
2. Décrire la demande actuelle, à partir de la définition des caractéristiques démographiques et une segmentation des clientèles;

3. Élaborer une méthodologie d'enquête et de mesure applicable aux observateurs fauniques fréquentant des lieux ouverts;
4. Évaluer les dépenses associées aux excursions ou voyages réalisés pour observer les oiseaux migrateurs;
5. Connaître le degré de priorité accordé par les visiteurs quant au développement de services et d'aménagements supplémentaires pour l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre.

### 3. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Le premier objectif à atteindre porte sur l'évaluation de la fréquentation du territoire à l'étude. La concrétisation de cet objectif exige la mise en oeuvre d'une méthodologie de dénombrement des visiteurs fréquentant les sites d'observation. Cet effort de mesure rencontre certaines difficultés opérationnelles.

La première complication réside dans la délimitation du territoire d'étude. À l'échelle étendue du secteur Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud, il s'avère très difficile de réaliser une opération de dénombrement fiable. Cette difficulté tient à la dispersion des oiseaux et des observateurs sur le territoire. Par ailleurs, à une échelle spatiale plus réduite, on compte quelques sites d'observation mieux circonscrits où la présence des visiteurs est plus stable. Parmi ces sites, certains sont bien délimités et d'autres sont formés de lieux ouverts où les observateurs ont pris l'habitude de s'installer.

La seconde difficulté est liée à un sérieux problème d'échantillonnage. On ne connaît ni le nombre, ni les caractéristiques de la population cible totale. Il est donc impossible, à priori, de choisir un segment représentatif de la population cible.

Ces obstacles nous ont contraints à adopter une double stratégie de mesure. Dans un premier temps, nous avons été forcés d'entreprendre un recensement des individus et des véhicules sur les quatre sites délimités d'enquête, afin de définir la population totale de notre univers d'observation. Dans un second temps, sur la base des données recensées, nous avons entrepris un sondage téléphonique auprès d'un échantillon des visiteurs dénombrés.

#### 3.1 Recensement des visiteurs

Cette étape opérationnelle de l'effort de dénombrement a donné lieu à la réalisation de deux enquêtes sur le terrain.

La première enquête, effectuée sur les quatre sites délimités, a été menée en collaboration avec la Direction régionale du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Cette investigation sur le terrain a été conduite du 31 mars 1990 au 06 mai 1990, soit sur une séquence de trente-sept jours consécutifs. Cette opération aura exigé l'emploi de neuf enquêteurs qui se sont relayés tout au cours de la période d'enquête. Après avoir défini les critères d'éligibilité des répondants, une session de formation dispensée aux enquêteurs a permis

d'uniformiser la façon de procéder dans la sélection des répondants et dans la façon d'aborder les visiteurs.

Les enquêteurs avaient une double mission à accomplir. D'une part, à l'aide de compteurs manuels, ils ont procédé à un dénombrement complet des visiteurs qui ont fréquenté les sites délimités d'enquête. D'autre part, sur la base de la technique de l'échantillonnage systématique, chaque 5<sup>ième</sup> visiteur compté, était pointé et interrogé à partir d'une fiche d'enquête (voir appendice 1). L'information recueillie (coordonnées postales, téléphoniques, données démographiques) avait essentiellement pour but la confection d'une liste aléatoire de répondants en vue d'entreprendre un sondage téléphonique subséquent.

Le dénombrement des visiteurs et l'échantillonnage des répondants en vue de l'enquête téléphonique furent deux opérations très bien réussies. Le chapitre 4 fera état des données de fréquentation mesurées. Quant à l'échantillonnage des répondants, le tableau 1 détaille le nombre de questionnaires complétés sur les sites délimités d'enquête. Au total, 1 794 fiches d'information furent remplies. Seulement sept questionnaires n'ont pu être retenus pour fins de traitement statistique. De plus, on remarquera que l'échantillonnage systématique au ratio de 1/5 a été maintenu pour 34 jours d'enquête. Toutefois, en raison de la trop forte affluence des visiteurs et de la limite des ressources humaines disponibles, nous avons dû adopter un taux de sondage de 1/10 pour trois journées au cours de la période d'étude. En conséquence, pour les répondants contactés au cours de ces trois jours, une pondération des résultats a été effectuée à l'étape du traitement des données. Associé, à cette opération d'ajustement, il est fréquent que certains résultats statistiques varient de quelques décimales (totaux de 99,9% à 100,1%).

La seconde enquête, menée en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, a pris la forme d'un comptage routier dans le secteur étendu de Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud. Nous anticipons que cette mesure d'ensemble serait susceptible de rendre compte du nombre de visiteurs qui stationnent leur véhicule le long de la route 132, sans se rendre aux sites délimités d'observation.

Cette approche vise à obtenir un moyen de contrôle, inexistant jusqu'à ce jour, permettant d'évaluer l'achalandage global des visiteurs sur le territoire de Baie-du-Febvre.

Le comptage routier s'est effectué du lundi 26 mars 1990 au vendredi 11 mai 1990. Le mode de détection retenu a été celui du comptage magnétique avec tubes de caoutchouc. Les appareils de détection ont été localisés de façon à compter tout véhicule qui entre dans la zone d'étude (choix directionnel). Deux compteurs ont

**Tableau 1: Nombre de questionnaires complétés  
sur les sites délimités d'enquête**

JOURNÉES D'ENQUÊTE	TAUX DE SONDAGE	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES	TOTAL PAR SEMAINE
1) 90-03-31	1/10	21	
2) 90-04-01	1/5	158	
3) 90-04-02	1/5	12	
4) 90-04-03	1/5	14	260
5) 90-04-04	1/5	8	
6) 90-04-05	1/5	17	
7) 90-04-06	1/5	30	
8) 90-04-07	1/10	90	
9) 90-04-08	1/10	153	
10) 90-04-09	1/5	9	
11) 90-04-10	1/5	3	308
12) 90-04-11	1/5	1	
13) 90-04-12	1/5	5	
14) 90-04-13	1/5	47	
15) 90-04-14	1/5	179	
16) 90-04-15	1/5	260	
17) 90-04-16	1/5	249	
18) 90-04-17	1/5	15	737
19) 90-04-18	1/5	16	
20) 90-04-19	1/5	13	
21) 90-04-20	1/5	5	
22) 90-04-21	1/5	66	
23) 90-04-22	1/5	133	
24) 90-04-23	1/5	3	
25) 90-04-24	1/5	9	249
26) 90-04-25	1/5	3	
27) 90-04-26	1/5	23	
28) 90-04-27	1/5	12	
29) 90-04-28	1/5	31	
30) 90-04-29	1/5	155	
31) 90-04-30	1/5	5	
32) 90-05-01	1/5	2	201
33) 90-05-02	1/5	2	
34) 90-05-03	1/5	2	
35) 90-05-04	1/5	4	
36) 90-05-05	1/5	4	
37) 90-05-06	1/5	35	39
<b>TOTAL</b>		<b>1 794</b>	<b>1 794</b>

été placés sur la route 132, à l'est et à l'ouest de Baie-du-Febvre. Un troisième compteur a été disposé sur la route 255 à l'entrée nord de Baie-du-Febvre.

Les résultats ont permis d'établir le débit journalier moyen des véhicules circulant sur le tronçon de la route 132, pendant la migration printanière. Cependant, les appareils de détection de surface utilisés ont connu certaines difficultés de fonctionnement (arrachement, froid, neige). En conséquence, les données sont partielles et ne nous permettent pas d'obtenir une mesure d'évaluation d'ensemble de la fréquentation du territoire étudié. Par contre, la situation s'annonce meilleure pour le printemps 1991. Les représentants du ministère des Transports du Québec nous ont informé de la mise en place de boucles magnétiques, installées sous la chaussée. Ce mode de détection, peu sensible aux écarts de température et aux accidents de surface, nous permettra d'obtenir une série statistique complète pour la période de migration printanière 1991.

### 3.2 Sondage téléphonique

La seconde stratégie d'étude, s'appuyant sur la liste des répondants élaborée, avait pour but d'effectuer un sondage téléphonique approfondi auprès d'un échantillon de visiteurs.

Le plan de sondage a été élaboré de façon à réaliser un échantillonnage aléatoire des répondants québécois, fondé sur la population cible contactée sur les sites délimités d'enquête (1 794 visiteurs). L'auteur de la recherche a assumé l'entière responsabilité de la conception du questionnaire d'enquête (voir appendice 2). Le financement du sondage téléphonique a été autorisé par la Direction du Marketing et des Communications du MLCP. La réalisation du sondage a été l'oeuvre de la firme CROP de Montréal.

Le questionnaire a été vérifié au moyen d'un prétest effectué auprès de quinze répondants. Quelques corrections mineures de formulation ont été apportées à notre instrument à la suite de ce contrôle. Le sondage s'est déroulé du mardi 3 juillet au mardi 10 juillet 1990. L'objectif fixé était d'obtenir un minimum de 800 questionnaires complétés. Ce but a été facilement atteint. Plus encore, le taux de succès s'est avéré remarquable: un taux de réponse de 81,1% (appendice C: rapport administratif fourni par la firme CROP). Après avoir récupéré les questionnaires complétés, la saisie des données et le traitement statistique des données (SPSS-X) ont été réalisés à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

#### 4. FRÉQUENTATION DES SITES D'OBSERVATION AU PRINTEMPS 1990

L'exposé des résultats de l'enquête débute avec la présentation des données de fréquentation recueillies sur les sites d'observation. Ces données numériques proviennent essentiellement de la compilation des renseignements consignés sur la fiche d'enquête (appendice 1) utilisée pour le recensement des visiteurs (N=1 787). Notre objectif consiste à établir, le plus précisément possible, l'importance quantitative des visiteurs ayant fréquenté les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre au cours du printemps 1990. Pour parvenir à cet objectif, nous délimiterons d'abord les sites d'enquête. Ensuite, nous détaillerons le nombre de visiteurs et la périodicité de leurs visites sur le territoire d'étude.

##### 4.1 Localisation et définition des sites d'enquête

Les sites d'enquête sont localisés dans la zone Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud. Ce territoire se compose de deux secteurs géographiques distincts (figure 4). Le secteur I montre une élévation du terrain plus forte que le secteur II. Cet aspect est important puisque la distribution des oiseaux se fait en fonction de l'amplitude de l'inondation dans un secteur ou dans l'autre. Le secteur II, caractérisé par ses basses-terres inondées, est situé à l'est de Baie-du-Febvre. C'est précisément au coeur de ce territoire que se situe notre premier site d'enquête. Ce site coïncide intégralement avec l'aire d'observation principale délimitée et aménagée par la COLASP<sup>5</sup> le long de la route 132.

Les trois autres sites d'enquête sont localisés dans le secteur I. Plus spécifiquement, ces sites d'observation sont établis sur le pourtour d'un territoire restreint en face de Baie-du-Febvre, entre la route 132 et le bassin d'oxygénation de la municipalité. Ce territoire correspond à une zone d'endiguement pour des fins agricoles, où l'on maintient un niveau d'eau optimal pour la sauvagine pendant la période de migration. Au fur et à mesure du retrait des eaux dans la plaine inondable du secteur II, les oiseaux et les observateurs se concentrent dans cette zone du secteur I. Les sites d'enquête sont situés sur les trois segments formant un fer à cheval autour de la zone endiguée: une portion délimitée de la digue parallèle à la route 132, une section délimitée le long de la route Janelle (chemin de desserte) perpendiculaire à la route 132, une portion délimitée du terre-plein en bordure du bassin d'oxygénation de la municipalité.

---

5. Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre.

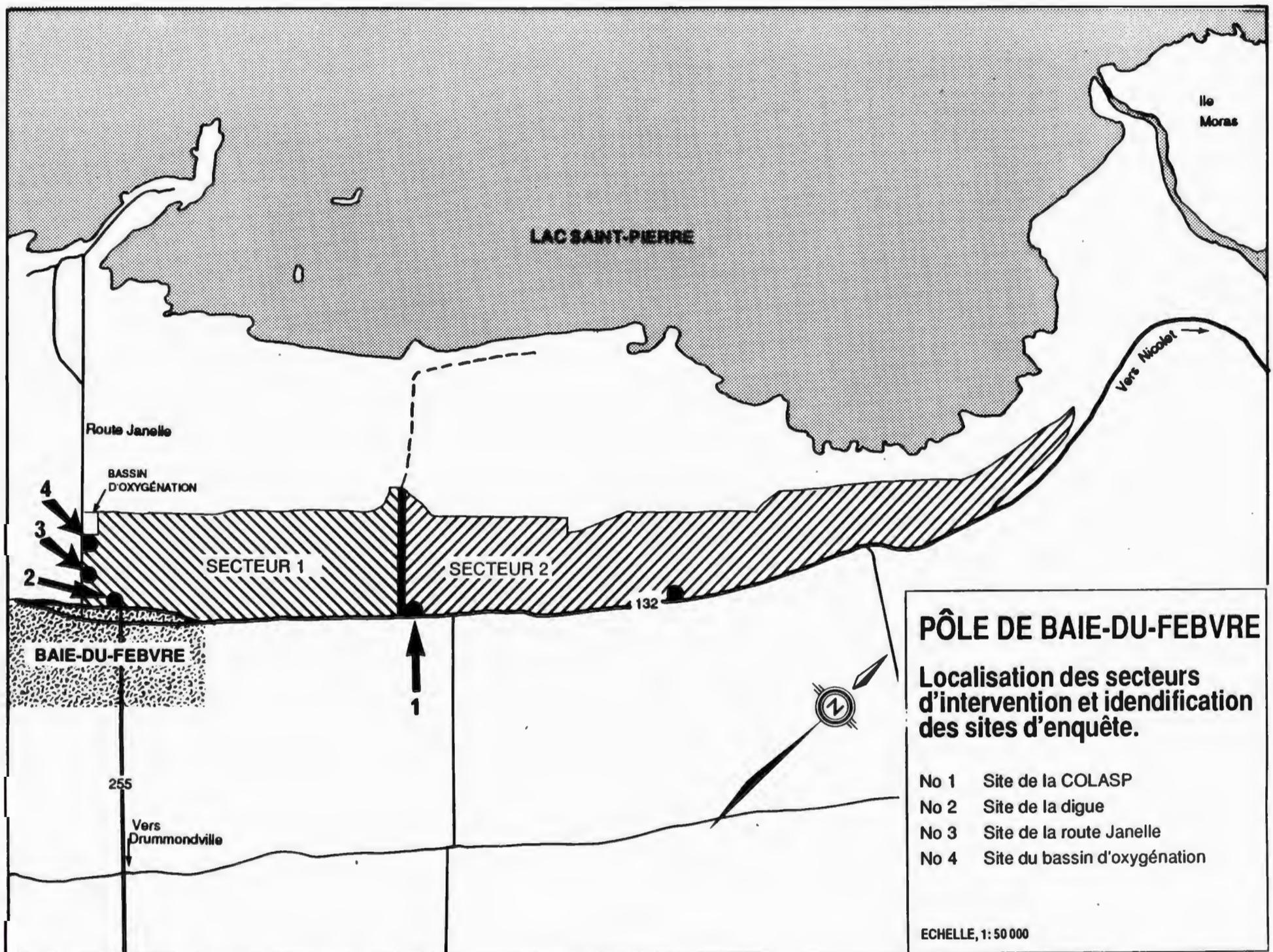
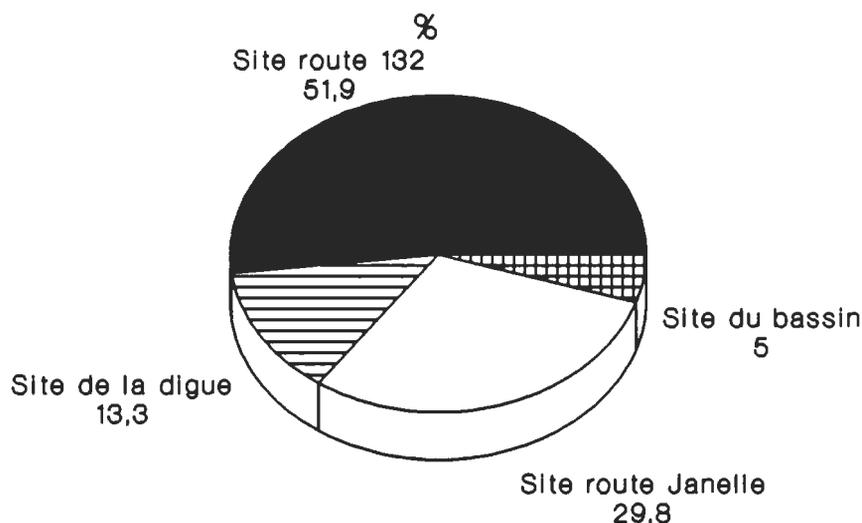


Figure 4 : Localisation des secteurs et des sites d'enquête

Ces trois sites d'enquête correspondent aux trois lieux majeurs d'accès et de fréquentation des visiteurs, en période de fort achalandage, pour l'observation des oiseaux migrateurs.

#### 4.2 Répartition des visiteurs selon les sites d'enquête

Pour les quatre sites délimités d'enquête, on a compté 12,971 visiteurs pendant la période allant du 31 mars au 06 mai 1990. La figure 5 montre la répartition en pourcentage de cette fréquentation pour chaque site d'enquête. Le classement des sites, par ordre d'importance de fréquentation, donne le résultat suivant: le site de la COLASP sur la route 132 (51,9%), le segment de la route Janelle (29,8%), le site de la digue (13,3%) et le site du bassin d'oxygénation (5,0%).



**Figure 5: Répartition de la fréquentation par sites délimités d'enquête**

L'analyse des résultats démontre bien la complémentarité des sites entre les secteurs géographiques distincts. Le secteur I, regroupant les trois (3) sites localisés en périphérie de la zone endiguée (digue, section route Janelle, bassin), accueille 48,1% de la fréquentation. Le secteur II, avec le site de la COLASP, reçoit 51,9% des visiteurs comptés sur les sites délimités d'enquête.

L'analyse chronologique des données de fréquentation illustre clairement la spécificité des sites et des secteurs au cours de la période migratoire. Le tableau 2 présente l'évolution de la fréquentation par site pour les 37 jours d'enquête. Ainsi, on constate que le site en bordure de la route 132 est

**Tableau 2: Évolution de la fréquentation  
sur les sites délimités d'enquête**

JOURNÉES D'ENQUÊTE	SITE 132	SITE DE LA DIGUE	SECTION ROUTE JANELLE	BASSIN	TOTAL
1) 90-03-31	162	-	75	-	237
2) 90-04-01	952	-	128	-	1 080
3) 90-04-02	63	-	16	-	79
4) 90-04-03	69	-	35	-	104
5) 90-04-04	63	-	23	-	86
6) 90-04-05	85	-	35	-	120
7) 90-04-06	169	-	10	-	179
8) 90-04-07	885	-	201	-	1 086
9) 90-04-08	1 728	-	242	-	1 970
10) 90-04-09	74	-	0	-	74
11) 90-04-10	31	-	0	-	31
12) 90-04-11	16	-	1	-	17
13) 90-04-12	40	-	0	-	40
14) 90-04-13	283	-	66	-	349
15) 90-04-14	504	269	285	-	1 058
16) 90-04-15	870	359	366	-	1 595
17) 90-04-16	396	411	650	-	1 457
18) 90-04-17	56	-	49	-	105
19) 90-04-18	17	-	74	-	91
20) 90-04-19	-	-	76	-	76
21) 90-04-20	-	-	27	-	27
22) 90-04-21	-	182	161	98	441
23) 90-04-22	-	351	452	-	803
24) 90-04-23	-	-	23	-	23
25) 90-04-24	-	-	47	-	47
26) 90-04-25	-	-	15	-	15
27) 90-04-26	-	-	103	32	135
28) 90-04-27	-	-	61	18	79
29) 90-04-28	-	35	60	84	179
30) 90-04-29	379	-	397	202	978
31) 90-04-30	-	-	14	21	35
32) 90-05-01	-	-	4	10	14
33) 90-05-02	-	-	11	11	22
34) 90-05-03	-	-	4	10	14
35) 90-05-04	-	-	14	17	31
36) 90-05-05	-	-	3	31	34
37) 90-05-06	135	-	4	121	260
<b>TOTAL</b>	<b>6 977</b>	<b>1 607</b>	<b>3 732</b>	<b>655</b>	<b>12 971</b>

essentiellement utilisé au début de la période de migration. Les données de fréquentation compilées révèlent que les 19 premiers jours (31 mars au 18 avril) concentrent 93% de l'utilisation de ce site. Ce résultat est cohérent avec les caractéristiques bio-géographiques du secteur II. La faible dénivellation du territoire favorise une inondation hâtive des basses-terres résultant en une utilisation intensive de cette zone par la sauvagine.

Selon la même approche chronologique, le site du bassin d'oxygénation est manifestement fréquenté en toute fin de la période migratoire (présence de canards barboteurs). Les 11 derniers jours de l'enquête (26 avril au 06 mai) enregistrent 85% de la fréquentation de ce site. La section délimitée de la route Janelle est le seul site où l'on note la présence des visiteurs tout au long de la période migratoire. La fréquentation s'amorce lentement en début de période (20% au cours des 13 premiers jours). Ensuite, l'achalandage atteint son sommet au cours des vacances de Pâques (37% pour 4 jours) et diminue progressivement jusqu'en fin de période (43% pour les 20 derniers jours). Enfin, le site de la digue est utilisé de façon épisodique. Il s'agit d'une zone de débordement contiguë au site d'enquête de la route Janelle. La digue semble avoir pour fonction d'accueillir le surplus de visiteurs en période de fort achalandage. D'ailleurs, ce site a été fréquenté presque exclusivement pendant les vacances de Pâques et la fin de semaine subséquente. Les résultats combinés des trois sites d'enquête sont cohérents avec les caractéristiques bio-géographiques du secteur I. À l'intérieur de ce territoire, légèrement plus élevé, on y remarque une crue des eaux plus faible. Mais au milieu et en fin de période, le maintien du niveau d'eau, sur une bande de territoire (endiguement) crée une zone privilégiée pour l'observation rapprochée des oiseaux migrateurs.

Jusqu'ici, nous avons présenté une analyse détaillée des données de fréquentation pour les quatre (4) sites délimités d'enquête. Toutefois, de nombreux visiteurs ont circulé et se sont arrêtés le long de la route Janelle, à l'extérieur du segment contrôlé par les enquêteurs. Ces visiteurs n'ont pu être contactés dans le cadre de la présente étude. Toutefois, ces visiteurs supplémentaires ont fait l'objet d'un comptage spécifique. Le tableau 3 traduit avec plus de réalisme le nombre total de visiteurs comptés sur le territoire d'étude. Ainsi, au 12,971 personnes dénombrées sur les sites d'enquête, il faut comptabiliser un supplément de 9,108 visiteurs. De plus, l'expérience des années antérieures montre qu'un certain nombre d'individus stationnent leur véhicule le long de la route 132 sans se rendre aux sites d'observation aménagés. Donc, la fréquentation mesurée est légèrement sous-estimée pour l'ensemble du territoire.

En résumé, nous avons compté 22,079 visiteurs sur le territoire d'étude pour la période allant du 31 mars au 06 mai 1990. Sur la base de cette fréquentation

**Tableau 3: Nombre de visiteurs comptés  
sur le territoire d'étude**

JOURNÉES D'ENQUÊTE	SITES DÉLIMITÉS D'ENQUÊTE	CIRCULATION ROUTE JANELLE (EXTÉRIEUR DU SITE DÉLIMITÉ)	NOMBRE TOTAL DE VISITEURS
1) 90-03-31	237	-	237
2) 90-04-01	1 080	-	1 080
3) 90-04-02	79	-	79
4) 90-04-03	104	-	104
5) 90-04-04	86	-	86
6) 90-04-05	120	-	120
7) 90-04-06	179	-	179
8) 90-04-07	1 086	489	1 575
9) 90-04-08	1 970	1 915	3 885
10) 90-04-09	74	60	134
11) 90-04-10	31	19	50
12) 90-04-11	17	10	27
13) 90-04-12	40	34	74
14) 90-04-13	349	431	780
15) 90-04-14	1 058	615	1 673
16) 90-04-15	1 595	1 050	2 645
17) 90-04-16	1 457	718	2 175
18) 90-04-17	105	107	212
19) 90-04-18	91	137	228
20) 90-04-19	76	187	263
21) 90-04-20	27	84	111
22) 90-04-21	441	562	1 003
23) 90-04-22	803	1 194	1 997
24) 90-04-23	23	113	136
25) 90-04-24	47	88	135
26) 90-04-25	15	97	112
27) 90-04-26	135	31	166
28) 90-04-27	79	89	168
29) 90-04-28	179	270	449
30) 90-04-29	978	373	1 351
31) 90-04-30	35	21	56
32) 90-05-01	14	18	32
33) 90-05-02	22	10	32
34) 90-05-03	14	18	32
35) 90-05-04	31	5	36
36) 90-05-05	34	71	105
37) 90-05-06	260	292	552
<b>TOTAL</b>	<b>12 971</b>	<b>9 108</b>	<b>22 079</b>

mesurée, on peut raisonnablement estimer à 25,000 personnes le nombre de visiteurs qui sont venus observer les oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre, au cours du printemps 1990.

#### 4.3 Répartition des visiteurs selon la période et le moment de la visite

La zone Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud accueille les oiseaux migrateurs de la fin mars jusqu'au début de mai. Le pic d'achalandage des visiteurs correspond à la présence massive des bernaches du Canada et des grandes oies blanches sur le territoire. En corollaire, la grande majorité des visiteurs (95,6%) fréquentent Baie-du-Febvre au cours du mois d'avril.

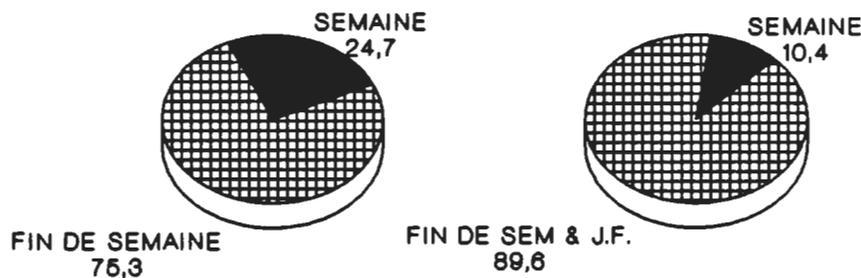
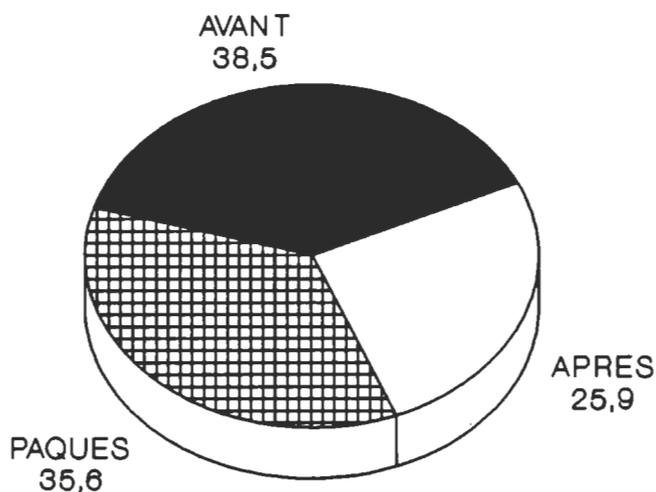


Figure 6: Distribution des visiteurs: semaine, fin de semaine, jours fériés

Sources: Barabé (1990)

La présence des visiteurs, pendant la période de migration, est marquée par deux phénomènes de concentration de la fréquentation. Le premier se manifeste (figure 6) par une présence massive des observateurs les fins de semaine (75,3%). Ce phénomène de concentration dans le temps s'amplifie encore si on y ajoute les journées fériées du vendredi et du lundi de Pâques (89,6% de la fréquentation). La seconde illustration de la convergence massive des visiteurs dans les mêmes plages de temps apparaît à la figure 7. Les quatre (4) jours du congé de Pâques regroupent 35,6% de la fréquentation, tandis que les treize (13) jours avant Pâques rassemblent 38,5% des visiteurs et que les vingt (20) jours après Pâques recueillent 25,9% de la fréquentation.



**Figure 7: Distribution des visiteurs: avant, pendant et après Pâques**

**Sources: Barabé (1990)**

La figure 8 illustre la répartition des visiteurs selon les heures de fréquentation. La distribution des heures de la journée (10h00 à 19h00) coïncide avec le temps de présence des enquêteurs sur les sites d'étude. La fréquence des heures de visites peut facilement être découpée en trois blocs horaires relativement homogènes. Ainsi, le plus fort contingent de visiteurs fréquentent les sites d'observation de 13h00 à 16h59 (60,7%). De part et d'autre de cette tendance centrale des heures de visite, on constate l'existence de deux (2) blocs horaires équivalents. Les visiteurs du matin (10h00 à 12h59) sont responsables de 19,4% de la fréquentation, tandis que les visiteurs de fins de journée (17h00 à 19h00) occupent 19,4% des heures de visites.

En résumé, 89,6% des visiteurs ont fréquenté les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre au cours des fins de semaine et des jours fériés. À eux seuls, les quatre (4) jours du congé de Pâques concentrent un peu plus du 1/3 de la fréquentation totale. Enfin, la majorité des visiteurs (60,7%) fréquentent les sites d'observation en après-midi. Ce dernier constat devrait attirer l'attention des gestionnaires des sites. Car, le temps de visite des usagers se modèle à l'inverse du temps de présence dominant des oiseaux. En effet, l'assiduité des oiseaux migrateurs dans les basses-terres inondées s'avère prépondérante tôt le matin et le soir, à la brunante.

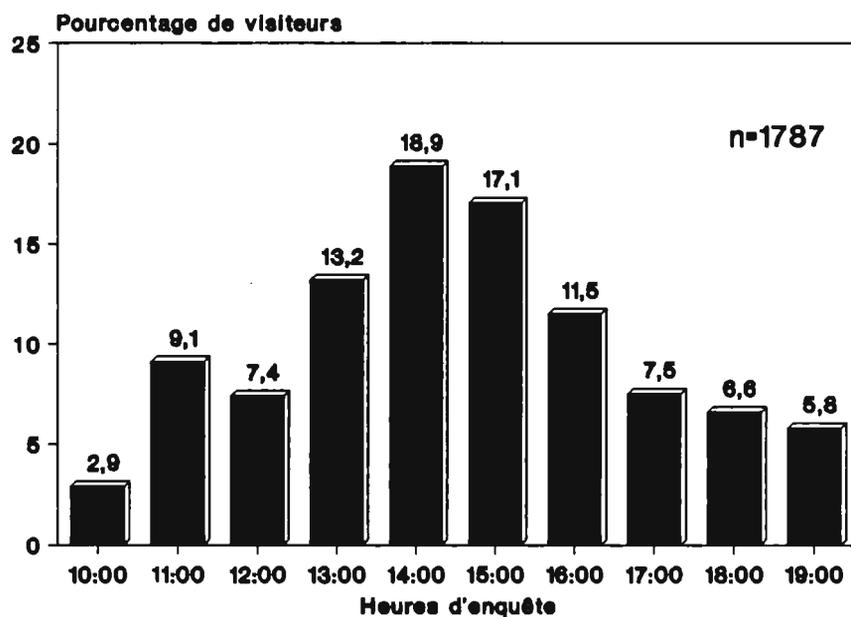


Figure 8: Répartition des visiteurs selon les heures de fréquentation

## 5. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉPONDANTS

Nous poursuivons la présentation des résultats de l'enquête avec la description du profil socio-économique des répondants. Notre intention vise à dégager, dès le départ, les grandes caractéristiques démographiques des visiteurs. Quand cela sera possible, nous utiliserons comme référence comparative les données du profil général de la population canadienne et québécoise. Cette approche a pour but de faire ressortir les ressemblances et les différences entre les cohortes de population. La mise en évidence des écarts peut contribuer à cristalliser la spécificité du profil des observateurs d'oiseaux migrateurs fréquentant Baie-du-Febvre.

### 5.1 Répartition des visiteurs selon le sexe

Tel qu'illustré à la figure 9, la répartition des hommes et des femmes au sein de la population canadienne et québécoise est pratiquement identique. La population du Québec se compose de 48,4% d'hommes et de 51,6% de femmes (Statistique Canada, 1987). La répartition des visiteurs à Baie-du-Febvre diffère

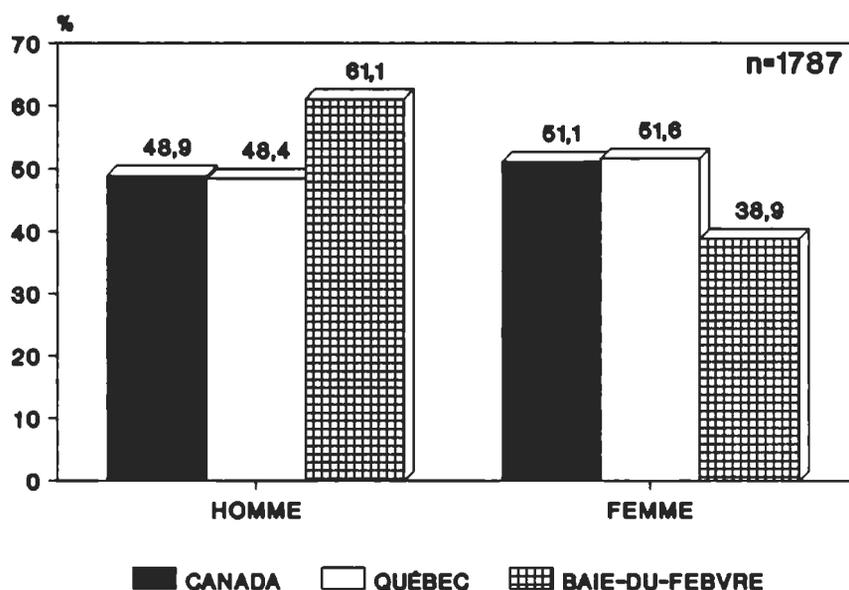


Figure 9: Répartition des répondants de 15 ans et plus selon le sexe

Sources: Statistique Canada (1987); Barabé (1990)

sensiblement de ce profil. On y compte 61,1% d'hommes et 38,9% de femmes. Le constat d'une plus grande proportion d'hommes ne semble pas atypique pour autant. Une enquête récente, menée en 1987 au parc national Point Pelee, montre que 59% des "bird watchers" sont aussi des hommes (Hvenegaard *et al.*, 1989).

En résumé, au printemps 1990, les visiteurs fréquentant les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre comptent plus d'hommes que de femmes.

## 5.2 Répartition des visiteurs selon l'âge

Par souci de conformité avec les données du recensement canadien, nous avons également retenu les répondants de 15 ans ou plus dans le cadre de la présente étude.

La figure 10 présente la répartition des répondants par catégories d'âges. L'examen des résultats pour Baie-du-Febvre permet de dégager certains faits saillants. Ainsi, la catégorie des 35-44 ans domine la distribution (28%), suivie de près par la catégorie des 25-34 ans (26%). Ces deux groupes d'âges unifiés forment 54% de l'échantillon total de la population étudiée. Si on ajoute la catégorie des 45-54 ans, c'est 73% de l'échantillon que l'on regroupe.

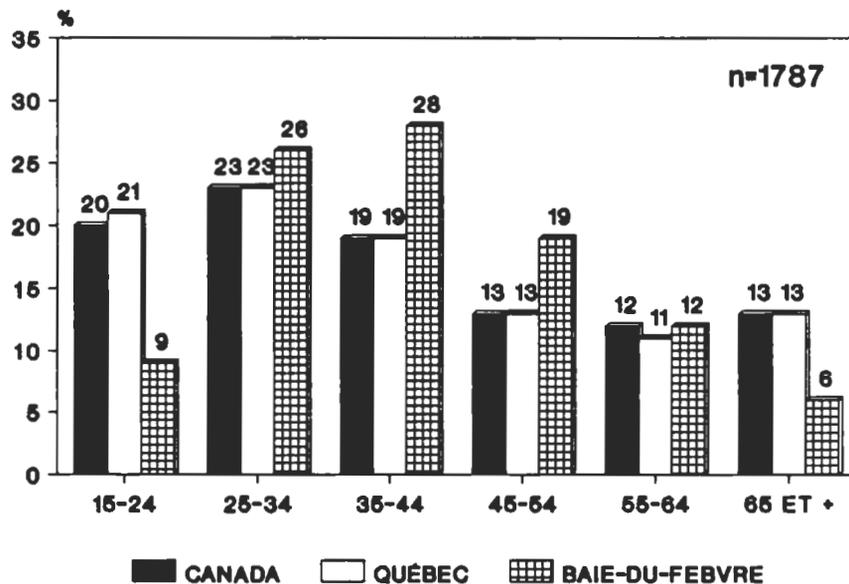


Figure 10: Répartition des répondants de 15 ans et plus par catégorie d'âge

Sources: Statistique Canada (1987); Barabé (1990)

Ces résultats, comparés au profil général de la population du Québec, témoignent de différences notables. Les écarts observés se manifestent aussi si l'on examine les deux catégories extrêmes de la distribution. La catégorie des 15-24 ans montre une représentation faible (9%) par rapport à leur importance réelle au sein de la population québécoise (21%). De même, la catégorie des 65 ans et plus est sous-représentée (6%) par rapport au contingent qu'elle forme dans la société québécoise (13%).

En résumé, au printemps 1990, les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre ont attiré des visiteurs de toutes les catégories d'âges. Cependant, on constate une présence dominante des visiteurs d'âge mûr (moyenne de 41 ans) et une participation relativement faible des plus jeunes (15-24 ans) et des plus âgés (65 ans et plus).

### 5.3 Répartition des visiteurs selon l'occupation

La consultation de la figure 11 permet de constater que 75,2% des répondants sont actifs sur le marché du travail. Parmi ces derniers, 61,4% déclarent occuper un emploi à temps plein, tandis que 13,8% affirment détenir un emploi à temps partiel.

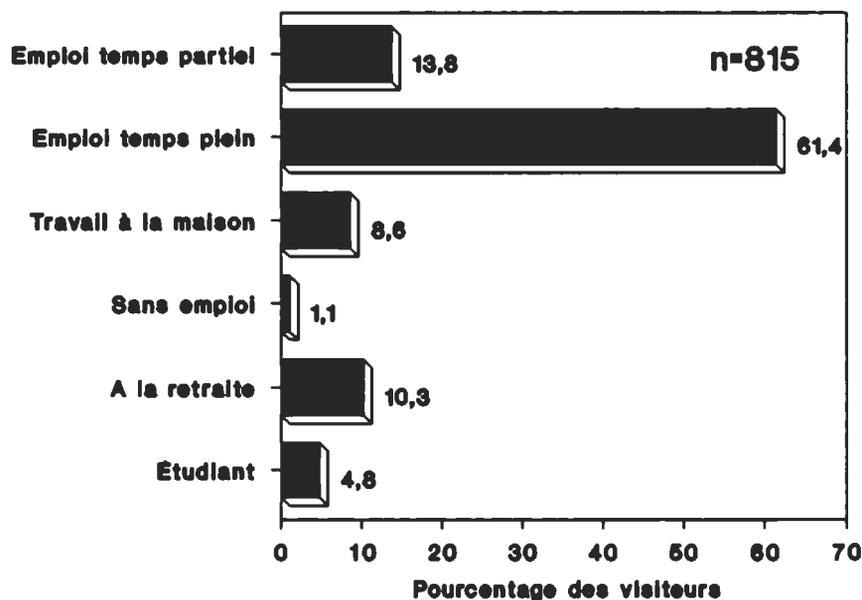


Figure 11: Répartition des répondants de 15 ans ou plus selon l'occupation

En corollaire, 24,8% des répondants se disent inactifs sur le marché du travail. Parmi ce groupe, les retraités forment le plus fort contingent (10,3%), suivi des femmes au foyer (8,6%), des étudiants (4,8%) et des sans emploi (1,1%).

En résumé, 61,4% des visiteurs, qui ont fréquenté les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre, détiennent un emploi à temps plein. Cette situation, caractérisant la majorité des répondants, laisse entrevoir une structuration du temps favorisant essentiellement les déplacements de fins de semaine. La promotion des activités d'interprétation faunique, sur semaine, serait susceptible de rejoindre le 1/4 des répondants, soit les travailleurs à temps partiel et les retraités (24,1%).

#### 5.4 Répartition des visiteurs selon le niveau de scolarité

Cette information a été compilée sur la base de la dernière année d'études complétée par les répondants. La figure 12 synthétise les résultats obtenus.

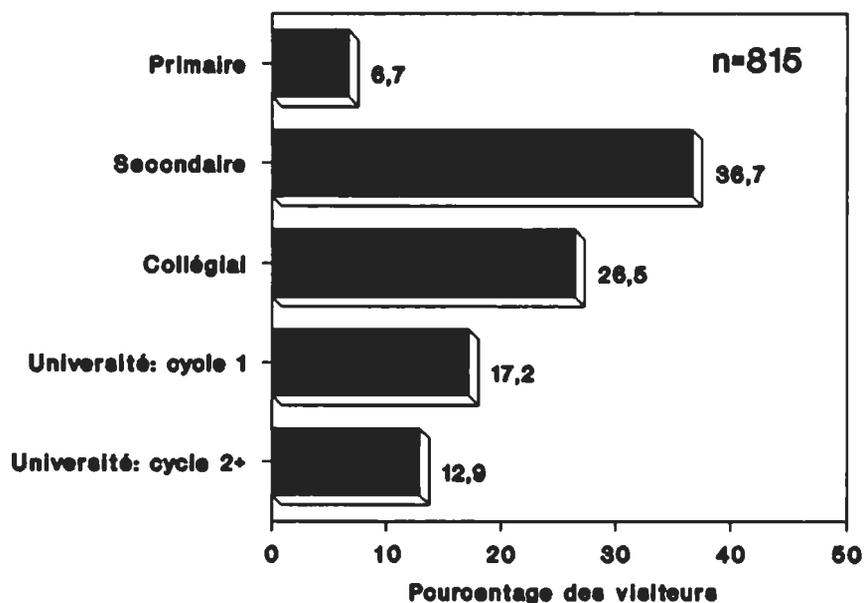


Figure 12: Répartition des répondants de 15 ans ou plus selon le dernier niveau d'études complété

L'examen de la répartition en pourcentage des visiteurs révèle que 6,7% des répondants ont terminé le niveau primaire et 36,7% des répondants, le niveau secondaire. En somme, 43,4% des visiteurs interrogés ont complété onze années d'études.

En corollaire, 56,6% des répondants ont complété douze années d'étude et plus. La répartition de ce dernier contingent s'établit de la façon suivante: études collégiales (26,5%), études universitaires de 1er cycle (17,2%), études universitaires de 2e cycle et plus (12,9%). À priori, ce qui attire notre attention est le nombre important de détenteurs d'un diplôme universitaire (30,1%) parmi les observateurs d'oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre. On y trouve un écart appréciable par rapport au profil général de la population québécoise (16,0%). Cette tendance à une plus forte scolarisation a été notée dans d'autres lieux d'observation des oiseaux migrateurs. Par exemple, les visiteurs du parc national Point Pelee présentent cette caractéristique: 62,4% des répondants détiennent un "bachelor's degree" (Hvenegaard et al., 1989).

En résumé, plus de la moitié des visiteurs qui ont fréquenté les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre ont complété plus de douze années d'études. De plus, presque le tiers des répondants affirment avoir complété des études universitaires.

#### 5.5 Répartition des visiteurs selon le revenu familial brut

Il importe de préciser ici, de quelle façon cette information a été recueillie auprès des répondants. La personne interrogée devait indiquer, parmi des tranches de revenus pré-déterminés, laquelle correspondait au revenu familial brut (avant impôts) de tous les membres du foyer, pour l'année 1989.

La figure 13 présente la distribution des répondants par classes de revenus. Le plus fort contingent de répondants se situe dans la tranche de revenus allant de \$30,000 à \$39,999 (22,2%), suivi par la tranche de \$20,000 à \$29,999 (19,7%), et de la tranche de \$40,000 à \$49,999 (18,0%). Ces trois classes de revenus regroupent 59,9% des répondants.

De part et d'autre des classes médianes de revenus, on trouve encore un nombre important de répondants (40,1%). Ceux-ci se répartissent de la façon suivante: 14,0% des personnes interrogées ont déclaré un revenu familial brut de \$19,999 ou moins; 10,8% se situent dans la tranche de \$50,000 à \$59,999; et 15,3% déclarent un revenu de \$60,000 et plus. Cette distribution du revenu familial brut s'écarte sensiblement du profil général de la population québécoise. On remarque une sous-représentation, des observateurs d'oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre, dans la catégorie des \$19,999 ou moins et une nette sur-représentation de ceux-ci dans la catégorie des \$50,000 et plus (26,1%). Encore ici, ce constat semble être une tendance caractéristique des observateurs d'oiseaux. Au cours d'une étude réalisée en 1987, les observateurs d'oiseaux du parc national Point

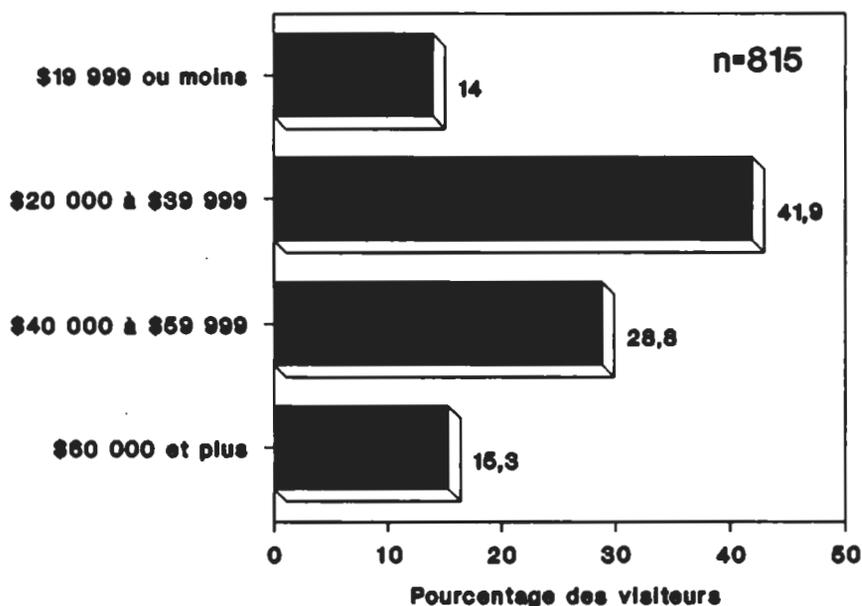


Figure 13: Revenu familial brut des visiteurs, avant impôts, en 1989

Pelee ont déclaré un revenu familial brut moyen de \$57,175, ce qui dépasse considérablement la moyenne canadienne de \$37,827 (Hvenegaard, 1989).

En résumé, presque le 3/4 des répondants ont déclaré disposer d'un revenu familial brut se situant entre 20 000 \$ et 59 999 \$. Cette distribution s'écarte sensiblement du profil général de la population québécoise.

#### 5.6 Répartition des visiteurs selon la provenance

La provenance des visiteurs tient une place capitale dans la définition du profil socio-économique des répondants. Cette information forme souvent le coeur des études de la demande dans le champ d'investigation du loisir. Les renseignements sur l'origine des visiteurs sont particulièrement précieux pour réaliser une segmentation géographique des clientèles. Pour les gestionnaires responsables de la conservation et de la mise en valeur du pôle récréo-éducatif de Baie-du-Febvre, l'identification du nombre de visiteurs selon différents découpages spatiaux et administratifs constitue une information de grande valeur.

En guise de contexte préliminaire, précisons que les visiteurs interrogés sur les sites d'observation proviennent presque totalement du Québec (99,6%). Il faut

néanmoins souligner la présence de huit personnes (0,4%) dont la région d'origine correspondait à d'autres lieux en Amérique du Nord.

La figure 14 présente la répartition des visiteurs québécois par régions administratives. Ce découpage spatial montre à la fois la diversité des provenances et la concentration actuelle des régions émettrices. Les résultats montrent que trois régions administratives regroupent 88,7% des visiteurs rencontrés à Baie-du-Febvre: Mauricie-Bois-Francs (57,3%), Montérégie (19,4%), Montréal (12,0%). Les autres visiteurs (11,3%) ont pour origine dix régions administratives différentes.

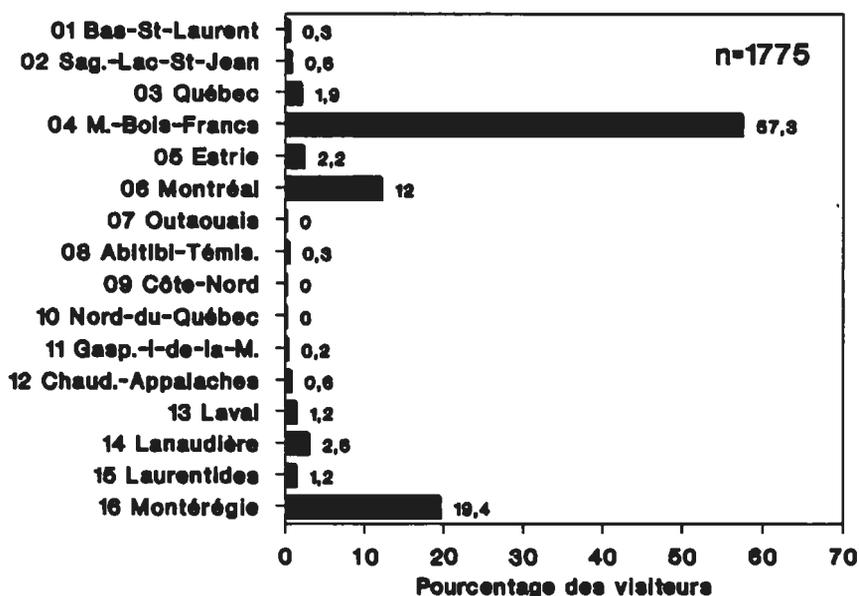
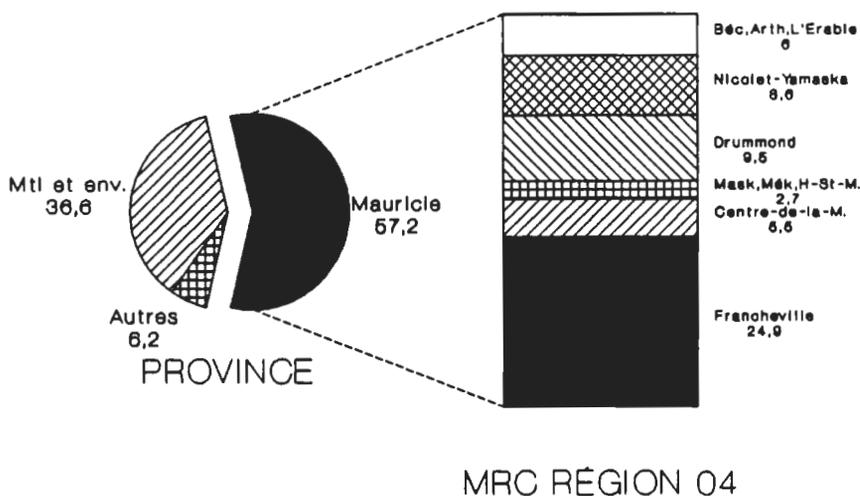


Figure 14: Répartition des visiteurs par régions administratives

Les résultats précédents nous ont conduits à adopter une segmentation simplifiée de l'origine des visiteurs fréquentant Baie-du-Febvre: Mauricie-Bois-Francs (57,3%), Montréal et ses régions périphériques (36,6%), autres régions du Québec. C'est sur la base de cette segmentation que nous approfondirons les deux zones émettrices majeures.

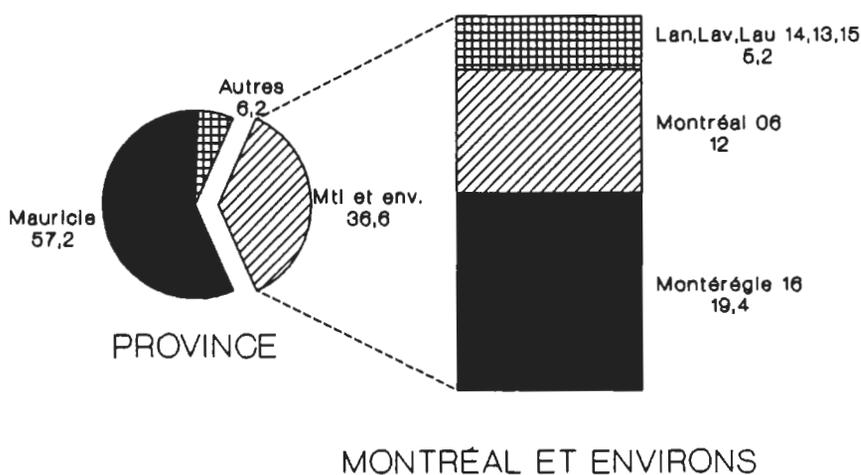
La figure 15 isole et détaille la provenance des visiteurs à l'échelle spatiale des municipalités régionales de comté formant la région Mauricie-Bois-Francs. On constate que les visiteurs fréquentant Baie-du-Febvre proviennent majoritairement (48,3%) de quatre municipalités régionales de comté: Francheville (24,8%), Drummond (9,5%), Nicolet-Yamaska (8,5%), Le Centre-de-la-Mauricie (5,5%).



**Figure 15: Répartition des visiteurs pour la région Mauricie-Bois-Francs**

Présentement, les six autres municipalités régionales de comté de la région 04 groupent 8,8% des visiteurs: Bécancour (3,1%), Arthabaska (2,6%), Maskinongé (1,8%), Mékinac (0,7%), L'Érable (0,4%), Le Haut-Saint-Maurice (0,2%). Enfin, il est intéressant de signaler la proportion des visiteurs selon leur appartenance à la Rive-Nord (33,0%) ou à la Rive-Sud (24,1%).

La figure 16 poursuit le même objectif d'isoler et de détailler les sous-régions formant le deuxième segment majeur: Montréal et ses régions périphériques. Ce découpage, à l'échelle des régions administratives, convient mieux que l'approche



**Figure 16: Répartition des visiteurs pour le grand Montréal et les régions périphériques**

par MRC pour rendre compte de la distribution des clientèles. Les résultats permettent d'observer deux tendances bien démarquées. D'une part, la provenance des visiteurs est fortement associée à deux régions principales: Montérégie (19,4%), Montréal (12,0%). D'autre part, l'origine des répondants est liée à trois régions complémentaires: Lanaudière (2,8%), Laval (1,2%), Laurentides (1,2%).

En guise d'information supplémentaire, le tableau 4 fournit de façon détaillée la répartition des visiteurs pour les 63 municipalités régionales de comté d'où provenaient les visiteurs ayant fréquenté Baie-du-Febvre, au printemps 1990. Les municipalités ont été placées par ordre d'importance des fréquences. L'analyse de ce tableau permet de remarquer que les 14 premières municipalités régionales de comté regroupent 85,6% des visiteurs.

Dans le même but, le tableau 5 présente la répartition des visiteurs selon les principales municipalités de provenance des répondants. Globalement, on remarque que dix-huit municipalités rassemblent 58,7% des visiteurs fréquentant Baie-du-Febvre. Il est intéressant d'observer l'existence et l'importance relative de plusieurs sous-groupes de municipalités. Ces sous-groupes sont essentiellement formés sur la base du critère de proximité. Ainsi, un premier sous-groupe (21,1%) est composé des municipalités suivantes: Trois-Rivières (11,2%), Cap-de-la-Madeleine (5,2%), Trois-Rivières-Ouest (4,7%). Un deuxième sous-groupe est associé au Montréal métropolitain (10,0%): Montréal (8,8%), Laval (1,2%). Un troisième sous-groupe constitue un assemblage de trois municipalités sur la Rive-Sud (9,3%): Drummondville (6,7%), Saint-Hyacinthe (1,6%), Victoriaville (1,0%). Quatre autres groupements sont faciles à tracer et pourraient être reconstitués selon les besoins des gestionnaires.

En résumé, la provenance des visiteurs, au cours du printemps 1990, montre l'intérêt croissant de la population pour la halte migratoire de Baie-du-Febvre. Globalement, la clientèle étudiée provenait de 285 municipalités québécoises différentes incluses au sein de 63 municipalités régionales de comté, elles-mêmes regroupées en 13 régions administratives.

Une segmentation plus fine du marché actuel montre que les adeptes des sites d'observation se recrutent sur l'ensemble du territoire de la région Mauricie-Bois-Francs. D'ailleurs, la 1/2 de tous les visiteurs proviennent de la région 04 et de ses 10 municipalités régionales de comté. Mais plus encore, le rayonnement actuel du pôle récréo-éducatif de Baie-du-Febvre déborde largement le cadre de sa région d'appartenance. En effet, plus du 1/3 des visiteurs actuels proviennent de Montréal et des régions administratives périphériques. Le

Tableau 4: Répartition des visiteurs  
par municipalités régionales de comté

MUNICIPALITÉS (CODE)	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Francheville (435)	441	24,8
Communauté urbaine de Montréal (065)	213	12,0
Drummond (415)	169	9,5
Nicolet-Yamaska (420)	152	8,5
Le Bas-Richelieu (660)	106	6,0
Le Centre-de-la-Mauricie (440)	98	5,5
Lajemmerais (665)	58	3,2
Bécancour (425)	55	3,1
Champlain (634)	53	3,0
Les Maskoutains (655)	46	2,6
Arthabaska (410)	45	2,6
Maskinongé (450)	32	1,8
La Vallée-du-Richelieu (635)	30	1,7
Communauté urbaine de Québec (020)	24	1,3
Laval (670)	22	1,2
Sherbrooke (560)	19	1,1
L'Assomption (676)	16	0,9
La Haute-Yamaska (645)	14	0,8
Mékinac (470)	12	0,7
Thérèse-de-Blainville (673)	12	0,7
Joliette (680)	12	0,7
Le Val-Saint-François (570)	9	0,5
Roussillon (632)	9	0,5
Acton (650)	9	0,5
Les Moulins (674)	9	0,5
D'Autray (678)	9	0,5
Le Fjord-du-Saguenay (210)	8	0,4
Portneuf (378)	8	0,4
Brome-Missisquoi (600)	8	0,4
L'Érable (405)	7	0,4
Rimouski-Neigette (190)	4	0,2
Les Chutes-de-la-Chaudière (370)	4	0,2
Le Haut-Saint-Maurice (480)	4	0,2
Memphrémagog (540)	4	0,2
L'Or-Blanc (580)	4	0,2
Le Haut-Richelieu (610)	4	0,2
Rouville (640)	3	0,2
Deux-Montagnes (671)	3	0,2
Montcalm (682)	3	0,2
Rouyn-Noranda (820)	3	0,2
Le Domaine-du-Roy (240)	3	0,1
Desjardins (365)	3	0,1
La Rivière-du-Nord (684)	3	0,1
La Côte-de-Gaspé (140)	2	0,1
Beauce-Sartigan (340)	2	0,1
Charlevois-Est (398)	2	0,1
Coaticook (530)	2	0,1
Vaudreuil-Soulanges (628)	2	0,1
Mirabel (672)	2	0,1
Antoine-Labelle (750)	2	0,1
Vallée-de-l'Or (830)	2	0,1
Iles-de-la-Madeleine (100)	1	0,0
Denis-Riverin (150)	1	0,0

Tableau 4 (suite): Répartition des visiteurs  
par municipalités régionales de comté

MUNICIPALITÉS (CODE)	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
La Mitis (180)	1	0,0
Lac Saint-Jean Est (230)	1	0,0
Bellechasse (360)	1	0,0
Lotbinière (375)	1	0,0
La Jacques-Cartier (380)	1	0,0
Le Haut-Saint-François (520)	1	0,0
Les Jardins-de-Napierreville (615)	1	0,0
Beauharnois-Salaberry (625)	1	0,0
Matawinie (690)	1	0,0
Manicouagan (930)	1	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 787</b>	<b>100,0</b>

rayonnement de la halte migratoire semble progressivement s'étendre vers les régions de l'ouest du Québec. L'importance et la proximité de la région métropolitaine de Montréal représente un atout potentiel majeur. Une stratégie de marketing bien orchestrée, basée sur la conservation et la mise en valeur de la sauvagine pourrait considérablement contribuer à accélérer l'expansion du pôle récréo-éducatif de Baie-du-Febvre. Dans ce mouvement perçu du "retour au fleuve" par la sauvagine, la zone Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud, a tout intérêt à consolider et promouvoir ses avantages comparatifs.

Tableau 5: Répartition des visiteurs  
selon les 18 principales municipalités  
de provenance des répondants

MUNICIPALITÉS (CODE)	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
1. Trois-Rivières (43140)	200	11,2
2. Montréal (65260)	158	8,8
3. Drummondville (41720)	119	6,7
4. Cap-de-la-Madeleine (32280)	93	5,2
5. Trois-Rivières-Ouest(43120)	84	4,7
6. Nicolet (33660)	69	3,9
7. Bécancour (33320)	46	2,6
8. Sorel (50700)	42	2,3
9. Shawinigan (43540)	36	2,0
10. St-Hyacinthe (51460)	28	1,6
11. Longueuil (56650)	27	1,5
12. Tracy (50600)	26	1,5
13. Shawinigan-Sud (32360)	22	1,2
14. Laval (64500)	22	1,2
15. Baie-du-Febvre (42530)	22	1,2
16. Boucherville (56750)	19	1,1
17. Victoriaville (34440)	17	1,0
18. St-Louis-de-France (32310)	17	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 047</b>	<b>58,7</b>

Note: n=1 787

## 6. CONTEXTE DE LA VISITE ET IMPACTS ÉCONOMIQUES

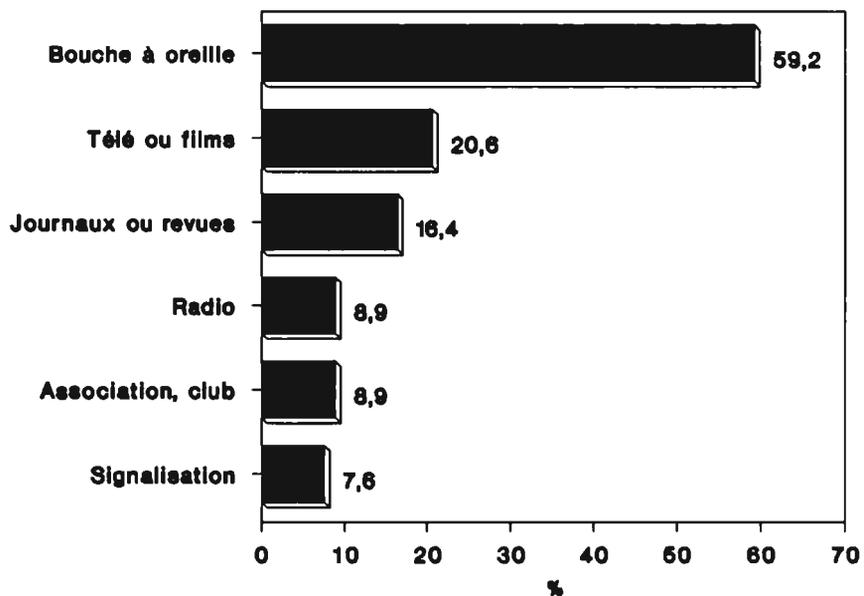
Jusqu'à maintenant, la présentation des résultats de l'enquête s'est effectuée sur une base d'analyse individuelle. Après avoir précisé les principales caractéristiques démographiques des répondants, nous avons porté notre attention sur la répartition des visiteurs par sites d'enquête et selon la période de visite. Dans le cadre du présent chapitre, nous proposons un changement d'unité d'analyse. Nous nous efforcerons de situer certaines informations recueillies auprès des individus, dans un contexte socio-économique plus large.

### 6.1 Connaissance des sites d'observation

La presque totalité des visiteurs (98,5%) utilisent l'automobile pour accéder aux sites d'observation des oiseaux migrateurs. Pour 89,3% des répondants, la raison principale de leur venue à Baie-du-Febvre coïncide avec une excursion ou un voyage entrepris spécifiquement pour voir, photographier ou étudier les oiseaux migrateurs. Pour les autres répondants (10,7%), la halte à Baie-du-Febvre correspond à un arrêt non planifié. Cette escale, effectuée au cours d'une promenade ou d'une visite chez des parents et des amis, est essentiellement motivée par la curiosité et l'inattendu du spectacle faunique. Les résultats précédents révèlent que la très grande majorité des visiteurs connaissent la halte migratoire de Baie-du-Febvre avant leur départ en excursion. Dès lors, il est intéressant de s'interroger sur les sources d'information qui ont rejoint les visiteurs.

La figure 17 permet de répondre à notre question. Pour 59,2% des répondants, l'information transmise de bouche à oreille a constitué l'élément déclencheur de leur venue à Baie-du-Febvre. En corollaire, une large portion des autres répondants ont attribué à l'information diffusée dans les médias l'incitatif à la source de leur déplacement: télévision (20,6%), journaux ou revues (16,4%), radio (8,9%). Enfin, de façon marginale, deux autres sources de renseignements ont incité les visiteurs à s'arrêter à Baie-du-Febvre: la promotion véhiculée par certaines associations ou clubs de plein air (8,9%), et la présence de panneaux de signalisation le long de la route (7,6%).

Une fois sur place, combien de temps les visiteurs passent-ils sur les sites d'observation? La figure 18 présente la distribution des visiteurs selon la durée de la visite.



N=990: plus d'une réponse étant possible

Figure 17: Sources d'information ayant incité les visiteurs à venir à Baie-du-Febvre

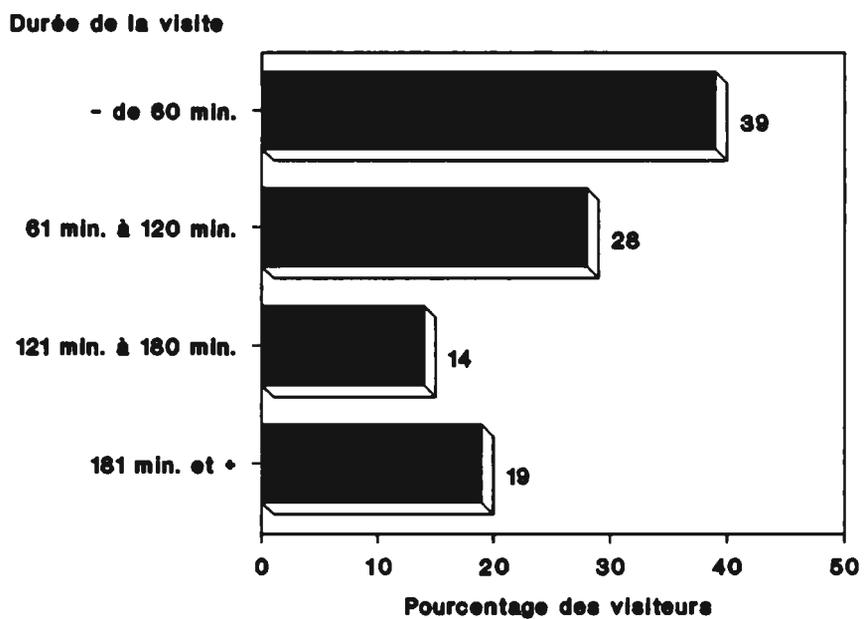
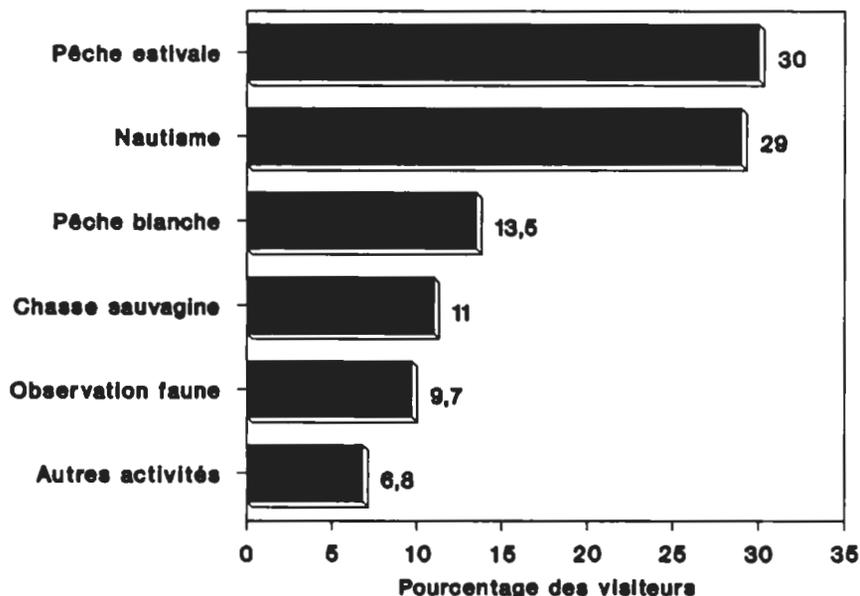


Figure 18: Distribution des visiteurs selon la durée de la visite

L'arrêt de courte durée, soit une heure ou moins, caractérise le comportement dominant des visiteurs (39%). La visite étendue sur une plage de temps de deux heures ou moins est représentative de 67% des observateurs. Le séjour d'une durée de trois heures ou moins regroupe 81% des visiteurs. Seulement une proportion de 19% des observateurs s'attardent sur les sites au-delà d'une demi-journée (plus de trois heures). La compilation des données a permis d'établir le temps de séjour moyen des visiteurs: deux heures et vingt-quatre minutes. Ce temps de déplacement correspond à une forme spécifique de produit touristique: l'excursion. La durée de la visite peut s'expliquer, en partie, par les températures encore inconfortables en cette période de l'année, combinées à l'absence d'abri et de services de base. Néanmoins, en tenant compte de la provenance et des distances parcourues par de nombreux visiteurs, la durée du séjour pourrait être aisément prolongée.

Enfin, nous avons cherché à savoir si les observateurs d'oiseaux migrateurs venus à Baie-du-Febvre au printemps 1990 ont également pratiqué d'autres activités récréatives sur le territoire du lac Saint-Pierre. L'examen des données statistiques montre effectivement, qu'au cours de l'année 1989, 22,5% des répondants se sont adonnés à d'autres activités récréo-touristiques. La figure 19 synthétise les principaux résultats obtenus. On y trouve deux tendances majeures qui reflètent bien le potentiel d'attraction du lac Saint-Pierre. La première tendance, qui regroupe 64,2% des répondants, témoigne de l'appréciation des utilisateurs du lac Saint-Pierre pour les activités reliées à la faune. La pêche estivale (30%), la pêche blanche (13,5%), la chasse à la sauvagine (11%), et l'observation faunique (9,7%) expriment cet engouement pour les activités fauniques. La seconde tendance, qui réunit 35,8% des répondants, manifeste l'intérêt des utilisateurs pour les activités aquatiques. Le nautisme (29%) et les autres activités de plein air associées (6,8%) dominent la pratique récréative des répondants sur le territoire du lac Saint-Pierre.

En résumé, la très grande majorité des visiteurs (89,3%) qui se sont rendus à Baie-du-Febvre, au printemps 1990, se sont déplacés spécifiquement pour voir, photographier ou étudier les oiseaux migrateurs. Les sources d'information dominantes qui ont fait connaître Baie-du-Febvre comme halte migratoire sont les suivantes: bouche à oreille, reportages télévisés, journaux ou revues. Une fois sur place, le temps moyen de visite des observateurs est de 2h24m. Enfin, presque le 1/4 des observateurs fréquentant Baie-du-Febvre ont pratiqué d'autres activités récréatives reliées à la faune ou aux activités aquatiques, au cours de l'année 1989 dans la région étendue du lac Saint-Pierre.



**Figure 19: Autres activités récréatives pratiquées sur le territoire du lac Saint-Pierre**

## 6.2 Structure et composition des groupes

La figure 20 indique la répartition du nombre d'adultes, de 15 ans ou plus, par véhicule. La catégorie prépondérante est formée de deux adultes (59,0%). Les deux catégories médianes affichent des proportions semblables: trois adultes (14,5%) et quatre adultes (15,8%) par voiture. Les deux catégories extrêmes montrent une fréquence relativement faible: un adulte seul (7,4%) et de cinq à huit personnes (3,3%). Enfin, le nombre moyen d'adultes a été établi à 2,5 personnes par véhicule.

La figure 21 décrit la distribution du nombre d'enfants, de 14 ans ou moins, par véhicule. L'examen des fréquences révèle que dans la très grande majorité des cas (83,5%), on compte un enfant (45,9%) ou deux enfants (37,6%) par voiture. L'éventualité de recenser au-delà de trois enfants par véhicule (16,5%) est plus faible: trois enfants (10,6%), quatre enfants (4,3%), de cinq à huit enfants (1,6%). Enfin, le nombre moyen d'enfants a été fixé à 1,8 personne par véhicule. Le calcul pondéré des deux moyennes permet de fixer à 2,3 personnes, le nombre moyen de visiteurs par véhicule sur les sites d'observation de Baie-du-Febvre. Ce ratio peut s'expliquer par le "caractère familial" de la fréquentation des

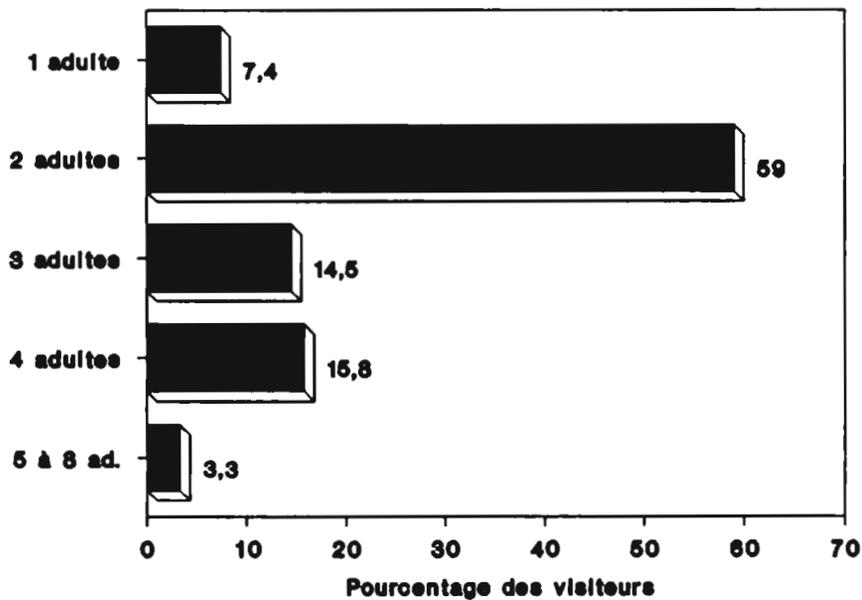


Figure 20: Répartition du nombre d'adultes de 15 ans ou plus par véhicule

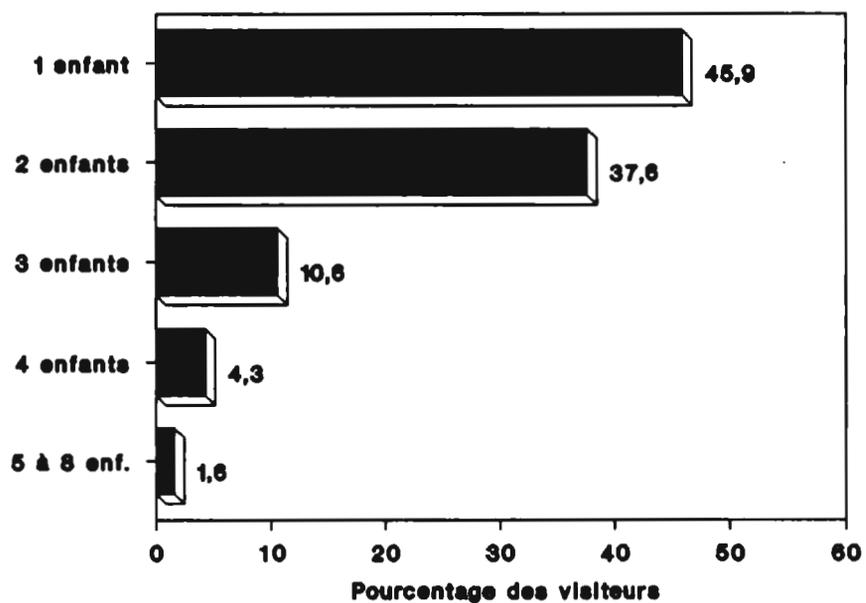


Figure 21: Répartition du nombre d'enfants de 14 ans ou moins par véhicule

sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre. C'est du moins l'interprétation que laisse transparaître l'examen de la composition des groupes de visiteurs.

La figure 22 met en lumière la composition des groupes formés de deux personnes ou plus. On y décèle deux tendances majeures et une tendance secondaire. La tendance nettement prédominante (73,8%) montre que la structure des groupes repose d'abord et avant tout sur le réseau familial: la famille immédiate (69,8%) et la parenté (4,0%). La seconde tendance met en relief l'importance des amis et des voisins dans la constitution des groupes de visiteurs (22,1%). Enfin, une tendance marginale (4,1%) explique la composition de la balance des groupes de visiteurs: membres d'un club ou d'une association (2,9%) et collègues de travail (1,2%).

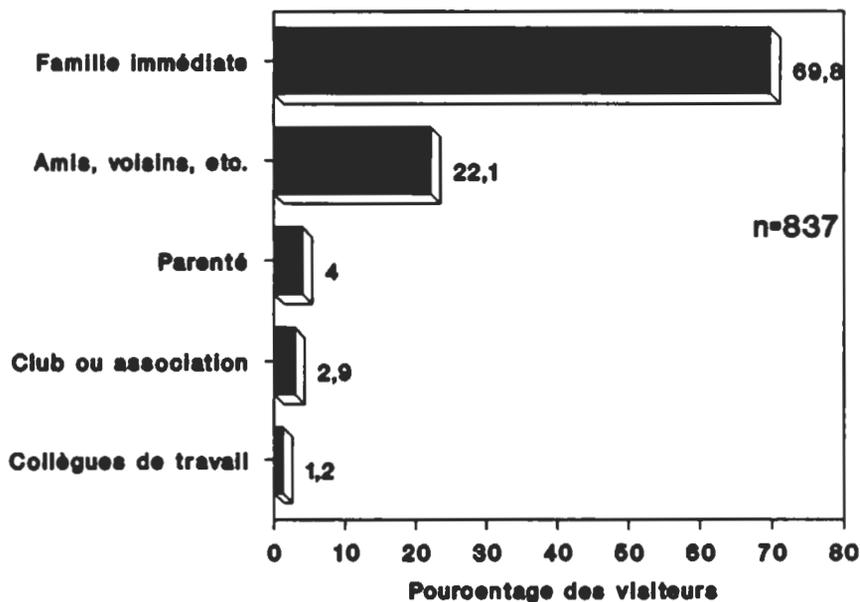


Figure 22: Composition des groupes formés de deux personnes ou plus

En résumé, au printemps 1990, on compte en moyenne 2,5 adultes de 15 ans ou plus et 1,8 enfant de 14 ans ou moins par véhicule, sur les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre. Globalement, le nombre moyen de 2,3 visiteurs par véhicule semble être relié à une dynamique sous-jacente à la composition même des groupes de visiteurs et au type de produit récréo-touristique offert. D'une part, l'accès à Baie-du-Febvre est perçu comme une activité familiale stimulée par le caractère exceptionnel du spectacle faunique observable. D'autre part, l'accès à ce spectacle faunique se réalise dans le contexte

d'une excursion exigeant un certain investissement de temps et une certaine distance à parcourir. En conséquence, cette double dynamique semble favoriser un plus grand regroupement des individus par véhicule.

### 6.3 Contraintes et satisfaction par rapport aux expériences vécues

Spécifiquement pour l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre, nous avons cherché à vérifier si certaines contraintes faisaient obstacle à la pratique de l'activité. Une échelle de type Likert a été utilisée pour mesurer l'opinion des visiteurs. Nous avons demandé aux répondants, sur la base de huit contraintes potentielles, s'ils accordaient une grande importance, une importance moyenne, peu d'importance ou aucune importance aux énoncés proposés.

La série des huit énoncés a été subdivisée en deux thématiques. La première vise à connaître l'importance accordée par les visiteurs aux contraintes reliées au déplacement et aux conditions naturelles associées à l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre (figure 23). La présence incertaine des oiseaux, à proximité des sites d'observation, représente une contrainte perçue notable (grande importance et importance moyenne: 66,7%). De même, les conditions de température gênent de façon significative les visiteurs par rapport à la pratique de l'activité (grande importance et importance moyenne: 64,8%). Par ailleurs, le temps de déplacement du domicile aux sites d'observation (grande importance et importance moyenne: 38,3%) et les coûts de transport associés au déplacement (grande importance et importance moyenne: 18,4%) sont perçus comme des contraintes peu importantes à la pratique de l'activité. En somme, le caractère imprévisible des phénomènes naturels est davantage perçu comme un frein à la qualité des expériences vécues que les conditions entourant le déplacement vers les lieux d'observation.

La deuxième thématique traite de l'importance accordée par les visiteurs aux contraintes liées aux services et aux aménagements (figure 24). L'analyse des résultats révèle que la sécurité actuelle des piétons est perçue comme une contrainte majeure (grande importance et importance moyenne: 89,8%). À peu près également, le nombre de guides-interprètes disponibles (grande importance et importance moyenne: 74,1%) et le nombre de places de stationnement (grande importance et importance moyenne: 72,0%) représentent deux difficultés de grande importance du point de vue des visiteurs. Enfin, les répondants accordent une importance moyenne au nombre de télescopes disponibles (grande importance et importance moyenne: 64,7%). En somme, les énoncés reliés aux services et aux aménagements recèlent davantage de contraintes perçues que les énoncés associés aux phénomènes naturels et aux conditions de déplacement.

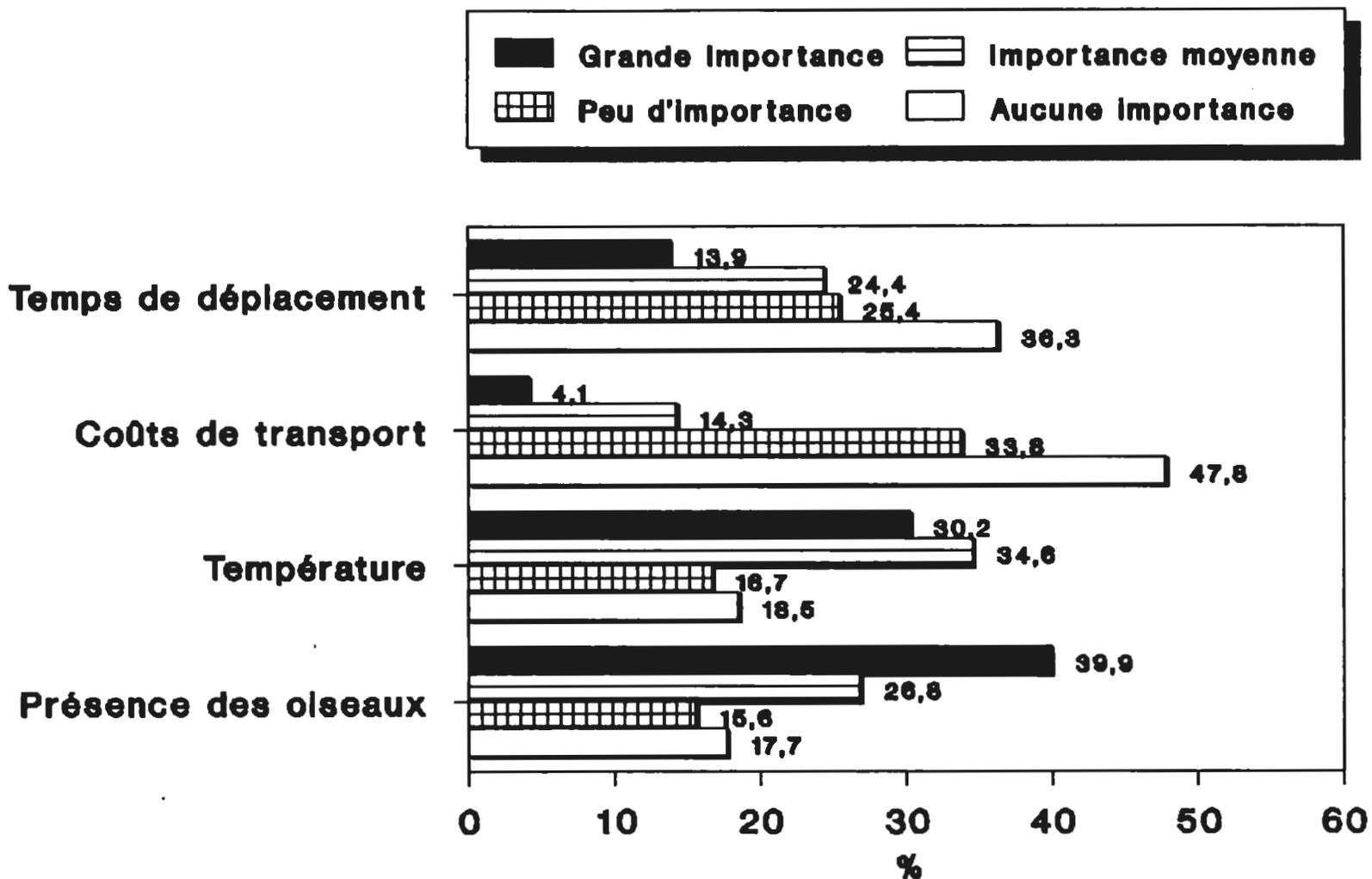


Figure 23: Importance accordée par les visiteurs aux contraintes liées au déplacement et aux conditions naturelles

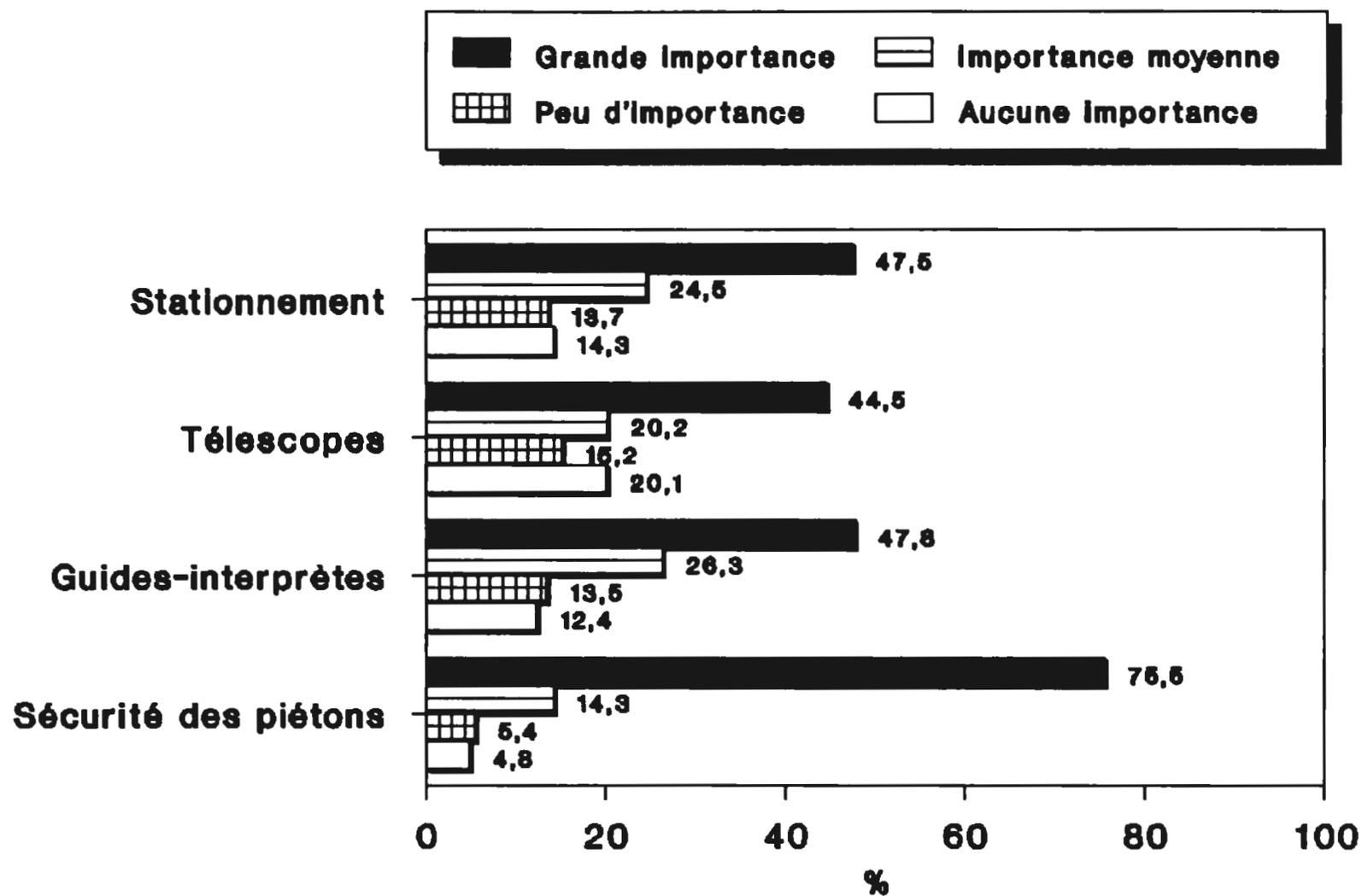


Figure 24: Importance accordée par les visiteurs aux contraintes liées aux services et aux aménagements

**Tableau 6: Classement des contraintes énoncées  
selon le degré d'importance accordée par les répondants**

CONTRAINTES	MOYENNE ÉCHELLE DE 1 A 4	ORDRE D'IMPORTANCE
Sécurité des piétons	1,395	1
Guides-interprètes	1,907	2
Stationnement	1,947	3
Présence des oiseaux	2,109	4
Télescopes disponibles	2,110	5
Conditions climatiques	2,235	6
Temps de déplacement	2,840	7
Coûts de transport	3,254	8

De façon synthétique, le tableau 6 présente le classement hiérarchisé des huit contraintes évaluées par les répondants. Les résultats de cet ordonnancement doivent être interprétés à la lumière du contexte qui prévaut actuellement pour l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre. Parmi les principaux problèmes observés, on remarque une surutilisation des sites les fins de semaine et un taux élevé de rotation des véhicules et des visiteurs. Cette situation d'achalandage est accentuée par un contrôle insuffisant de la circulation automobile et l'arrêt spontané de nombreux visiteurs en bordure de la route 132. Ainsi, les contraintes prioritaires soulevées par les répondants témoignent de cette inquiétude, en période de pointe, pour la sécurité des piétons. Cette perception est étroitement liée à la difficulté du stationnement des véhicules et aux manoeuvres des automobilistes le long de la route 132 et de la route Janelle. Un second groupement de contraintes perçues porte sur les moyens d'information et les moyens d'observation des oiseaux migrateurs. Les répondants invoquent, comme limite à la qualité de leur expérience vécue, la disponibilité actuelle du nombre de guides-interprètes pouvant répondre à leurs questions sur le phénomène des migrations et le nombre de télescopes permettant d'observer de "façon rapprochée" les oiseaux dans les champs. Enfin, les répondants allouent une importance moyenne aux contraintes associées aux phénomènes naturels (présence variable des oiseaux et température) et au coût du transport. Finalement, en tant que contrainte à la pratique de l'activité, les répondants attribuent peu d'importance au temps de déplacement pour se rendre sur les lieux d'observation.

En résumé, l'expression des contraintes soulevées par les répondants, à la suite de l'expérience vécue au printemps 1990, témoigne d'un désir d'amélioration de

la situation. Le message peut être traduit en termes d'aspiration des visiteurs à vivre une pratique d'activité plus sécuritaire, mieux informée et techniquement mieux supportée sur les sites d'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre.

#### 6.4 Dépenses des visiteurs et retombées économiques

Au printemps 1990, ou plus précisément entre le 31 mars et le 06 mai 1990, plus de 22 000 visiteurs ont fréquenté Baie-du-Febvre pour y observer les oiseaux migrateurs. En retour, ces gens ont déboursé des sommes importantes pour acquérir divers biens et services lesquels ont contribué à l'agrément de leur voyage. Les sommes ainsi dépensées au fil de leur itinéraire, de l'aller au retour, vont marquer l'économie locale, régionale et provinciale et générer des retombées économiques.

Dans l'ensemble, ces visiteurs ont dépensé près de 2,0 millions de dollars en 1990 pour observer un phénomène naturel qui a lieu chaque année. En moyenne, chaque visiteur a dépensé 90,12 \$ pour l'ensemble de leurs visites à Baie-du-Febvre.

Les dépenses totales de ces visiteurs sont composées de deux grandes catégories qui se répercuteront différemment dans l'économie. Ce sont, les achats de biens ou d'équipements durables tel le matériel d'observation et de photographie et les dépenses directement associées à cette activité comme le transport, l'alimentation, l'hébergement, etc.. Au total, les visiteurs ont déboursé 1 021 760,00 \$ en achat de biens durables (51,3%) et 968 090,00 \$ en achat de biens et services directement associés à l'activité (48,7%). En moyenne, chaque visiteur a dépensé 46,27 \$ en biens durables et 43,85 \$ en dépenses directes (tableau 7). Sur une base journalière, ou par visite, les dépenses directes s'élèvent à 16,30 \$, sachant que chaque individu a effectué en moyenne 2,69 visites à Baie-du-Febvre.

Il est à noter qu'un visiteur sur trois a déclaré avoir acheté des biens durables en relation avec leur visite. En effet, 30,6% des visiteurs ont acheté du matériel d'observation ou de photographie, incluant l'achat de films. Or, sur cette nouvelle base, la moyenne des dépenses en achat de biens durables s'établit à 146,00 \$ par visiteur. Il est important de signaler, par ailleurs, que 54,3% des visiteurs ont déclaré des valeurs égales ou inférieures à 20,00 \$ ce qui peut s'apparenter à l'achat de films alors que 45,7% ont déclaré des valeurs supérieures à 20,00 \$ ce qui ressemble davantage à des achats de matériel d'observation et de photographie.

**Tableau 7: Dépenses moyennes des visiteurs  
fréquentant les sites d'observation  
des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre  
Dollars de 1990**

<b>DÉPENSES MOYENNES DIRECTEMENT RELIÉES À L'ACTIVITÉ</b>		
<u>Catégories</u>	<u>Dollars</u>	<u>en %</u>
- Transport	21,79 \$	49,7%
- Hébergement	2,43 \$	5,6%
- Alimentation et boissons alcoolisées	14,05 \$	32,0%
- Autres dépenses (livres, location d'équipements, souvenirs)	5,58 \$	12,7%
<b>Total</b>	<b>43,85 \$</b>	<b>100,0%</b>

<b>DÉPENSES EN BIENS DURABLES</b>	
<u>Catégorie</u>	
Matériel d'observation et de photographie (caméra, jumelle, film, trépied)	46,27 \$
<b>Grand Total</b>	<b>90,12 \$</b>

Quant aux dépenses directes, le vecteur est décomposable en quatre postes de dépenses dont deux postes s'accaparent de 81,7% des dépenses directes. Ce sont le transport (49,7%) et l'alimentation et les boissons alcoolisées (32%). Les deux autres postes de dépenses, l'hébergement et les autres dépenses représentent respectivement 5,6% et 12,7% des dépenses directes (tableau 8).

Les sommes dépensées par les visiteurs qui ont fréquenté Baie-du-Febvre en 1990 pour y observer les oiseaux migrateurs ont procuré des avantages économiques à plusieurs Québécois et Québécoises. Les avantages, que nous appellerons les retombées économiques, sont mesurés pour l'ensemble du Québec, à l'aide du modèle intersectoriel du Bureau de la statistique du Québec.

**Tableau 8: Dépenses globales des visiteurs  
fréquentant les sites d'observation  
des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre  
Dollars de 1990**

---

**DÉPENSES DIRECTEMENT RELIÉES À L'ACTIVITÉ**

---

<u>Catégories</u>	<u>Dollars</u>	<u>en %</u>
- Transport	481 060,00 \$	49,7%
- Hébergement	53 670,00 \$	5,6%
- Alimentation et boissons alcoolisées	310 110,00 \$	32,0%
- Autres dépenses (livres, locations d'équipements, souvenirs)	123 250,00 \$	12,7%
<b>Total</b>	<b>968 090,00 \$</b>	<b>100,0%</b>

---

**DÉPENSES EN BIENS DURABLES**

---

Catégorie

Matériel d'observation et de photographie (caméra, jumelle, film, trépied)	1 021 760,00 \$
--	-----------------

---

Globalement, les retombées économiques qui découlent des dépenses des visiteurs (plus de 2,0 millions de dollars) s'élèvent à l'équivalent de 37 emplois permanents, ou personnes-année, pour lesquels une rémunération totale de 896 000 \$ leur est versée, soit l'équivalent de 24 000 \$ par personne-année (tableaux 9, 10, 11). Outre ces impacts, d'autres revenus bruts<sup>6</sup> s'additionnent à cette rémunération pour composer la valeur ajoutée au coût des facteurs. Toutefois, la rémunération des employés demeure la contribution la plus importante dans la valeur ajoutée. Elle compte pour 59,3%. Ce dernier pourcentage exprime l'importance relative des principaux bénéficiaires découlant des dépenses des visiteurs à Baie-du-Febvre en 1990.

---

6. Les autres revenus bruts sont davantage des revenus versés aux bailleurs de fonds, tels que la rémunération des entrepreneurs et du capital (l'amortissement, les intérêts sur la dette ou sur les emprunts hypothécaires).

En plus des salariés, d'autres bénéficiaires tirent profit des dépenses des visiteurs. Ce sont les gouvernements, provincial et fédéral, qui recueillent par le biais de la fiscalité des revenus provenant de l'impôt, de la parafiscalité et des taxes indirectes. Les taxes indirectes escomptées à partir du modèle intersectoriel du Québec sont basées sur les nouvelles dispositions fiscales, soit une taxe sur les produits et services de 7% au Fédéral et une taxe de vente de 8% au Québec. Les revenus pour les gouvernements du Canada et du Québec s'élèvent donc, bon an mal an, à 145 000 \$ et 256 000 \$ respectivement (tableau 9).

Vu sous un autre angle, les retombées économiques sont la résultante de trois effets: les effets directs, indirects et induits.

Les effets directs, par définition, sont directement attribuables aux dépenses des visiteurs. Par exemple, les achats des visiteurs en biens de consommation soutiennent des emplois et injectent des fonds dans le commerce au détail.

Les effets indirects, pour leur part, découlent de la demande additionnelle en biens et services sur les autres composantes de l'activité économique québécoise. À titre d'illustration, les fabricants des biens de consommation devront acheter d'autres intrants pour remplacer les biens achetés par les visiteurs. Ils recourront, par ailleurs, aux services financiers, aux compagnies de transport, etc.. L'ensemble de ces transactions composent les effets indirects.

Ensuite, tous les employés qui ont bénéficié directement ou indirectement des dépenses des visiteurs injecteront dans l'économie une propension de leurs revenus qui bénéficieront à d'autres gens. Ces gens achèteront à leur tour d'autres biens et services et ainsi de suite. La somme agrégée de tous ces effets représentent les effets induits.

Bien que la part relative de chacun de ces effets varie selon les unités de mesure retenues, les effets directs représentent 60% des retombées économiques en termes d'emplois. Ces effets qui constituent la première ronde des impacts se produisent généralement près du lieu fréquenté. Néanmoins, une part importante des retombées économiques découlant de l'achat de biens durables peut servir à d'autres utilisations que l'observation des oiseaux. De plus, l'achat de biens durables a cours généralement près du lieu de résidence comparativement au lieu d'observation à Baie-du-Febvre. En soustrayant l'impact des biens durables de l'impact total, il est possible d'isoler l'effet direct qui s'apparente aux emplois créés régionalement. Dans le cas présent, ces emplois s'élèvent à 15 personnes-année.

**Tableau 9: Impact économique pour le Québec  
des dépenses des visiteurs  
fréquentant les sites d'observation  
des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre:**

DÉPENSES TOTALES DE 1 989 850,00 \$

CATÉGORIES	EFFETS			EFFETS TOTAUX
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	
Main d'oeuvre (personnes-année)	22	7	8	37
Salaires et gages avant impôts	534	183	179	896
Autres revenus bruts avant impôts	168	205	242	615
Valeur ajoutée au coût des facteurs <sup>7</sup>	701	389	421	1 511
Importations	725	147	211	1 083
Revenus du Gouvernement du Québec <sup>8</sup>	133	44	79	256
Revenus du Gouvernement du Canada <sup>9</sup>	62	22	61	145

7. Somme des salaires et gages avant impôts et autres revenus bruts avant impôts.  
8. Incluant la taxe de vente du Québec de 8% telle que elle en vigueur en 1991.  
9. Incluant la taxe sur les produits et services de 7% telle que celle en vigueur en 1991.

**Tableau 10: Impact économique pour le Québec  
des dépenses des visiteurs  
fréquentant les sites d'observation  
des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre:**

DÉPENSES DE 1 021 760,00 \$ EN BIENS DURABLES

CATÉGORIES	EFFETS			EFFETS TOTAUX
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	
Main d'oeuvre (personnes-année)	17	4	6	27
Salaires et gages avant impôts	429	107	134	670
Autres revenus bruts avant impôts	36	102	181	319
Valeur ajoutée au coût des facteurs <sup>10</sup>	464	210	315	989
Importations	247	79	158	484
Revenus du Gouvernement du Québec <sup>11</sup>	107	26	59	192
Revenus du Gouvernement du Canada <sup>12</sup>	51	12	46	109

10. Somme des salaires et gages avant impôts et autres revenus bruts avant impôts.

11. Incluant la taxe de vente du Québec de 8% telle que elle en vigueur en 1991.

12. Incluant la taxe sur les produits et services de 7% telle que celle en vigueur en 1991.

**Tableau 11: Impact économique pour le Québec  
des dépenses des visiteurs  
fréquentant les sites d'observation  
des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre:**

DÉPENSES DE 968 090,00 \$ EN COÛT DIRECT  
(EN MILLIERS DE DOLLARS DE 1990)

CATÉGORIES	EFFETS			EFFETS TOTAUX
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	
Main d'oeuvre (personnes-année)	5	3	2	10
Salaires et gages avant impôts	105	76	45	226
Autres revenus bruts avant impôts	132	103	61	296
Valeur ajoutée au coût des facteurs <sup>13</sup>	237	179	106	522
Importations	482	68	53	603
Revenus du Gouvernement du Québec <sup>14</sup>	26	19	20	65
Revenus du Gouvernement du Canada <sup>15</sup>	11	10	15	36

13. Somme des salaires et gages avant impôts et autres revenus bruts avant impôts.

14. Incluant la taxe de vente du Québec de 8% telle que elle en vigueur en 1991.

15. Incluant la taxe sur les produits et services de 7% telle que celle en vigueur en 1991.

## 7. SEGMENTATION DES VISITEURS

Au-delà de l'analyse du contexte de la visite et du profil socio-économique général des répondants, il est possible de raffiner davantage notre connaissance des observateurs d'oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre. La segmentation de la population cible, par sous-groupes homogènes, offre précisément l'avantage d'approfondir les caractéristiques spécifiques de certaines catégories de visiteurs. Sur la base des données disponibles, notre essai de segmentation s'appuie sur une analyse des différences de comportement exprimé par les répondants. Ainsi, les sous-groupes homogènes de visiteurs seront distingués à partir des critères suivants: nouveaux et anciens visiteurs, observateurs occasionnels et ornithologues, niveau d'équipements apportés, autres sites d'observation fréquentés.

### 7.1 Répartition entre nouveaux et anciens visiteurs

En premier lieu, l'intérêt de cette segmentation est de distinguer clairement l'importance relative de ces deux sous-groupes de visiteurs. En second lieu, la connaissance du nombre de visites effectuées par ces sous-groupes aux sites d'observation, nous éclairera sur la fidélité des clientèles actuelles à la halte migratoire de Baie-du-Febvre. La figure 25 témoigne de l'importance proportionnelle et du taux moyen de récurrence de ces deux segments de visiteurs, au cours du printemps 1990.

On constate que le plus fort contingent de répondants (59,3%) correspond aux utilisateurs qui ont déjà fréquenté les sites d'observation, avant le printemps 1990. Cette majorité d'habituels affirment fréquenter assidûment ce secteur d'observation faunique depuis un peu plus de 6 ans. Ce noyau d'inconditionnels déclarent avoir effectué un nombre moyen de 3,6 visites à Baie-du-Febvre, au cours du printemps 1990.

Pour le second segment de la population cible (40,7%), il s'agit d'une première visite aux sites d'observation faunique de Baie-du-Febvre. Les nouveaux venus sont responsables d'un nombre moyen de 1,3 visite au cours de la période migratoire du printemps 1990.

En résumé, près du 2/3 des visiteurs sont des observateurs récurrents qui fréquentent Baie-du-Febvre depuis de nombreuses années et qui forment un noyau d'irréductibles ayant pratiqué l'observation faunique à plusieurs reprises, au cours du printemps 1990. D'autre part, un peu plus du 1/3 des visiteurs sont des nouveaux venus ayant majoritairement réalisé une seule visite et formant une

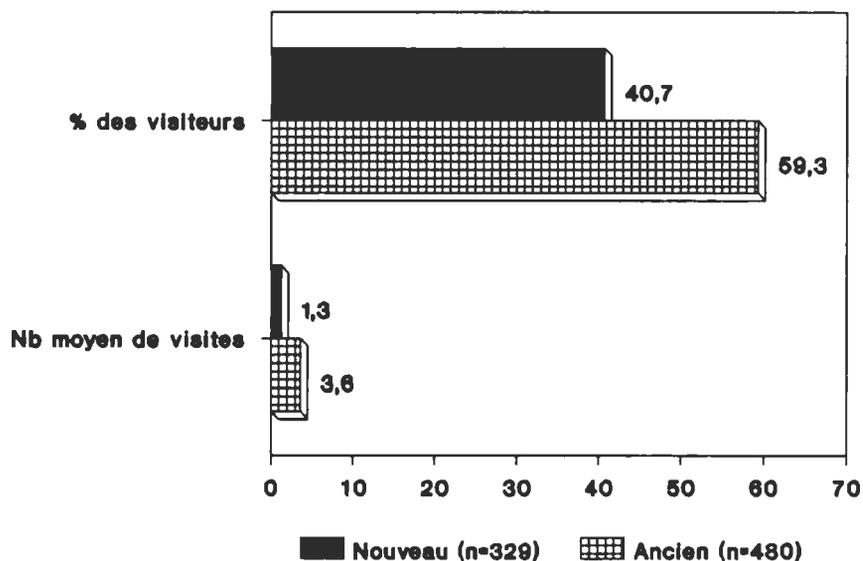


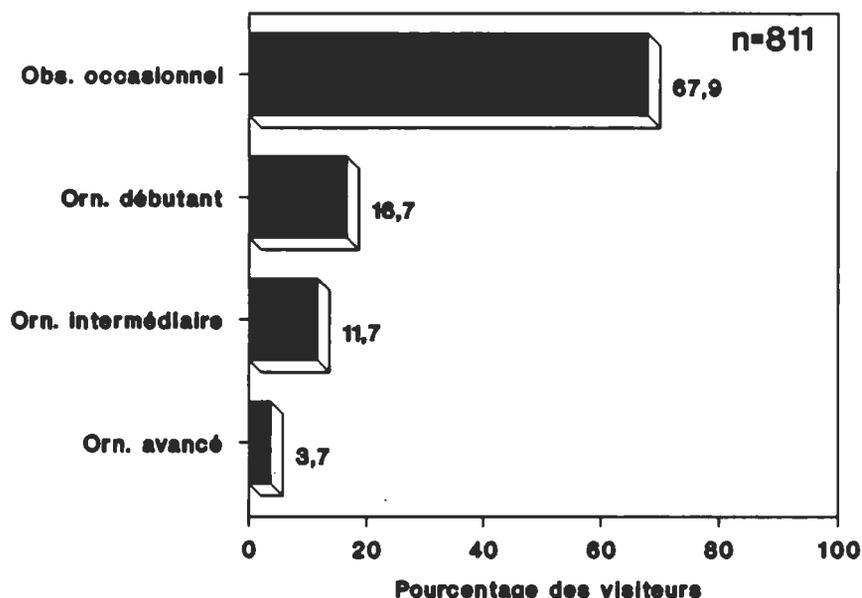
Figure 25: Catégories de visiteurs et taux moyen de récurrence au printemps 1990

importante clientèle flottante et en renouvellement. Le profil détaillé de ces deux sous-groupes homogènes sera approfondi dans le cadre d'une annexe statistique produite ultérieurement. Quoiqu'il en soit, cette segmentation est déjà révélatrice du degré de fidélité actuel des visiteurs, à la halte migratoire de Baie-du-Febvre en tant que lieu de destination pour l'observation des oiseaux migrants.

## 7.2 Répartition selon le niveau de pratique de l'activité

L'observation des oiseaux, en tant qu'activité de loisir, ne comporte pas de règles officielles de classification de ses adeptes. Néanmoins, on observe chez les personnes initiées à cette activité une sorte d'auto-classification fondée sur la fréquence de pratique et les années d'expérience accumulées. C'est sur cette base des perceptions individuelles du niveau de pratique atteint que nous tenterons d'élaborer notre seconde segmentation des clientèles.

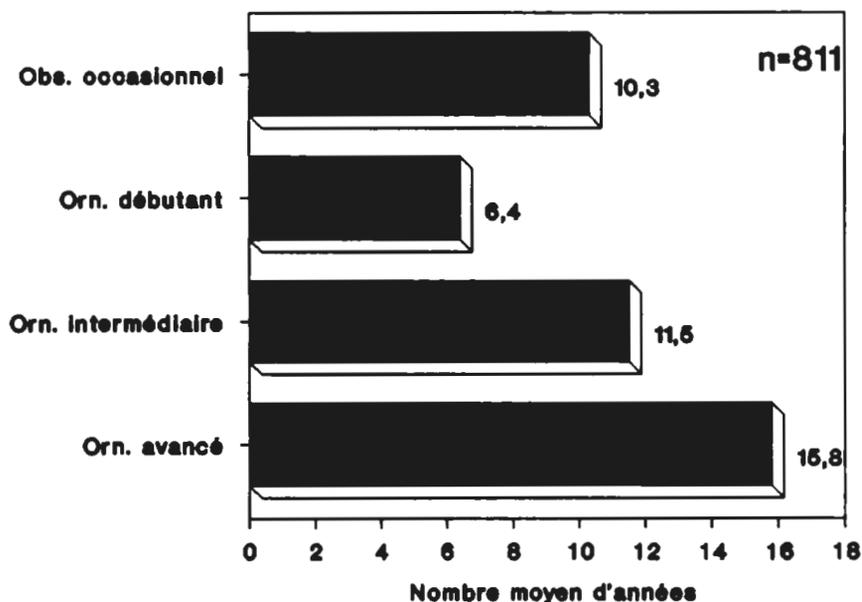
Nous avons demandé aux répondants de se situer dans la catégorie correspondant le mieux à leur situation actuelle: observateur occasionnel, ornithologue débutant, ornithologue intermédiaire, ornithologue avancé. La figure 26 synthétise la répartition des visiteurs selon le niveau de pratique perçu.



**Figure 26: Niveau de pratique des visiteurs pour l'activité d'ornithologie**

Dans un premier temps, les données compilées nous inspirent une classification composée de deux volets: les observateurs occasionnels (67,9%) et les ornithologues (32,1%). Les observateurs occasionnels regroupent la majorité des visiteurs. Nous sommes tentés d'émettre, comme hypothèse préalable, que ce sous-groupe se caractérise par une pratique épisodique largement associée aux spectacles fauniques de masse. Par contre, la catégorie des ornithologues semble se composer d'adeptes actifs sur une base régulière et suivant une progression continue dans le temps.

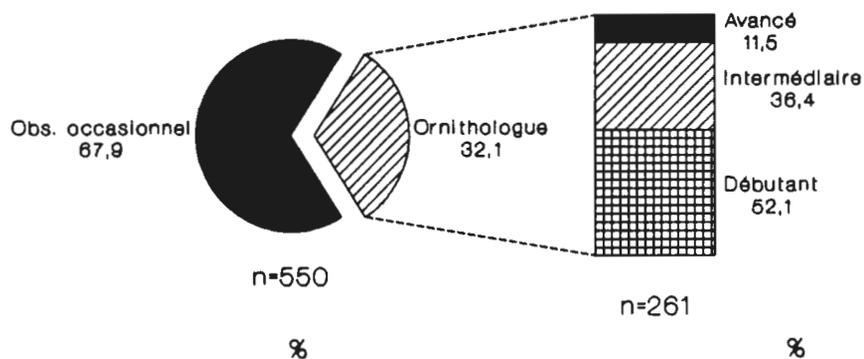
C'est aussi dans cette perspective, qu'il faut interpréter les informations contenues dans la figure 27. Ainsi, le nombre moyen d'années de pratique des observateurs occasionnels (10,3 années) apparaît certes très élevé. Cette évaluation peut être trompeuse si l'on ne tient pas compte de la fréquence de pratique de l'activité. A cet effet, il est probable que les répondants aient associé l'observation occasionnelle des oiseaux à des excursions ou des voyages ayant une autre finalité et ce, sur une période de plusieurs années. Par contre, pour les adeptes de l'ornithologie, la séquence du nombre moyen d'années de pratique apparaît plus plausible: débutants (6,4 années), intermédiaires (11,5 années), avancés (15,8 années). Cette comparaison des données entre la figure 26 et la figure 27 montre la cohérence de l'auto-classement des adeptes en fonction du nombre moyen d'années de pratique. Par exemple, les ornithologues



**Figure 27: Nombre moyen d'années de pratique des visiteurs pour l'activité d'ornithologie**

débutants forment le plus fort contingent du segment (16,7%), mais comptent le nombre moyen d'années de pratique le plus bas (6,4 années).

La figure 28 synthétise la typologie esquissée, séparant le sous-groupe des observateurs occasionnels et le sous-groupe des ornithologues. Rappelons que le sous-groupe des ornithologues est représentatif de 32,1% des répondants. Afin de mieux saisir l'importance relative des composantes de ce sous-groupe, nous avons ramené cette dernière proportion à 100%. En s'appuyant sur cette base



**Figure 28: Typologie des observateurs et ornithologues**

comparative, on obtient une typologie clairement démarquée: ornithologues débutants (52,1%), ornithologues intermédiaires (36,4%), ornithologues avancés (11,5%).

En résumé, au printemps 1990, le 2/3 des visiteurs qui ont fréquenté Baie-du-Febvre étaient des observateurs occasionnels. Par ailleurs, le 1/3 des répondants se sont déclarés comme des ornithologues actifs, possédant en moyenne, un peu plus de 11 années d'expérience. Enfin, ce segment des ornithologues se subdivise en deux catégories équivalentes: d'une part, des débutants (52,1%) et d'autre part, des adeptes expérimentés (47,9%).

### 7.3 Répartition selon les équipements apportés

L'essai de typologie des ornithologues, amorcé à la section précédente, peut être complété par d'autres critères de classification. Le nombre et la spécificité des équipements apportés par les observateurs représentent deux indicateurs judicieux à considérer.

La figure 29 illustre la fréquence et la variété des équipements habituellement amenés par les répondants, au cours de leurs déplacements d'intérêt faunique. Trois prototypes d'équipements se dégagent clairement des résultats présentés:

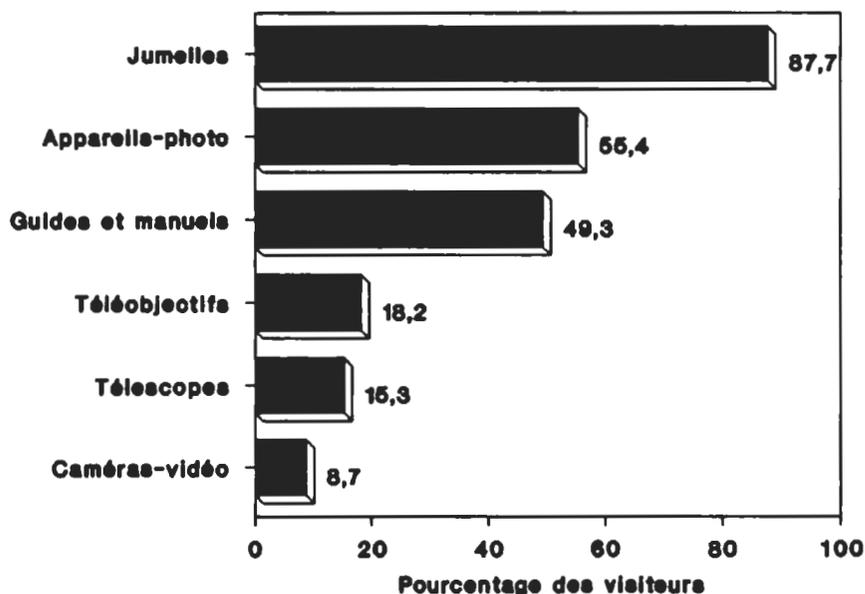


Figure 29: Équipements habituels apportés par les visiteurs

jumelles (87,7%), appareils-photo (55,4%), manuels et guides d'identification (49,3%). De façon accessoire, le matériel apporté par les observateurs fauniques comprend aussi les équipements suivants: téléobjectifs (18,2%), télescopes (15,3%), caméras-vidéo (8,7%).

Le tableau 12 fournit une information complémentaire à la précédente. Il s'agit de l'importance relative de chaque type d'équipement par rapport au nombre total des pièces d'équipement habituellement apportées (1 914) par les répondants (815). Bien entendu, cette transposition statistique ne modifie pas l'ordre d'importance des équipements précédemment énumérés. Toutefois, ce nouvel angle de vision nous a permis de regrouper les équipements selon trois fonctions hiérarchisées et complémentaires. La première fonction des équipements apportés par les visiteurs vise, évidemment, à "mieux voir" les oiseaux (jumelles et télescopes: 43,9%). La seconde fonction des équipements amenés par les visiteurs a pour but de "garder le souvenir de l'expérience vécue" (appareils-photo et téléobjectifs: 35,1%). La troisième fonction du matériel d'accompagnement a pour mission "d'aider à l'identification" des espèces fauniques observées.

**Tableau 12: Importance relative des équipements  
apportés par les visiteurs**

TYPES D'ÉQUIPEMENTS	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Jumelles	715	37,4
Appareils-photo	452	23,6
Guides et manuels	402	21,0
Téléobjectifs	149	7,8
Télescopes	125	6,5
Caméras-vidéo	71	3,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 914</b>	<b>100,0</b>

En résumé, les équipements habituels, que les répondants affirment apporter au cours de leurs excursions, répondent à des besoins de "voir de façon rapprochée", de photographier et d'identifier les espèces fauniques rencontrées. Plus du 3/4 des répondants utilisent des jumelles pour l'observation faunique. Un peu plus de 1/2 des répondants amènent un appareil-photo. Enfin, un peu moins de 1/2 des répondants apportent un manuel ou un guide d'identification.

#### 7.4 Répartition selon la fréquentation d'autres sites d'observation

Cette section vise à valider un autre indicateur susceptible de renforcer l'essai de typologie des ornithologues précédemment initié. Il s'agit de déterminer le nombre d'individus, parmi les visiteurs fréquentant Baie-du-Febvre, qui appartiennent au segment des observateurs de circuit. Nous faisons référence ici à un sous-groupe, particulièrement spécialisé, qui planifie ses déplacements de vacances en fonction d'un parcours choisi de sites d'observation fauniques. Une question du sondage téléphonique visait à mesurer ce mode de pratique. Nous demandions aux répondants, en excluant Baie-du-Febvre, s'ils avaient fréquenté d'autres lieux d'observation des oiseaux migrateurs, au cours des dix dernières années. L'analyse des résultats indique que 446 répondants sur un total de 815 (54,7%) affirment avoir effectivement fréquenté d'autres sites d'observation. Afin de raffiner cette information, nous demandions aux répondants de nous préciser les deux principaux lieux visités. Les réponses obtenues ont été regroupées sur la base de localisations géographiques principalement situées dans l'axe du fleuve Saint-Laurent. La figure 30 illustre le découpage spatial retenu, ainsi que la fréquentation associée.

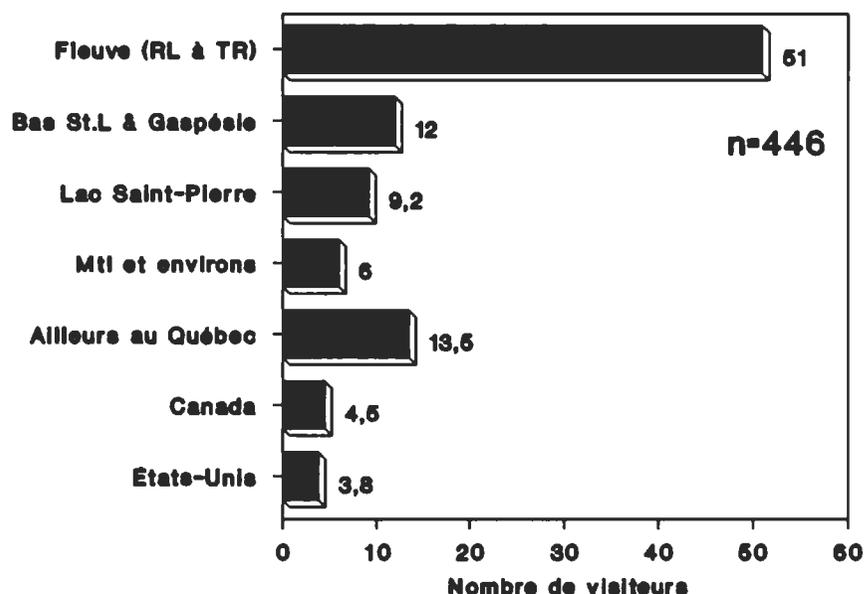


Figure 30: Autres sites d'observation visités par les répondants

La moitié des répondants (51,0%) déclarent avoir visité différents sites localisés le long du Saint-Laurent, entre Rivière-du-Loup et Trois-Rivières. D'autres sections du Saint-Laurent forment des zones d'accueil privilégiées:

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie (12,0%), lac Saint-Pierre (9,2%), Montréal et les environs (6,0%). Les autres régions du Québec ont attiré 13,5% des observateurs d'oiseaux migrateurs venus à Baie-du-Febvre, au printemps 1990. Enfin, il est important de souligner que 8,3% des répondants se sont déplacés ailleurs au Canada ou aux États-Unis pour observer les oiseaux migrateurs. Globalement, les sites localisés dans l'axe du Saint-Laurent comptent pour 78,2% des lieux visités, alors que les autres régions regroupent 13,5% des territoires fréquentés.

En résumé, plus de la 1/2 des visiteurs présents à Baie-du-Febvre, au printemps 1990, ont déjà fréquenté d'autres sites d'observation des oiseaux migrateurs au Québec (91,7%) ou à l'extérieur du Québec (8,3%). On y trouve une reconnaissance indirecte de l'appartenance de la halte migratoire de Baie-du-Febvre à un réseau de sites d'observation classés. Le rayonnement actuel de ce secteur d'observation semble suffisamment incitatif pour décider un certain nombre d'ornithologues expérimentés d'ajouter cette destination à leur itinéraire. Quoiqu'il en soit, il faut avouer qu'il s'agit encore d'un positionnement en émergence qui exigera d'importants efforts de marketing dans les années à venir.

## 8. ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE FUTUR

Le pôle récréo-éducatif de Baie-du-Febvre connaît présentement un essor considérable en matière de conservation et de mise en valeur de la sauvagine. Les gestionnaires responsables des interventions d'aménagement sont en voie de concrétiser plusieurs projets sur le territoire considéré. Dans le but de contribuer à harmoniser l'offre et la demande en matière d'intervention, nous avons crû important de donner l'occasion aux visiteurs actuels d'exprimer leurs opinions en regard des actions prioritaires anticipées. À cet effet, dans le cadre du questionnaire téléphonique réalisé, nous avons demandé aux répondants d'indiquer s'ils accordaient une grande importance, une importance moyenne, peu d'importance ou aucune importance à douze actions potentielles. Ces énoncés ont été subdivisés en trois thématiques: le développement d'activités et de services, la création d'infrastructures légères et l'élaboration d'aménagements majeurs.

### 8.1 Développement des activités et des services

Le premier thème se compose de quatre énoncés. La figure 31 présente la répartition des répondants selon le degré de priorité accordé aux activités et aux services énumérés.

Les visiteurs interrogés attachent un intérêt primordial à la proposition d'accroître l'information actuellement disponible sur place (94,4%)<sup>16</sup>. De façon complémentaire, l'idée d'offrir des cliniques d'initiation portant sur la connaissance des oiseaux migrateurs est accueillie très favorablement par les répondants (88,0%)<sup>16</sup>. La suggestion d'offrir sur place un service de location pour le matériel d'observation (jumelles, guides d'identification, etc.) est bien reçue (76,9%)<sup>16</sup>. Enfin, l'énoncé favorisant l'installation, à proximité des sites d'observation, d'une boutique de souvenirs d'art animalier (canards de bois, peintures, etc.) a été qualifié de peu importante (42,4%)<sup>16</sup>.

En résumé, du point de vue des répondants, les actions prioritaires touchent essentiellement l'accroissement de la quantité d'informations accessibles sur place et l'offre d'activités d'initiation adressées au grand public.

---

16. Pourcentage cumulé: grande importance et importance moyenne.

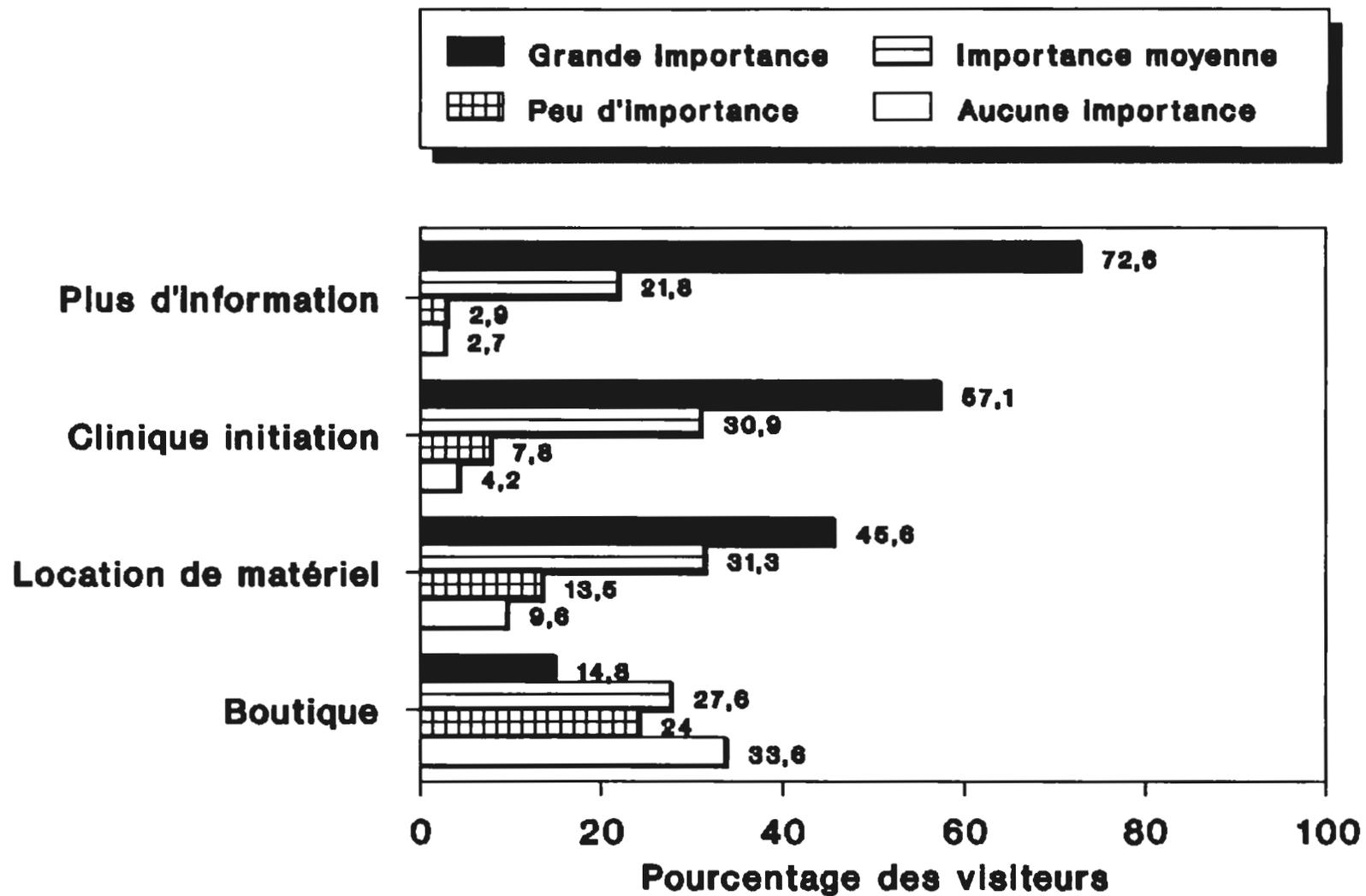


Figure 31: Degré de priorité accordé par les visiteurs au développement des activités et des services

## 8.2 Amélioration ou création des aménagements de base

La figure 32 décrit la répartition des répondants selon le degré de priorité accordé à l'amélioration ou à la création d'infrastructures légères.

L'augmentation du nombre d'emplacements pour le stationnement des véhicules correspond à la proposition qui obtient le plus fort appui des répondants (83,9%)<sup>17</sup>. L'idée de disposer d'eau potable sur les sites ou à proximité de ceux-ci recueille également un fort assentiment de la part des répondants (77,6%)<sup>17</sup>. L'installation de lunettes d'approche fixes et payantes est perçue comme un peu moins prioritaire de la part des visiteurs (grande importance: 39,7%, importance moyenne: 32,6%). Également, la suggestion d'aménager une aire de pique-nique, à proximité des sites, obtient un plus faible accord de la part des répondants (grande importance: 38,2%, importance moyenne: 32,2%).

En résumé, plus de 3/4 des répondants, ayant fréquenté Baie-du-Febvre au printemps 1990, s'accordent pour identifier deux actions prioritaires. La première consiste à accroître la visibilité et le nombre des aires de stationnement pour les véhicules. La seconde exprime la satisfaction d'un besoin essentiel: la disponibilité d'eau potable sur les sites.

## 8.3 Création d'aménagements majeurs

La figure 33 synthétise la répartition des répondants, selon le degré de priorité accordé au développement d'infrastructures majeures.

Les quatre énoncés se sont vu accorder par les répondants le plus haut degré de priorité. L'aménagement d'un sentier écologique, bordé de panneaux d'interprétation, vient en tête de liste (grande importance: 71,6%, importance moyenne: 19,3%). Deux autres propositions se retrouvent sur le même pied d'égalité quant au degré de priorité accordé. La construction d'un centre d'interprétation servant à l'accueil, à l'information et à l'animation (exhibits, aquariums, etc.) fait l'objet d'une forte approbation de la part des répondants (grande importance: 63,5%, importance moyenne: 26,3%). Également, la construction d'abris couverts permettant d'observer les oiseaux de plus près, sans toutefois les déranger, fait l'objet d'un fort assentiment chez les répondants (grande importance: 71,7%, importance moyenne: 18,1%). Finalement, l'aménagement de

---

17. Pourcentage cumulé: grande importance et importance moyenne.

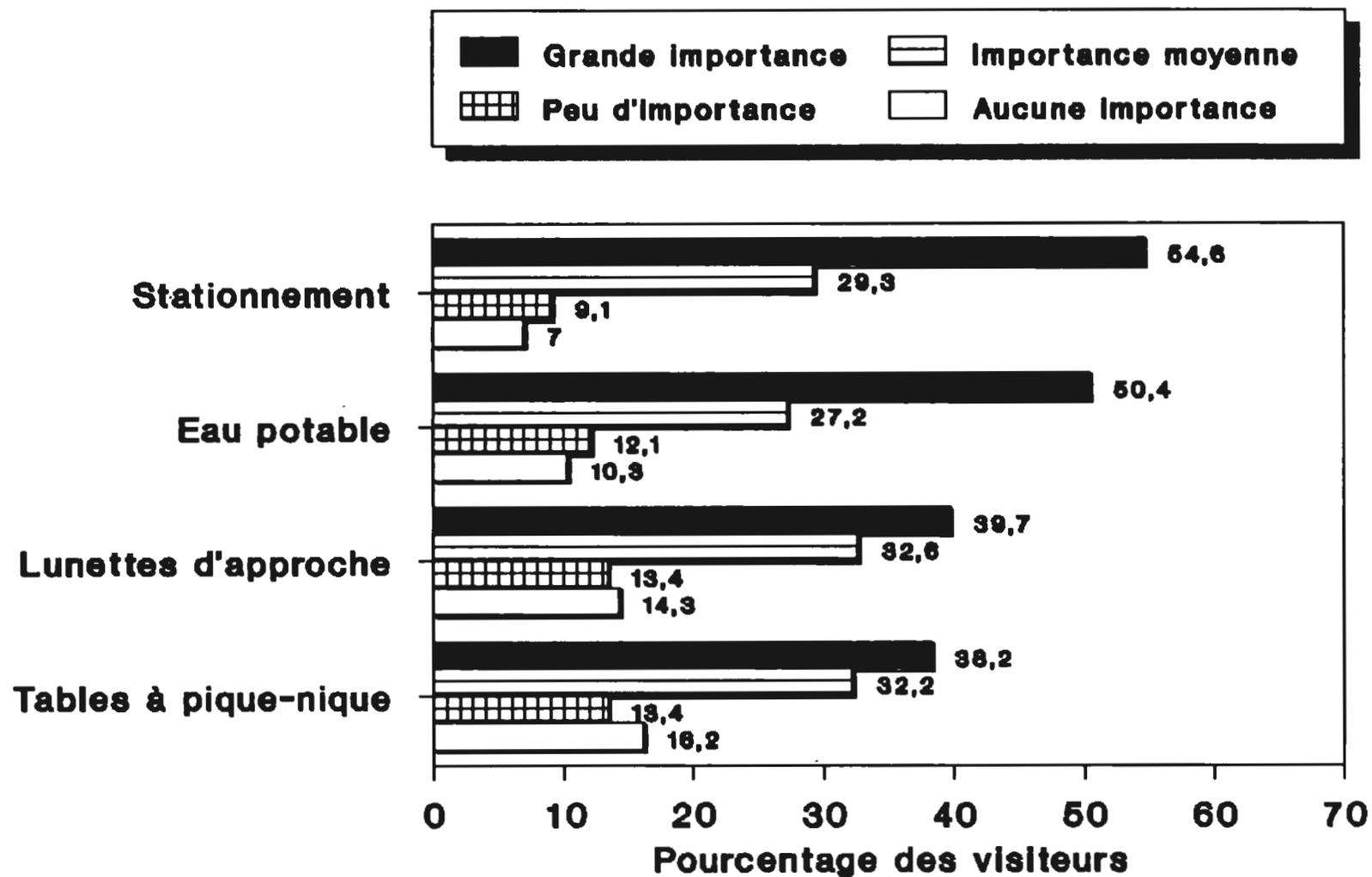


Figure 32: Degré de priorité accordé par les visiteurs à l'amélioration ou à la création des aménagements de base

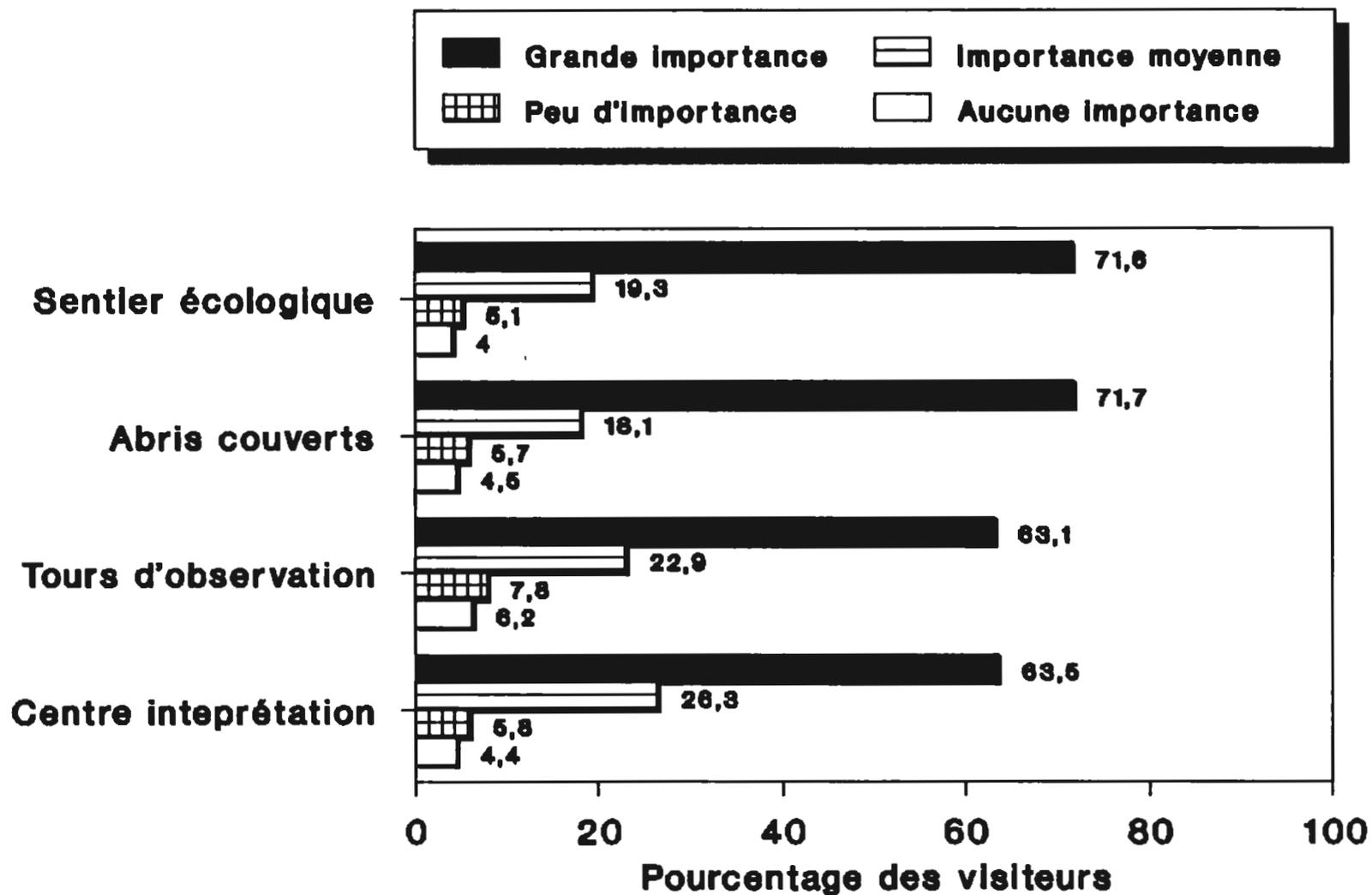


Figure 33: Degré de priorité accordé par les visiteurs à la création des aménagements majeurs

Tableau 13: Classement des actions prioritaires  
selon le degré d'importance accordé par les répondants

ACTIONS PRIORITAIRES SERVICES, ÉQUIPEMENTS, AMÉNAGEMENT	MOYENNE ÉCHELLE DE 1 A 4	ORDRE D'IMPORTANCE
Accroître l'information	1,359	1
Sentier écologique	1,417	2
Abris couverts	1,431	3
Centre d'interprétation	1,513	4
Tours d'observation	1,572	5
Clinique d'initiation	1,587	6
Places de stationnement	1,685	7
Disponibilité d'eau potable	1,822	8
Service de location de matériel	1,872	9
Lunettes d'approches fixes	2,024	10
Tables de pique-nique	2,077	11
Boutique de souvenirs d'art animalier	2,758	12

tours d'observation, à proximité des marais permanents, se voit accorder un degré de priorité légèrement inférieur (grande importance: 63,1%, importance moyenne: 22,9%).

Jusqu'ici, l'analyse des actions prioritaires a été segmentée par thèmes d'appartenance. Un regroupement et une analyse comparative des douze énoncés présenterait l'avantage complémentaire de hiérarchiser les diverses interventions évaluées. C'est précisément cette vision globale que le tableau 13 a pour but de présenter. On y trouve un classement des douze actions prioritaires selon le degré d'importance accordé par les répondants. La mesure utilisée correspond au résultat moyen des énoncés sur une échelle de 1 à 4 (grande importance, importance moyenne, peu d'importance, aucune importance).

Les résultats classifiés font ressortir deux orientations primordiales, une orientation de moyenne importance et une orientation marginale. La première orientation traduit une priorité dominante pour les répondants: le besoin d'accueil et d'informations supplémentaires. Ce besoin élémentaire exige davantage de ressources que d'équipements. Cette priorité d'action exige un plus grand nombre et une plus grande disponibilité de guides-interprètes capables d'informer les visiteurs sur le phénomène des migrations et des événements

associés. La **seconde orientation** exprime une priorité liée à l'aménagement: le besoin de disposer d'infrastructures permettant de mieux voir les oiseaux et de s'abriter des conditions climatiques. Cette orientation implique moins de personnes-ressources et plus d'investissements en construction. On réfère ici, à une phase d'immobilisation en vue d'accroître les infrastructures directement reliées à l'observation des oiseaux: sentier écologique, centre d'interprétation, abris couverts, tours d'observation. La **troisième orientation** réfère à des actions de moyenne importance, associées au développement de services complémentaires à l'activité d'observation et d'interprétation: stationnement, eau potable, location de matériel. Enfin, la **quatrième orientation** porte sur la satisfaction de besoins auxiliaires et facultatifs: lunettes d'approche fixes, tables de pique-nique, boutique d'art animalier.

En résumé, presque la totalité des répondants interrogés sont unanimes pour déclarer hautement prioritaires l'accroissement de l'information disponible et l'aménagement d'infrastructures majeures directement reliées à la pratique de l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre. Cette unanimité des opinions exprime des besoins pressants à satisfaire, particulièrement pour les aménagements suivants: sentier écologique, centre d'interprétation, abris couverts et tours d'observation.

## CONCLUSION

Nous terminons la présentation de ce rapport de recherche en faisant ressortir quelques points forts de notre étude. D'une part, nous avons misé sur un **créneau de recherche** original et prometteur axé sur l'utilisation récréative non consommatrice de faune. D'autre part, notre champ d'investigation porte sur un site possédant une **notoriété nationale** pour ses ressources fauniques et la provenance de sa clientèle. En troisième lieu, notre étude est susceptible de s'inscrire dans la mise en oeuvre d'un modèle appliqué de la philosophie du **développement durable** pour le territoire de Baie-du-Febvre. Enfin, le développement d'un partenariat de recherche entre l'UQTR et le MLCP a permis de générer à la fois des connaissances ayant une **utilité sociale** et une **pertinence académique**.

L'utilisation non consommatrice de faune, en tant que **créneau de recherche**, a été bien mise en évidence par les enquêtes nationales témoignant de la croissance de la demande pour cette forme d'activité. Toutefois, les connaissances théoriques et empiriques sur le sujet demeurent bien embryonnaires. Précisément, notre étude a le mérite d'apporter une certaine contribution à l'avancement des connaissances sur les besoins, les attentes et les comportements des adeptes des activités de loisir sans prélèvement. Les résultats du sondage effectué à Baie-du-Febvre, sans permettre de généralisations à d'autres territoires ou d'autres clientèles, trace néanmoins un profil général d'un segment de ce marché en émergence. Nous reprendrons ci-après, quelques-uns de ces résultats. Ainsi, la très grande majorité des visiteurs (89,3%) qui se sont rendus à Baie-du-Febvre, au printemps 1990, se sont déplacés spécifiquement pour voir, photographier ou étudier les oiseaux migrateurs. Les sources d'information dominantes qui ont fait connaître Baie-du-Febvre comme halte migratoire sont les suivantes: bouche à oreille, reportages télévisés, journaux ou revues. Une fois sur place, le temps moyen de visite des observateurs est de 2h24m. Par ailleurs, les visiteurs comptent plus d'hommes que de femmes. Les sites d'observation ont attiré des visiteurs de toutes les catégories d'âges. Cependant, on constate une présence dominante des visiteurs d'âge mûr (moyenne de 41 ans) et une participation relativement faible des plus jeunes (15-24 ans) et des plus âgés (65 ans et plus). De plus, 61,4% des visiteurs détiennent un emploi à temps plein. Cette situation, caractérisant la majorité des répondants, laisse entrevoir une structuration du temps favorisant essentiellement les déplacements de fins de semaine. D'ailleurs, 89,6% des visiteurs ont fréquenté les sites d'observation au cours des fins de semaine et des jours fériés. À eux seuls, les quatre (4) jours du congé de Pâques concentrent un peu plus du 1/3 de la fréquentation totale. Enfin, la majorité des visiteurs (60,7%) fréquentent les sites d'observation en après-midi.

La halte migratoire de Baie-du-Febvre représente un habitat faunique exceptionnel, reconnu nationalement. L'apport de notre recherche aura contribué à renforcer cette image en montrant l'importance de sa fréquentation actuelle et la provenance des observateurs fréquentant ces sites d'observation. D'une part, le dénombrement effectué nous a permis de compter 22 079 visiteurs sur le territoire d'étude pour une période de 37 jours consécutifs. Pour l'ensemble du secteur, on peut raisonnablement estimer à 25 000 personnes le nombre de visiteurs. D'autre part, l'analyse de la provenance illustre le pouvoir d'attraction actuel de la halte migratoire de Baie-du-Febvre. Globalement, la clientèle étudiée provient de 285 municipalités québécoises différentes, incluses au sein de 63 municipalités régionales de comté, elles-mêmes regroupées en 13 régions administratives. Une segmentation plus fine du marché actuel montre que 1/2 de tous les visiteurs proviennent de la région 04 et de ses 10 municipalités régionales de comté. Mais plus encore, le rayonnement actuel du pôle récréo-éducatif de Baie-du-Febvre déborde largement le cadre de sa région d'appartenance. En effet, plus du 1/3 des visiteurs actuels proviennent de Montréal et des régions administratives périphériques. En bref, près du 2/3 des visiteurs sont des observateurs récurrents qui fréquentent Baie-du-Febvre depuis de nombreuses années et qui forment un noyau d'irréductibles ayant pratiqué l'observation faunique à plusieurs reprises, au cours du printemps 1990. D'autre part, un peu plus du 1/3 des visiteurs sont des nouveaux venus ayant majoritairement réalisé une seule visite et formant une importante clientèle flottante et en renouvellement. Quoiqu'il en soit, cette segmentation est déjà révélatrice du degré de fidélité actuel des visiteurs à la halte migratoire de Baie-du-Febvre, en tant que lieu de destination pour l'observation des oiseaux migrateurs. Enfin, plus de la 1/2 des visiteurs présents à Baie-du-Febvre, au printemps 1990, ont déjà fréquenté d'autres sites d'observation des oiseaux migrateurs au Québec (91,7%) ou à l'extérieur du Québec (8,3%). On y trouve une reconnaissance indirecte de l'appartenance de la halte migratoire de Baie-du-Febvre à un réseau "officiel" de sites d'observation.

La présente étude vise aussi à contribuer à la mise en valeur rationnelle et durable de la zone récréo-éducatif de Baie-du-Febvre. La conception et l'aménagement de ce pôle de développement pourrait devenir un modèle reflétant ce souci d'assurer la pérennité des ressources et des expériences. La protection et la mise en valeur de la sauvagine et de ses habitats devraient traduire cette double préoccupation. D'une part, les gestionnaires concernés par la mise en oeuvre doivent s'appliquer à procurer aux visiteurs une expérience d'observation et d'interprétation de qualité, tout en maximisant les retombées économiques auprès des collectivités locales et régionales d'aujourd'hui. Mais d'autre part, les gestionnaires responsables de la pérennité du territoire doivent être vigilants afin que cette mise en valeur se fasse sans compromettre les perspectives

d'utilisation des ressources fauniques pour les générations à venir. Au plan des retombées économiques, les résultats s'avèrent déjà appréciables. Au total, les visiteurs ont déboursé 1 021 760,00 \$ en achat de biens durables (51,3%) et 968 090,00 \$ en achat de biens et services directement associés à l'activité (48,7%). Le vecteur des dépenses directes est décomposable en quatre postes de dépenses dont deux postes s'accaparent de 81,7% des dépenses directes. En moyenne, chaque visiteur a dépensé 46,27 \$ en biens durables et 43,85 \$ en dépenses directes. Sur une base journalière, ou par visite, les dépenses directes s'élèvent à 16,30 \$, sachant que chaque individu a effectué en moyenne 2,69 visites à Baie-du-Febvre. Ce sont le transport (49,7%) et l'alimentation et les boissons alcoolisées (32,0%). Les deux autres postes de dépenses, l'hébergement et les autres dépenses représentent respectivement 5,6% et 12,7% des dépenses directes.

Les résultats de cette étude ont une utilité sociale immédiate pour les différents organismes régionaux impliqués dans les investissements majeurs planifiés pour les prochaines années (MLCP, COLAPS, SARCEL, Corporation de la Commune de Baie-du-Febvre). Les données disponibles peuvent contribuer à la prise de décisions en regard des activités, des programmes et des équipements à mettre en place dans le futur. D'ailleurs, l'opinion des répondants sur les actions prioritaires à réaliser indique des tendances clairement exprimées. Ainsi, la presque totalité des répondants sont unanimes pour déclarer hautement prioritaires l'accroissement de l'information disponible et l'aménagement d'infrastructures majeures directement reliées à la pratique de l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre. Cette unanimité des opinions exprime des besoins pressants à satisfaire, particulièrement pour les aménagements suivants: sentier écologique, centre d'interprétation, abris couverts et tours d'observation.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARABÉ, A. (Éd.) (1990a). "Loisir et gestion des milieux naturels protégés", *Loisir et Société*, 13 (2): 315 p.
- BARABÉ, A. (1990b). "Pérennité des environnements de loisir", *Loisir et Société*, 13 (2): 271-296.
- BENOIT, J., R. BERGERON, J.-C. BOURGEOIS, S. DESJARDINS ET J. PICARD (1987). *Les habitats et la faune de la région du lac Saint-Pierre: synthèses des connaissances*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, Directions régionales de Montréal et Trois-Rivières, 123 p.
- COLASP ET CODEL (1988). *Centre d'interprétation du lac Saint-Pierre: Étude de faisabilité*. Louiseville, 143 p.
- COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (1987). *Notre avenir à tous*. Rapport Brundtland, Genève: Commission spéciale des Nations Unies.
- CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES, DES RESSOURCES ET DE L'ENVIRONNEMENT (1987). *Rapport du groupe de travail national sur l'environnement et l'économie*. Ottawa, 18 p.
- CONSEIL DE LA CONSERVATION ET DE L'ENVIRONNEMENT (1990). *Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable. Avis sur le loisir et le tourisme*. Québec, 46 pages et annexes.
- FILION, F.L. et al. (1989). *L'importance de la faune pour les Canadiens en 1987: Rapport sommaire de l'enquête nationale*. Ottawa: Environnement Canada, Service canadien de la faune, 41 pages et annexes.
- FORUM QUÉBÉCOIS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (1989). *Le développement durable, une question d'équilibre. Pour la préparation d'un plan d'action sur le développement durable au Québec*. Québec: Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie, 165 p.
- GOSSELIN, M. (1986). *Étude socio-économique sur le site d'observation à Baie-du-Febvre au lac Saint-Pierre sur la route 132*. Trois-Rivières: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service analyse et programmation, 19 pages et annexes.
- GOVERNEMENT DU CANADA - STATISTIQUE CANADA (1987). *Recensement du Canada de 1986, Profils, Divisions et subdivisions de recensement, Québec*. Partie I, no 94-109, Ottawa, 876 p.
- GOVERNEMENT DU CANADA - STATISTIQUE CANADA (1987). *Recensement du Canada de 1986, Profils, Divisions et subdivisions de recensement, Québec*. Partie II, vol. 1, vol. 2, no 94-110, Ottawa, 1460 p.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC - MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (1983). *Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre; version provisoire*. Trois-Rivières: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 118 pages et annexes.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC - MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (1984). *L'importance de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre pour la faune... et pour nous tous*. Trois-Rivières: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 22 p.

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (1987). *Le lac Saint-Pierre: Un milieu de prédilection pour la sauvagine au Québec*. Trois-Rivières: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 6 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (1987). *Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre*. Trois-Rivières: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 135 pages et annexes.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (1987). *Sommet québécois de la faune (documentation no 1)*. Québec: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Secrétariat du Sommet québécois sur la faune, 16 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, FONDATION HÉRITAGE FAUNE ET CANARDS ILLIMITÉS CANADA (1988). *Aménagement faunique et mise en valeur de la commune de Baie-du-Febvre*. Trois-Rivières: MLCP, FHF et CIC, 14 p. et annexes.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, SARCEL INC., HABITAT FAUNIQUE CANADA ET CANARDS ILLIMITÉS CANADA (1989). *Projet d'aménagements faunique et agricole Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud*. Trois-Rivières: MLCP, CIC, SARCEL inc. et HFC, 15 pages et annexes.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (1990). *Étude des crédits 1990-1991, volets: Loisir et sports*. Québec: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 22 p.
- HART, CHRISTIAN (1983). *Analyse socio-économique des sites d'observation au lac Saint-Pierre*. Trois-Rivières: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des parcs et du plein air, 32 p.
- HVENEGAARD, G., J.R. BUTLER ET D.K. KRSTOFIAK (1989). "Economic values of birdwatching at Point Pelee National Park, Canada", *Wildlife Society Bulletin*, 17: 526-531.
- LACASSE, M., J.-L. DUCHARME ET J. PELLETIER (1981). *Le loisir relié à l'utilisation de la faune au Québec: Étude auprès de la population*. Québec: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la faune et Direction de l'analyse et de la recherche socio-économique, 261 pages et annexes.
- UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES (UICN) (1980). *Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vivantes au service du développement durable*. Suisse: UICN, PNNE, WWF.

**APPENDICE A**  
**FICHE D'ENQUÊTE**  
**UTILISÉE POUR LE RECENSEMENT**

Université du Québec à Trois-Rivières  
Département des Sciences du Loisir  
Case Postale 500  
Trois-Rivières, Qc.  
G9A 5H7

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche  
Direction Régionale Mauricie/Bois-Francs  
100, rue Laviolette  
Trois-Rivières, Qc.  
G9A 5S9

## ENQUETE SUR LES VISITEURS FREQUENTANT LES SITES D'OBSERVATION DES OISEAUX MIGRATEURS A BAIE-DU-FEBVRE

Le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières désirent entreprendre une étude visant à mieux connaître les caractéristiques et les besoins des visiteurs qui viennent observer les oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre.

Un sondage téléphonique sera réalisé au cours du mois de juin 1990 auprès d'un échantillon des visiteurs. Vous avez été choisi au hasard pour participer à cette étude. Nous vous serions reconnaissants d'accepter de répondre immédiatement à quelques questions et de nous fournir vos coordonnées en vue de l'enquête téléphonique.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: ( ) \_\_\_\_\_ ( Résidence )

Code  
régional

( ) \_\_\_\_\_ ( Travail )

Code  
régional

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter:

M. René Trudel, MLCP  
(819) 373-4444

ou

M. André Barabé, U.Q.T.R.  
(819) 376-5132



**APPENDICE B**  
**QUESTIONNAIRE UTILISÉ**  
**POUR LE SONDAGE TÉLÉPHONIQUE**

Université du Québec à Trois-Rivières  
Département des Sciences du Loisir  
Case postale 500  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 5H7

Ministère du Loisir, de la Chasse  
et de la Pêche  
Service de la recherche  
Québec (Québec)  
G1R 2K5

**Enquête sur les visiteurs fréquentant les sites  
d'observation des oiseaux migrateurs  
à Bale-du-Febvre**

**Section A: Questions générales reliées à la faune**

**Participation aux activités en 1989**

1. En 1989, (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre), avez-vous participé aux activités d'intérieur suivantes, reliées à la faune? (Cochez chaque réponse appropriée.)

**Lire de façon rotative**

- |   | OUI                        | NON                        |
|---|----------------------------|----------------------------|
| Lecture de livres, de revues ou d'articles sur la faune                 | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| Visionnement de films ou d'émissions de télévision consacrés à la faune | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| Achat d'oeuvres d'art, de travaux d'artisanat ayant pour thème la faune | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| Visite d'un zoo, d'un aquarium ou d'un musée d'histoire naturelle       | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

2. Quelles sont les activités auxquelles vous avez participé en 1989 près de votre domicile ou de votre chalet. (Cochez chaque réponse appropriée.)

**Lire de façon rotative**

- |  | OUI                        | NON                        |
|--|----------------------------|----------------------------|
| Nourrir la faune avec des restes de table                        | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| Nourrir la faune avec des aliments spéciaux achetés à cette fin  | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| Étudier et identifier divers genres d'animaux sauvages           | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| Entretenir des arbustes où la faune peut se nourrir ou s'abriter | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| Photographier la faune   | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

3. En 1989, avez-vous fait des **excursions** de moins d'une journée ou des **voyages** de plus d'une journée dont le but principal était l'observation de la faune?

OUI <sub>1</sub> Nombre de jours

NON <sub>2</sub> → *Passez à la question 6.*

4. À quelle(s) activité(s) avez-vous participé pendant ces excursions ou voyages? (Cochez chaque réponse appropriée.)

**Lire de façon rotative**

	OUI	NON		OUI	NON
Observer la faune	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	Photographier la faune	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
Nourrir la faune	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	Étudier et identifier la faune	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>

5. Quelles sortes d'animaux sauvages avez-vous observés, nourris, photographiés ou étudiés? (Cochez chaque réponse appropriée.)

**Lire de façon rotative**

	OUI	NON		OUI	NON
Oiseaux aquatiques	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	Petits mammifères	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
Autres oiseaux	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	Gros mammifères	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>

6. En 1989, avez-vous pratiqué les activités suivantes, reliées à la faune? (Cochez chaque réponse appropriée.)

	OUI	NON	
Pêche récréative	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	
Piégeage	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	
Chasse	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	→ <i>Passez à la question 8.</i>



7. Indiquez le type et le nombre total de jours de chasse réalisés en 1989. (Cochez chaque réponse appropriée.)

	OUI	NOMBRE DE JOURS	NON
Chasse aux oiseaux aquatiques	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
Chasse aux autres oiseaux	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
Chasse aux petits mammifères	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
Chasse aux gros mammifères	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>

<b>Profil du niveau de pratique des visiteurs</b>
---

8. En tant qu'activité de loisir, l'observation des oiseaux compte plusieurs niveaux de pratique. Qu'est-ce qui caractérise le mieux votre situation actuelle parmi les choix suivants:

Lire de façon rotative
------------------------

 1 Observateur occasionnel

 2 Ornithologue débutant

 3 Ornithologue intermédiaire

 4 Ornithologue avancé

 5 Autres: \_\_\_\_\_

(précisez)

**Nombre d'années  
de pratique**

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

9. Quels sont les équipements habituels que vous apportez au cours de vos excursions?

Lire de façon rotative
------------------------

 1 Appareil-photo

 2 Téléobjectif(s) (100mm et plus)

 3 Caméra-vidéo

 7 Autres: \_\_\_\_\_

(précisez)

 4 Guide d'identification

 5 Jumelles

 6 Télescope

10. Au cours des dix dernières années, en excluant Baie-du-Febvre, avez-vous fréquenté d'autres sites d'observation des oiseaux migrateurs?

**OUI**    1   **NON**    2
**Codes**

Pouvez-vous préciser \_\_\_\_\_

--	--

les deux principaux? \_\_\_\_\_

--	--

11. Au cours de l'année 1989, avez-vous pratiqué d'autres activités récréatives sur le territoire du lac St-Pierre? (Référer aux codes préétablis.)

**OUI**    1   **NON**    2
**Codes**

Pouvez-vous préciser \_\_\_\_\_

--	--

les deux principales? \_\_\_\_\_

--	--

## Section B: Visite à Baie-du-Febvre au printemps 1990

Les questions suivantes réfèrent à la visite réalisée à la date précisée sur la fiche d'identification de la personne interrogée.

### Connaissance et fréquentation des sites

12. Quelle est la raison principale pour laquelle vous-êtes venu à Baie-du-Febvre?

Lire

1 Excursion ou voyage entrepris spécifiquement pour voir, photographier ou étudier les oiseaux migrateurs.

2 Excursion ou voyage fait dans un autre but.



\_\_\_\_\_

Codes

\_\_\_\_\_

(précisez)

--	--

Dans le cas d'un groupe de deux personnes ou plus, sinon, passez à la question 14.



13. Quelle était la composition de votre groupe le jour de l'enquête où nous vous avons rencontré à Baie-du-Febvre? (Cochez plusieurs réponses si nécessaire).

Lire de façon rotative

1 Famille immédiate (conjoint, père, mère, enfants)

2 Famille plus éloignée (oncles, cousins, etc.)

3 Collègues de travail

4 Membre d'un club ou d'une association

5 Amis, voisins, etc.

6 Autres: \_\_\_\_\_

(précisez)

14. Combien de temps, au cours de cette visite, avez-vous passé sur les sites d'observation?

Heure(s) 

--	--

Minute(s) 

--	--

15. Au cours de cette visite à Baie-du-Febvre, quel modèle de circulation avez-vous adopté?  
(Cochez plusieurs réponses si nécessaire.)

**Lire**

- 1 Arrêt sur un seul site d'observation délimité  
 2 Déplacement entre les sites d'observation délimités  
 3 Arrêt le long de la route 132, en dehors des sites d'observation délimités

16. Était-ce la première fois, au printemps 1990, que vous veniez aux sites d'observation de Baie-du-Febvre?

- 1 Oui → Nombre de visites au cours du printemps 1990
- 2 Non → Nombre d'année(s) de fréquentation
- Nombre de visites au cours du printemps 1990

17. Quelle source d'information vous a incité à venir à Baie-du-Febvre?

**Lire de façon rotative**

- 1 Panneaux de signalisation le long de la route  
 2 Association, fédération, club, école  
 3 Bouche à oreille (parents, amis, collègues)  
 4 Radio  
 5 Journaux ou revues  
 6 Télévision ou films  
 7 Autres: \_\_\_\_\_  
 (précisez)

18. Avez-vous l'intention de revenir au printemps 1991 observer les oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre?

- 1 Oui  
 2 Non Pouvez-vous préciser les raisons?

**Codes**

<b>Contraintes aux expériences vécues</b>
---

19. Par rapport à l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre, accordez-vous une grande importance, une importance moyenne, peu d'importance ou aucune importance aux éléments suivants liés au déplacement et aux conditions naturelles?

Lire de façon rotative les énoncés, mais ne pas relire l'échelle de mesure.
---

	Une grande importance	Une importance moyenne	Peu d'importance	Aucune importance	Ne sais pas
Temps de déplacement du domicile au site	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Coûts de transport	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Conditions climatiques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Présence incertaine des oiseaux	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8

20. Par rapport à l'observation des oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre, accordez-vous une grande importance, une importance moyenne, peu d'importance ou aucune importance aux éléments suivants liés aux services offerts et aux aménagements?

Lire de façon rotative les énoncés, mais ne pas relire l'échelle de mesure.
---

	Une grande importance	Une importance moyenne	Peu d'importance	Aucune importance	Ne sais pas
Nombre de places de stationnement	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Nombre de télescopes disponibles	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Nombre de guides-interprètes disponibles	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
La sécurité des piétons	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8

**Dépenses associées à la pratique de l'activité**

21. Quel montant avez-vous dépensé en 1990 en vue d'observer les oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre ou au pourtour du lac St-Pierre pour chacun des items suivants?

Lire

Pour le transport

.00\$

Pour l'hébergement

.00\$

Pour l'alimentation et les boissons alcoolisées

.00\$

Pour l'achat de matériel d'observation et de photographie acheté au cours de cette année et utilisé à ces fins, tels caméra, films, jumelle, trépied

.00\$

Autres (livres, souvenirs, location d'équipements)

.00\$

Total dans le cas où l'individu ne peut répartir ses dépenses

.00\$

22. Auriez-vous fait cette excursion ou ce voyage même si cela vous avait coûté plus cher?

1 Oui

2 Non → *Passez à la question 24.*

23. Quel montant additionnel, sur une base annuelle, auriez-vous accepté de dépenser avant de renoncer à observer les oiseaux migrateurs à Baie-du-Febvre en 1990?

Lire

1      Aucun

5      30 à 39\$

2      1 à 9\$

6      40 à 49\$

3      10 à 19\$

7      50 à 74\$

4      20 à 29\$

8      75\$ et plus

## SECTION C - ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE FUTUR

24. Quel est le degré de priorité que vous accordez au développement des activités, des services et des équipements suivants:

Lire de façon rotative

	Une grande importance	Une importance moyenne	Peu d'importance	Aucune importance	Ne sais pas
Accroître l'information disponible sur place (dépliants, panneaux)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Offrir des cliniques d'initiation et de spécialisation sur les oiseaux	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Offrir sur place un service de location pour le matériel d'observation (jumelles, guide d'identification)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Favoriser l'installation, à proximité des sites, d'une boutique de souvenirs d'art animalier (canards de bois, peintures)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8

25. Quel est le degré de priorité que vous accordez à la création ou à l'amélioration des aménagements de base suivants:

Lire de façon rotative

	Une grande importance	Une importance moyenne	Peu d'importance	Aucune importance	Ne sais pas
Augmenter le nombre d'emplacements pour le stationnement des véhicules	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Disponibilité d'eau potable sur les sites	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Disponibilité de lunettes d'approche fixes et payantes (jumelles, longue-vue)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Disponibilité de tables de pique-nique à proximité des sites	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8

26. Quel est le degré de priorité que vous accordez à la création des aménagements lourds suivants:

Lire de façon rotative

	Une grande importance	Une importance moyenne	Peu d'importance	Aucune importance	Ne sais pas
Aménager un sentier écologique bordé de panneaux d'interprétation	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Construire des abris couverts permettant d'observer les oiseaux de plus près sans les déranger.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Construire des tours d'observation à proximité des marais permanents	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Construire un centre d'interprétation servant à l'accueil, à l'information et à l'animation (exhibits, aquariums)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8

27. Quelle est votre opinion concernant les moyens de contrôle suivants visant à protéger les oiseaux migrateurs et leurs habitats?

Lire de façon rotative

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas
Assurer une plus grande présence et une plus grande visibilité d'agents de conservation de la faune sur le territoire	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Contrôler le nombre de visiteurs par site afin d'éviter un trop fort achalandage	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Contrôler le niveau de l'eau dans les champs afin de prolonger la période de migration des oiseaux	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8
Diffusion d'un programme d'information portant sur les conséquences du dérangement des oiseaux migrateurs	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 8

**SECTION D- CARACTÉRISTIQUES DES VISITEURS****Caractéristiques socio-économiques**

28. Qu'est-ce qui caractérise le mieux votre situation actuelle?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1 Emploi à temps partiel | <input type="checkbox"/> 4 Sans emploi (chômage) |
| <input type="checkbox"/> 2 Emploi à temps plein   | <input type="checkbox"/> 5 A la retraite         |
| <input type="checkbox"/> 3 Travail à la maison    | <input type="checkbox"/> 6 Étudiant(e)           |

29. Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez complété?

- |                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> 1 Aucun      | <input type="checkbox"/> 4 Collégial                          |
| <input type="checkbox"/> 2 Primaire   | <input type="checkbox"/> 5 Université - 1 <sup>er</sup> cycle |
| <input type="checkbox"/> 3 Secondaire | <input type="checkbox"/> 6 Université - 2e cycle et plus      |

30. Dans laquelle de ces catégories se situait votre revenu familial brut, avant impôt en 1989 incluant le vôtre

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 9 999\$ ou moins           | <input type="checkbox"/> 6 Entre 50 000\$ et 59 999\$ |
| <input type="checkbox"/> 2 Entre 10 000\$ et 19 999\$ | <input type="checkbox"/> 7 Entre 60 000\$ et 69 999\$ |
| <input type="checkbox"/> 3 Entre 20 000\$ et 29 999\$ | <input type="checkbox"/> 8 Entre 70 000\$ et 99 999\$ |
| <input type="checkbox"/> 4 Entre 30 000\$ et 39 999\$ | <input type="checkbox"/> 9 100 000\$ et plus          |
| <input type="checkbox"/> 5 Entre 40 000\$ et 49 999\$ | <input type="checkbox"/> 10 Refus de répondre         |

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration et soyez assuré(e) que tous ces renseignements sont confidentiels.

André Barabé  
 Professeur-chercheur  
 Département des Sciences du loisir  
 Université du Québec à Trois-Rivières

**APPENDICE C**  
**RAPPORT ADMINISTRATIF DE LA FIRME CROP**



No. de l'étude: 1708

Date de cueillette des données: Mardi, 3 juillet / 10 juillet 1990

	<u>Montréal</u>		<u>Trois-Rivières</u>		<u>Reste de la province</u>		<u>Total</u>	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Échantillon initial	493	100,0	473	100,0	86	100,0	1 052	100,0
Service interrompu	8	1,6	7	1,5	3	3,5	18	1,7
Non-résidentiel	3	0,6	-	-	-	-	3	0,3
Langue étrangère	1	0,2	1	0,2	-	-	2	0,2
Employé de CROP	1	0,2	-	-	-	-	1	0,1
Handicap physique	-	-	1	0,2	-	-	1	0,1
Mauvais numéro	6	1,2	11	2,3	1	1,1	18	1,7
Duplicata	1	0,2	-	-	-	-	1	0,1
Trouble de la ligne	-	-	1	0,2	1	1,1	2	0,2
*Hors-territoire	14	2,8	-	-	2	2,3	16	1,5
<hr/>								
Total hors échantillon	34	7,0	21	4,4	7	8,0	62	6,0
Échantillon final	459	100,0	452	100,0	79	100,0	990	100,0
<hr/>								
Entrevues complétées	375	81,7	375	83,0	55	69,6	805	81,3
SANS RÉPONSES	26	5,7	32	7,1	11	14,0	69	7,0
Absence temporaire	26	5,7	14	3,1	5	6,3	45	4,5
Absence prolongée	29	6,3	26	5,8	8	10,0	63	6,4
Refus du répondant	1	0,2	5	1,1	-	-	6	0,6
Refus du ménage	1	0,2	-	-	-	-	1	0,1
Quest. incomplet	1	0,2	-	-	-	-	1	0,1

Note au lecteur

\* Il y a eu un rejet temporaire de quelques répondants dans la catégorie "hors territoire" au moment de la cueillette des données (3 au 10 juillet 1990). Ces entrevues ont été reprises, à notre demande, à la fin du mois de juillet 1990. Cette situation explique la différence entre les entrevues complétées dans le rapport de CROP (805) et le nombre réel d'entrevues complétées à la fin de l'étude (815). Cet ajout a eu un effet négligeable sur le taux de réponse rapporté: 81,1% au lieu de 81,3%.

